



Rapport d'activités 2011

Table des matières

Chapitre 1 - Introduction	5	3.3. Les questions environnementales	47
1.1. Le contexte du transport fluvial	5	3.4. Formation des administrateurs	48
1.1.2. Au niveau belge	8	Chapitre 4 - Bilan financier	49
1.1.3. Au niveau de la Région wallonne	8	4.1. Compte de résultat	49
1.2. Les défis du Port	9	4.1.1. Les produits d'exploitation	49
Chapitre 2 - Les missions du PAN	11	4.1.2. Le coût des produits d'exploitation	50
2.1. Les missions du Port	11	4.1.3. Les produits financiers	52
2.2. Le Conseil d'Administration	11	4.2. Evolution du compte de résultat	54
2.3. Le service de gestion	14	4.3. Bilan des dépenses et recettes	55
2.4. Implantation des ports	15	4.4. Dépenses d'investissement	59
2.5. Conditions d'installations - tarification	21	4.5. Subsidés reçus	59
2.5.1. Le contrat de concession	21	4.6. Créances	60
2.5.2. L'autorisation à titre précaire	21	4.6.1. Subsidés à recevoir	60
2.5.3. L'autorisation d'effectuer des opérations isolées	21	4.6.2. Créances clients	60
Chapitre 3 - Bilan des activités 2007	22	4.7. Situation de trésorerie	61
3.1. Activités industrielles	22	4.7. Situation des emprunts	62
3.1.1. Occupation des zones portuaires	23	Annexe 1 : Localisation des zones portuaires	63
3.1.2. Recettes de concessions	25	Annexe 2 : Occupation des zones portuaires	85
3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activité	32	Annexe 3 : Bilan financier	98
3.1.4. Statistiques des transports de marchandises	34	Annexe 4 : Rémunération des administrateurs publics	115
3.1.5. Evolution du tonnage manipulé par la voie d'eau	39		
3.1.6. Impact économique des activités portuaires	42		
3.1.7. Les ports publics	43		
3.2. Tourisme fluvial	44		
3.2.1. Ports de plaisance	44		
3.2.2. Restaurant de la Plage d'Amée	46		

1. Introduction

1.1. LE CONTEXTE DU TRANSPORT FLUVIAL

1.1.1. AU NIVEAU EUROPEEN (source : Direction générale des Transports et de l'Energie de la Commission Européenne)

VUE D'ENSEMBLE

La navigation intérieure joue un rôle important pour le transport des marchandises en Europe. Plus de 35.000 kilomètres de voies d'eau relient des centaines de villes et zones de concentration industrielle.

Plusieurs centaines de ports intérieurs jalonnent le réseau des voies navigables et permettent une connexion avec les autres modes de transport. Et pourtant, malgré la disponibilité de ce réseau dense, une part très importante de la capacité de transport fluviale reste inexploitée.

Avec 20 sur 27 Etats membres qui disposent de voies navigables intérieures et dont seulement 12 Etats sont reliés entre eux, la part modale du transport fluvial représente 7 % du transport intérieur total en l'Union européenne, tandis que la route et le rail transportent respectivement 74% et 14 % du fret.

Le transport fluvial joue un rôle primordial dans le transport à travers le nord-ouest européen. Dans l'arrière-pays des plus grands ports maritimes de l'UE, particulièrement dans le Benelux, la part de la navigation intérieure peut atteindre jusqu'à 43 % en termes de Tonnes x kilomètres.

Avec le rail et le transport maritime à courte distance, la navigation intérieure peut contribuer davantage au rééquilibrage entre les modes de transport préconisés par le Livre blanc sur la politique européenne des transports à l'horizon 2010.

LES ATOUTS DE LA NAVIGATION INTERIEURE

La question importante des changements climatiques ainsi que la raréfaction et le renchérissement du coût des énergies fossiles, mais aussi la prise en compte croissante des nuisances environnementales offre au transport fluvial un regain d'intérêt.

Le transport fluvial offre par rapport au mode routier des atouts particulièrement intéressants pour garantir un transport plus durable.

Sa faible consommation en carburant rend le transport fluvial de loin le moins polluant. Ainsi, avec 5 litres de carburant, une tonne de marchandises peut être transportée sur une distance de :

- 550 Km par voie fluviale
- 330 Km par chemin de fer
- 100 Km par camion
- 6,6 Km par avion

La nouvelle génération des moteurs de bateaux ont une efficacité énergétique accrue et permettent des économies de 15 % en termes d'émissions de CO2.

Le transport fluvial garantit un degré élevé de sécurité, en particulier pour le transport de marchandises dangereuses.

Il réduit de plus notablement l'encombrement des routes, ainsi que le montre le graphique ci-contre. Ainsi, un bateau ou un convoi fluvial peut, selon sa taille remplacer avantageusement de 14 à 440 camions.

 SPITS Length 38,50m - width 5,05m - depth 2,20m - loading cap. 350t	 14x
 NEO K Length 63m - width 6,60m - depth 2,50m - load cap. 550t	 22x
 RO-RO VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,50m	 72x
 TANK SHIP Length 110m - width 11,40m - depth 3,50m - load cap. 3000t	 120x
 CAR VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 2,20m - load cap. 600t	 600x
 CONTAINER VESSEL Length 110m - width 11,40m - depth 3,00m - load cap. 200TEU	 200x
 CONTAINER VESSEL - JOWI CLASS Length 135m - width 17m - depth 3,00m - load cap. 470TEU	 470x
 PUSH CONVOY (4) Length 193m - width 22,80m - depth 2,50/3,00m - load cap. 11000t	 440x

Source : Inland Navigation Europe

LES OBJECTIFS DE L' UNION EUROPEENNE

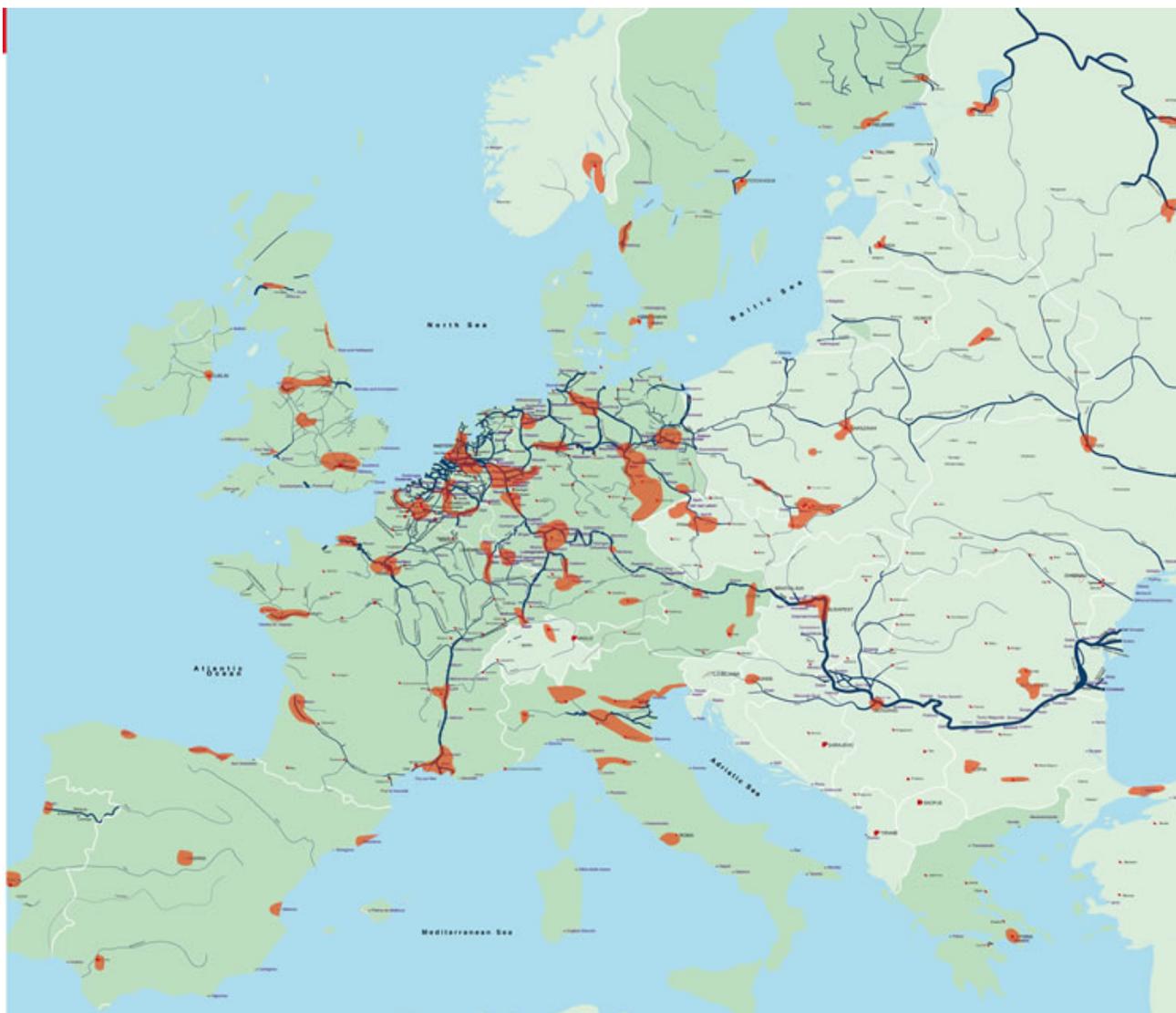
- améliorer l'intégration des voies navigables dans le réseau de transport européen (RTE-T)
- Favoriser l'intermodalité, c'est-à-dire accélérer le transfert de marchandises grâce à des installations de transbordement modernes et efficaces. Les ports doivent devenir de véritables plates-formes intermodales établissant des connexions avec le rail, la route, et la mer.
- Favoriser le transfert des marchandises vers les modes de transport les plus efficaces du point de vue énergétique et les moins polluants, tels que la voie d'eau et le rail.

A cet effet la Commission européenne a lancé un programme d'actions-pilotes dénommé « Marco Polo II », qui visent à un recours plus fort à l'intermodalité en se servant des ressources existantes grâce à l'intégration du transport maritime à courte distance, du rail et du transport fluvial dans la chaîne logistique. Le programme Marco Polo II (2007-2013) vise à déplacer les marchandises de la route vers des modes plus compatibles avec l'environnement, en fournissant une aide au démarrage pour les entreprises qui lanceront des nouveaux services de transport par la voie d'eau ou le rail.

La Commission a par ailleurs lancé un programme d'action « Naïades » qui vise à promouvoir le transport par voies navigables.

Le programme qui couvre la période 2006 – 2013, porte essentiellement sur 5 domaines stratégiques :

- l'amélioration des conditions du marché et de l'accès au crédit bancaire pour les entreprises de transport fluvial
- la modernisation de la flotte
- le développement des compétences et des qualifications professionnelles des marins



Réseau des voies navigables européennes
(Source : Inland Navigation Europe)

- L'amélioration des infrastructures
- L'amélioration de l'image du transport fluvial

LE PROJET DE LIAISON SEINE – NORD EUROPE

Il s'agit d'un projet visant à relier Paris, Anvers et Rotterdam par un canal au gabarit de 4.500 T. D'une longueur de 110 Km, il reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, selon le tracé en pointillé orange.

Le versant belge du projet consistera essentiellement en un réaménagement des voies d'eau existantes :

- pour l'itinéraire flamand, il comportera l'élargissement de plusieurs sections de la Lys, le rehaussement de 8 ponts et la construction de 2 écluses.
- pour l'itinéraire wallon, les travaux consisteront en l'élargissement du canal Nimy-Blaton, la construction de 4 nouvelles écluses à Obourg, Viesvilles, Gosselies et Marchienne, et en l'approfondissement de l'écluse d'Auvelais, et l'élargissement d'un pont à Tournai.

Avec la modernisation de la liaison Rhin-Main-Danube, la liaison Seine Nord Europe représente le plus important projet actuel de liaison fluviale à l'échelle européenne. Il permettra de relier le bassin parisien au réseau des voies navigables de Benelux, ainsi que les ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge, Dunkerque et le Havre.

Sa mise en service est prévue à l'horizon de 2015. Son financement sera assuré par un partenariat Public / privé et devrait également bénéficier de subsides européens au titre du programme de RTE-T.

Ce projet est d'une grande importance pour le développement des régions qu'il reliera.

La Wallonie en particulier sera être bénéficiaire de l'intensification du trafic qui en résultera pour le développement de son économie.

Sources : SPW – DGO 2 et VNF (Voies Navigables de France)



1.1.2. AU NIVEAU BELGE

Au cours des 3 décennies de 1970 à 1990, on a assisté à une véritable explosion du trafic de marchandises (+ 38 %) . Pendant cette période, le mode routier a pris une part croissante de ce trafic, tandis que dans le même temps les modes ferroviaire et fluvial connaissent une régression très importante.

Toutefois, en ce qui concerne le mode fluvial, la tendance constatée jusqu'ici tend à s'inverser depuis une décennie, ce mode rencontrant un regain d'intérêt de la part des acteurs de transport en raison notamment de l'augmentation du coût des carburant et de l'engorgement croissant du réseau routier, même si le mode routier reste largement dominant actuellement, tant en valeur absolue qu'en valeur

1.1.3. AU NIVEAU DE LA REGION WALLONNE

Le réseau wallon des voies navigables s'articule autour des bassins de la Meuse, de la Sambre et de l'Escaut. Il constitue un maillon essentiel entre la France, l'Allemagne, et les Pays-Bas.

Pour une superficie de 16.844 Km², la Wallonie possède 451 Km de voies navigables et 80% d'entre elles ont été mises au gabarit standard européen (1.350 T) ou supérieur (2.000 T et plus).

Actuellement, ce réseau offre déjà un accès aisé aux bateaux de 1.350 T aux ports maritimes de Rotterdam, Anvers, Zeebrugge et Gand, mais aussi vers les pays d'Europe centrale et orientale via la liaison Rhin-Main-Danube.

La mise en service de l'ascenseur de Strépy-Thieu en 2002 a facilité les liaisons vers Lille, Dunkerque.



Le projet de liaison Seine Nord Europe dont la mise en service est prévue en 2018 offrira de nouvelles perspectives pour la Région wallonne comme évoqué ci-avant.

1.2. LES DEFIS DU PORT

Au cours des dernières années le Port autonome de Namur s'est progressivement et résolument lancé comme opérateur dans des axes tels que :

1. la valorisation de la voie d'eau comme moyen performant de transport, répondant aux objectifs de décongestion des axes routiers, de réduction de la consommation d'énergie, et de réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ;
2. l'assainissement de sites d'activité économique désaffectés (SAED) et d'intérêt régional (S.I.R.) ;
3. la nouvelle génération des plans de secteur en participant au plan prioritaire relatif aux zones d'activité économique ;
4. le re-développement du Tourisme fluvial wallon.

Le Port Autonome veut ainsi jouer pleinement son rôle d'acteur important dans le développement économique régional, dans la croissance de l'emploi, tout en augmentant la performance énergétique et environnementale du transport de marchandises.

Avec le début de gestion des activités des ports de plaisance et du restaurant de la plage d'Amée à partir de l'année 2003, le PAN se trouve à la confluence du développement économique et touristique.

VOLET ECONOMIQUE

Le volet économique et industriel au travers de l'aménagement et de l'équipement des zones portuaires en vue du transport de marchandises par la voie d'eau constitue historiquement la mission prioritaire du PAN. Cette mission continue à mobiliser les énergies du PAN aujourd'hui et à l'avenir.

Les investissements réalisés jusqu'à présent ont permis l'implantation de PME et le développement du transport de marchandises par voie d'eau pour les produits de carrière essentiellement et dans une moindre mesure de produits agricoles et de matériaux de construction.

Ces activités doivent bien entendu continuer à être soutenues au travers des investissements réalisés par le PAN.

Toutefois, le PAN se positionne dans les nouvelles filières telles que le transport des déchets, le transport par containers. Ces filières seront génératrices de nouvelles activités comme des unités de recyclage et de traitement des déchets, de réparation de containers, dont la localisation devrait judicieusement être réalisée à proximité des quais de transbordement, favorisant ainsi la création de nouveaux emplois et de nouvelles ressources financières pour le PAN.

C'est ainsi que divers projets concrets sont actuellement en cours :

- création d'une nouvelle plate-forme multimodale le long de la Sambre à Auvélais pour le transport par containers des matières premières et des produits finis des entreprises situées à proximité : Solvay et AGC Flat glas. Cette plate-forme servira

également de plate-forme logistique pour les développements futurs attendus, d'une part par la future liaison fluviale Seine Nord-Europe à l'horizon 2018, et d'autre part par le développement de trafic fluvial de container lié au partenariat entre le Port de Givet et le PAN.

Cette plate-forme d'un coût de 6.000.000 € sera opérationnelle dans le courant de l'année 2012.

- Création d'un nouveau quai de chargement le long de la Sambre à Floriffoux pour le transbordement de déchets ménagers par barges vers l'incinérateur INTRADEL à Liège, avec création en arrière de ce quai de plusieurs unités de recyclage du verre et des déchets de bois. Ultérieurement, d'autres filières de valorisation seront mises en place : emballages, déchets de produits électroniques. Ce site est devenu opérationnel depuis septembre 2010.
- acquisition de terrains à Moignelée (Auvélais) où, avec le concours des fonds européens FEDER, un projet est en cours pour l'aménagement d'un parc d'entreprises et d'un quai de chargement de 200m. Un candidat concessionnaire est pressenti pour développer une unité de production de combustibles à partir de culture d'arbustes à croissance rapide, ainsi qu'une unité de cogénération.
- En partenariat avec VNF (Voies navigables de France) et le port de Givet, une étude est en cours pour identifier les actions à mener et les investissements à réaliser pour développer entre les 2 ports le transport fluvial de containers.

VOLET TOURISTIQUE

L'activité de tourisme fluvial liée aux infrastructures de plaisance à Amée et Jambes prend progressivement son essor et contribue au développement touristique et économique de Namur et de sa région.

Des synergies sont recherchées, notamment avec la Province de Namur pour accroître l'attractivité de ces sites.

Parmi les projets envisagés figure la création d'itinéraires en boucles au départ de Namur en rejoignant les canaux du Nord de la France et un retour via la Sambre, ceci grâce à un programme de coopération transfrontalière cofinancé par l'Europe dans le cadre de INTERREG.

Depuis l'été 2010, la Ville de Namur gère une plage et un bassin de natation protégé, en accord avec le PAN ;

Divers aménagements nouveaux sont en préparation :

- l'extension du nombre de pontons d'accostage au port de plaisance d'Amée pour faire face à l'augmentation notable de ce port constatée au cours des 2 dernières années et anticiper sa saturation prochaine ;
- la modernisation des pontons vieillissants du Port Hallet à Jambes.



2. Missions du P.A.N.

2.1. LES MISSIONS DU PORT AUTONOME DE NAMUR

Le Port autonome de Namur est un Organisme d'Intérêt public constitué par l'association de la Région wallonne, de la Province de Namur, de la Ville de Namur, de la Ville d'Andenne, de la Commune de Floreffe, de la Commune de Sambreville, et du Bureau économique de la Province de Namur (BEP).

MISSIONS DU PORT

Les missions de l'Association consistent à gérer, aménager et équiper des zones portuaires et des zones industrielles qui lui appartiennent ou qui lui ont été confiées par les associés afin de les mettre à disposition des utilisateurs de la voie navigable ou d'autres candidats investisseurs.

Le Port autonome de Namur est habilité à accorder, dans ces zones, des concessions et des autorisations aux candidats investisseurs et aux utilisateurs de la voie d'eau.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent le long de la Meuse et de la Sambre sur le territoire de la Province de Namur. Elles s'étendent sur 143,20 hectares dont 97,75 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée (jusqu'à 90 ans pour des investissements très importants par rapport à la surface concédée). Ces 97,75 hectares se trouvent principalement en "zone industrielle" au plan de secteur et sont répartis en 25 zones portuaires.

Actuellement, 45,44 hectares ne peuvent être concédés :

- 41,40 ha sont réservés aux équipements collectifs tels que voiries portuaires, cabines électriques, zones boisées destinées à isoler les zones industrielles des zones d'habitat voisines, etc....
- 4,04 ha sont à aménager.

2.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un conseil d'administration, constitué de 18 membres, gère l'Association. Deux commissaires désignés par le Gouvernement wallon sont chargés du contrôle de l'Association.

Au 31 décembre 2007, le Conseil était composé comme suit.

PRESIDENT

Monsieur B. ANSELME
Domaine du Long Sart, 18
5021 Boninne

VICES-PRESIDENTS

Monsieur M. BRUYR
Rue de Raurais, 47
5020 Suarlée

Monsieur F. VERBORG
Rue de Sclaigheaux, 660
5300 Vezin

COMMISSAIRES DESIGNES PAR LE GOUVERNEMENT WALLON

Madame Gwenaëlle GROVONIUS
Rue Charles Zoude, 26
5000 Namur

Monsieur Thibaut MOUZELARD
Rue de Bruyère, 116
5300 Bonneville

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

Région wallonne

Madame Fabienne BALFROID
Rue Ferme d'en haut, 5 5170 Profondeville

Monsieur Tanguy AUSPERT
Avenue du Bois l'Evêque, 49 5100 Andoy-
Wierde

Monsieur Alain GENETTE
Avenue Gouverneur Bovesse, 18 5100 Jambes

Monsieur Frédéric LALOUX
Rue de Dave, 473 5100 JAMBES

Monsieur Luc VANDENDORPE
Rue Saint Léger, 34 5170 Profondeville

Madame Sandrine LACROIX
Rue Charles Heuze, 36 5060 Sambreville

Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN
Avenue de la Pairelle,74 5000 Namur

Province de Namur

Monsieur Claude BULTOT
Rue Louis Bossus, 1 5540 Hastière

Monsieur Fabien SCAILLET
Rue de Corenne, 30 5620 Florennes

Monsieur Pierre GENNART
Rue de Mettet, 179 5620 Florennes

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

Région wallonne

Monsieur Bernard GARCEZ
Route de Gembloux, 13D6 5310 Eghezée

Monsieur Jean-Michel BAIJOT
Rue Bransart, 141 5200 Malonne

Monsieur Jacques MOISSE
Rue des Vivis, 16 5101 Erpent

Monsieur Michel NICOLAS
Rue du Perseau, 30 5100 Wierde

Monsieur Francis COLLOT
Avenue Reine Astrid, 3 5170 Profondeville

Madame Dominique HICGUET
Rue de la Forme, 6 5340 Mozet

Monsieur Dimitri LHOSTE
Allée de Néris,18 5100 Wépion

Province de Namur

Monsieur Alexandre DEPAYE
Route de Huy, 21 5351 Haillot

Monsieur Luc Delire
Rue du Rivage, 17 5170 Rivière

Madame Françoise SARTO
Place de Sart St Laurent 5070 Sart St Laurent

ADMINISTRATEURS EFFECTIFS

BEP

Monsieur Marc BRUYR
Rue de Raurais, 47 5020 Suarlée

Monsieur Luc PIETTE
Rue de Maharenne, 39 5537 Denée

Monsieur Francis VERBORG
Rue de Sclaigheaux, 660 5300 Vezin

Ville de Namur

Monsieur Jacques ETIENNE
Rue Fonds des Chênes, 195 5100 Wépion

Monsieur Arnaud GAVROY
Rue des Houblonnières, 10 5000 Namur

Ville d'Andenne

Monsieur Vincent SAMPAOLI
Place des Tilleuls, 1 5300 Andenne

Commune de Floreffe

Monsieur André BODSON
Rue de Fosses, 27 5150 Floreffe

Commune de Sambreville

Monsieur Jean-Charles LUPERTO
Chaussée de Charleroi, 7 5060 Sambreville

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

BEP

Monsieur Jean KUYSKENS
Bois de Nerverlée, 2 5020 Temploux

Monsieur Michel LIBERT
Clos St Pierre, 21 5541 Hastière-par-Dela

Monsieur Roger DEWART
Rue Bocage, 9 5310 Eghezée

Ville de Namur

Monsieur Alain DETRY
Chaussée de Dinant, 149 5000 Namur

Madame Patricia GRANDCHAMPS
Avenue de la Pairelle, 44 5000 Namur

Ville d'Andenne

Monsieur Guy HAVELANGE
Rue des Priesses, 523 5300 Andenne

Commune de Floreffe

Monsieur Albert MABILLE
Rue Gubin, 11 5150 Floriffoux

Commune de Sambreville

Monsieur Philippe HANCK
Rue du Culot du Bois, 21 5060 Sambreville

2.3. LE SERVICE DE GESTION

Le Service de Gestion du Port assure l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration ainsi que la gestion journalière de l'Association.

PERSONNEL DE GESTION :

Les agents du Port font partie du personnel du Service Public de Wallonie. Ils sont mis à la disposition du Port, à temps partiel, par le Gouvernement wallon.

- Directeur : Marc BAUVIN
- Affaires générales et investissements : Vincent Feller
- Gestion financière et relations extérieures (autres ports wallons, niveau fédéral et européen) : Claude MARTIN

- Promotion et Secrétariat du Conseil : Jean-Jacques HANSE et Katty BOURGEOIS
- Eco-conseillère : Ann-Françoise WIAME
- Assistance administrative : Jocelyne PHILIPPART et Dominique Verborg (à partir du 01/06/2011)
- Secrétariat : Katty Bourgeois et Nathalie ISTACE.

SIEGE DU PORT :

Les services du Port autonome de Namur sont installés place Léopold, 3 à 5000 Namur.

Téléphone: 081/24.09.50.

Téléfax: 081/24.09.55.

E mail : info@portnamur.be

Internet : <http://www.portnamur.be>

2.4. IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES

Depuis la création du Port autonome de Namur en 1978, la gestion de 25 ports et zones portuaires ou industrielles ainsi que de 5 ports publics lui a été confiée. L'implantation de ces ports et zones portuaires est indiquée sur les cartes reprises aux pages à ci-après.

Les ports sont plus particulièrement réservés aux utilisateurs de la voie d'eau tandis que les zones portuaires et industrielles peuvent être concédées tant à ceux-ci qu'à des investisseurs industriels ne l'utilisant pas.

Les ports publics sont réservés exclusivement au chargement et au déchargement des bateaux. Ils ne peuvent être concédés et leur utilisation est conditionnée à l'obtention d'une autorisation à titre précaire ou d'une autorisation d'effectuer des opérations isolées comme défini au chapitre "Conditions d'installation".

Plusieurs ports et zones portuaires sont en cours de création, d'extension ou d'équipement. Ils seront à la disposition des candidats utilisateurs de la voie navigable ou des investisseurs industriels au cours des prochaines années.

Les zones portuaires gérées par le Port autonome de Namur se trouvent presque exclusivement en "zone industrielle" au plan de secteur.

Les ports situés le long de la Meuse en aval de Namur sont accessibles aux bateaux de 2.000 tonnes et aux convois poussés de 9.000 T. Ceux situés le long de la Sambre et le long de la Meuse en amont de Namur sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes.

Les zones gérées par le Port autonome de Namur se situent au carrefour du réseau européen de voies navigables reliant la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Elles bénéficient d'un accès aisé vers les grands ports européens. En outre, l'ouverture récente de la liaison Rhin-Main-Danube permet aux bateaux naviguant sur le réseau ouest européen de rejoindre aisément les pays de l'Est de l'Europe.

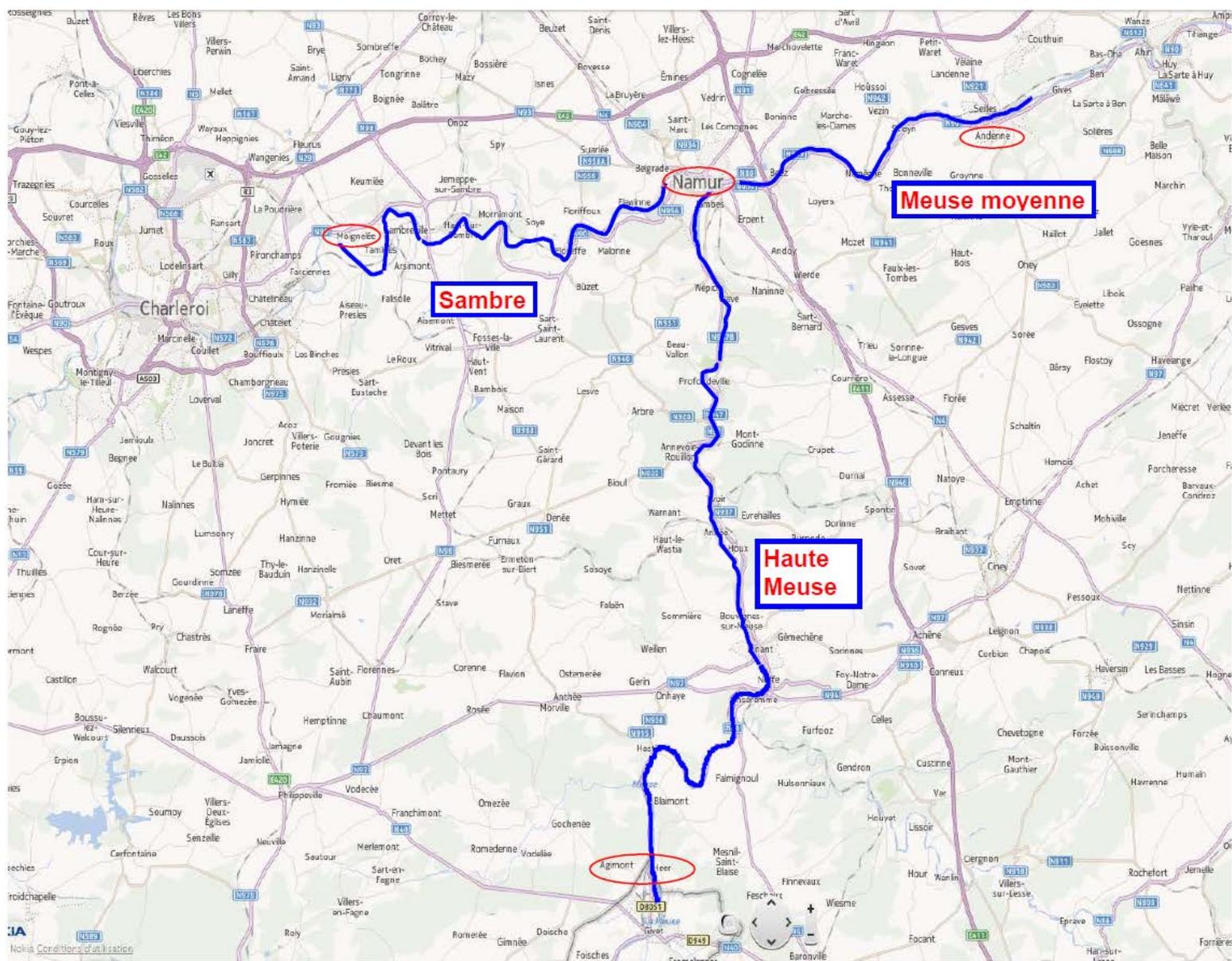
La zone portuaire de Malonne est raccordée directement au réseau S.N.C.B. par une voie de desserte aboutissant à la gare de Flawinne située sur la dorsale wallonne.

Les zones portuaires de Tamines, de Beez, de Malonne et de Seilles sont spécialement équipées en eau potable, en force motrice et en égouts. Les autres zones se trouvent le long de voiries où de tels équipements existent.

Toutes les zones se trouvent à moins de 10 kilomètres d'une autoroute. Elles sont reliées au réseau autoroutier par des routes communales et régionales.

Les croquis des zones portuaires repris à l'annexe 1.

Domaine de gestion du Port Autonome de Namur

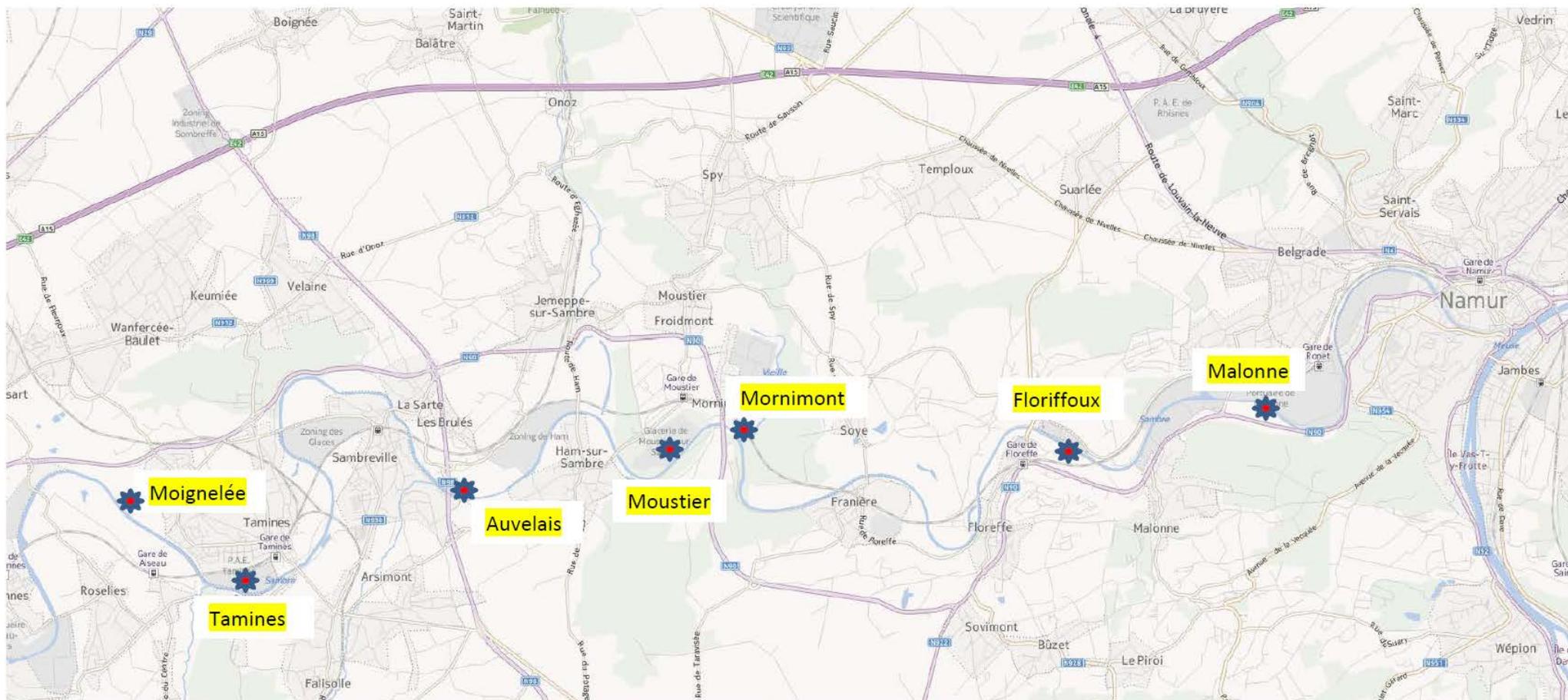


Sur la Sambre :
De Moignelée à Namur

Sur la Meuse moyenne :
De Namur à Andenne

Sur la Haute Meuse
De Namur à Heer Agimont (frontière française)

IMPLANTATION DES ZONES PORTUAIRES LE LONG DE LA SAMBRE EN AMONT DE NAMUR



2.5. Conditions d'installation - tarification

Les conditions d'installation et les montants des redevances et péages sont fixés par l'Arrêté du Gouvernement wallon du 30 juillet 1992 publié au Moniteur belge du 29 septembre 1992.

Les montants des redevances et péages dont question ci-après sont liés à l'indice général des prix à la production industrielle.

Il existe trois moyens d'obtenir le droit d'occuper les terrains ou d'utiliser les murs de quai dont la gestion a été confiée au Port autonome de Namur :

- 1) Le contrat de concession.
- 2) L'autorisation à titre précaire.
- 3) L'autorisation d'effectuer des opérations isolées.

2.5.1. LE CONTRAT DE CONCESSION.

Des contrats de concession peuvent être octroyés à des utilisateurs de la voie d'eau ou à des candidats investisseurs industriels aux conditions suivantes :

Montants des redevances de concession (hors T.V.A.):

- zone de quai (située à l'arrière d'un mur de quai sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle valorisée par la présence d'une route (située à l'arrière de la route sur 30 m de profondeur) : 0,3966 Euros/m²/an.
- zone industrielle (située à l'arrière des zones précitées) : 0,1983 Euros/m²/an.

Des suppléments aux montants de base sont prévus pour les zones situées en agglomération et pour celles spécialement équipées.

En ce qui concerne les surfaces bâties et les terrains concédés pour des implantations à caractère commercial, le Conseil d'Administration détermine le montant des redevances.

Durée des concessions :

La durée des concessions est fixée par le Conseil d'Administration en fonction des investissements que le concessionnaire compte réaliser sur la zone concédée :

	Durée de la concession.
pas d'investissement	5 ans
peu d'investissement	10 ans
investissement important	30 ans
investissement très important	3 x 30 ans

En cas d'accord des parties, les concessions sont renouvelables.

Péages sur tonnage manipulé :

Dans toute l'étendue des zones gérées par le Port autonome de Namur, chaque opération de manutention de matériaux donne lieu au paiement d'un péage par tonne manipulée.

a) Dans les zones portuaires.

L'usage d'un quai implique un trafic fluvial annuel minimum de 150 tonnes/mètre courant de quai comptabilisé à 0,0372 €/t.

Le péage pour trafic fluvial est dégressif pour le tonnage manipulé qui dépasse le minimum annuel imposé, soit :

de 151 à 300 t/mètre courant de quai : 0,0186 €/t,
au-delà de 300 t/mètre courant de quai : 0,0093 €/t.

b) Dans les zones industrielles.

Le péage pour trafic par camions ou wagons est fixé uniformément à 0,0496 €/t.

Dans tous les cas, il est imposé pour l'ensemble de la concession un péage global annuel correspondant à un trafic minimum de 1 t/m². Si le total des trafics par

rapport à la superficie de la concession n'atteint pas la valeur de 1 t/m², le déficit est compté au tarif forfaitaire de 0,0496 €/t.

2.5.2. L'AUTORISATION A TITRE PRECAIRE.

Des autorisations d'occupation à titre précaire peuvent être accordées pour des durées indéterminées mais généralement courtes. Ces autorisations sont révocables moyennant préavis de deux mois (de l'une ou l'autre des parties).

Les montants des redevances pour des autorisations à titre précaire sont fixés par le Conseil d'Administration.

Les péages sont fixés à :
0,0496 €/t pour le trafic par camions ou par wagons,
0,0372 €/t pour le trafic par voie d'eau.

2.5.3. L'AUTORISATION D'EFFECTUER DES OPERATIONS ISOLEES.

Le Conseil d'Administration peut accorder l'autorisation d'effectuer des opérations isolées de chargement et de déchargement de bateaux dans les ports publics ou dans les zones portuaires non concédées.

Pour les opérations isolées, le péage est uniformément fixé à 0,0744 € la tonne manipulée.

3. Bilans des activités 2011

Découlant des missions qui lui ont été assignées, (voir chapitre 2), le Port Autonome de Namur gère, aménage et équipe les zones portuaires situées le long de la voie d'eau pour les mettre à disposition des utilisateurs de la voie d'eau et d'autres candidats investisseurs, selon des conditions tarifaires qui sont décrites au chapitre 2.

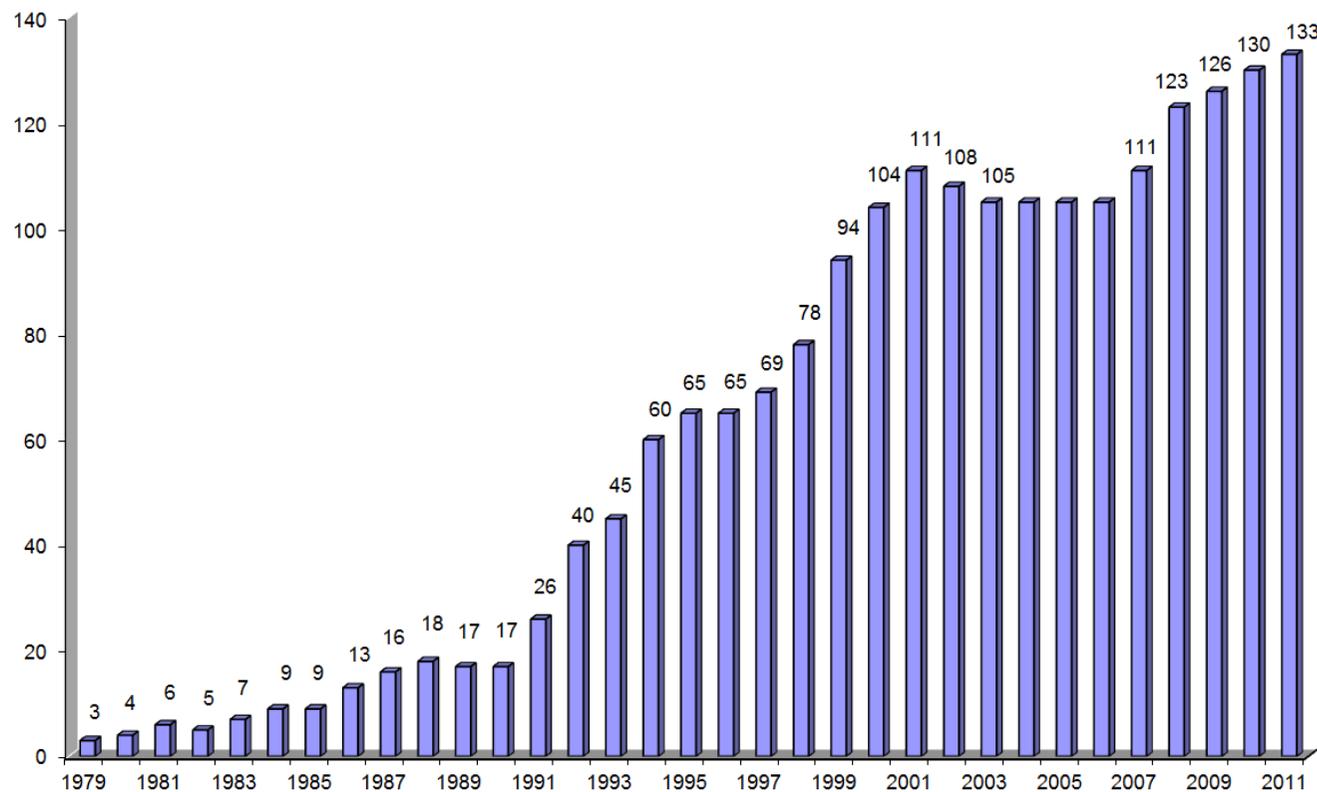
Depuis 2003, le Port Autonome gère également 2 activités liées au tourisme fluvial, à savoir les ports de plaisance de Jambes et d'Amée et le restaurant de la plage d'Amée.

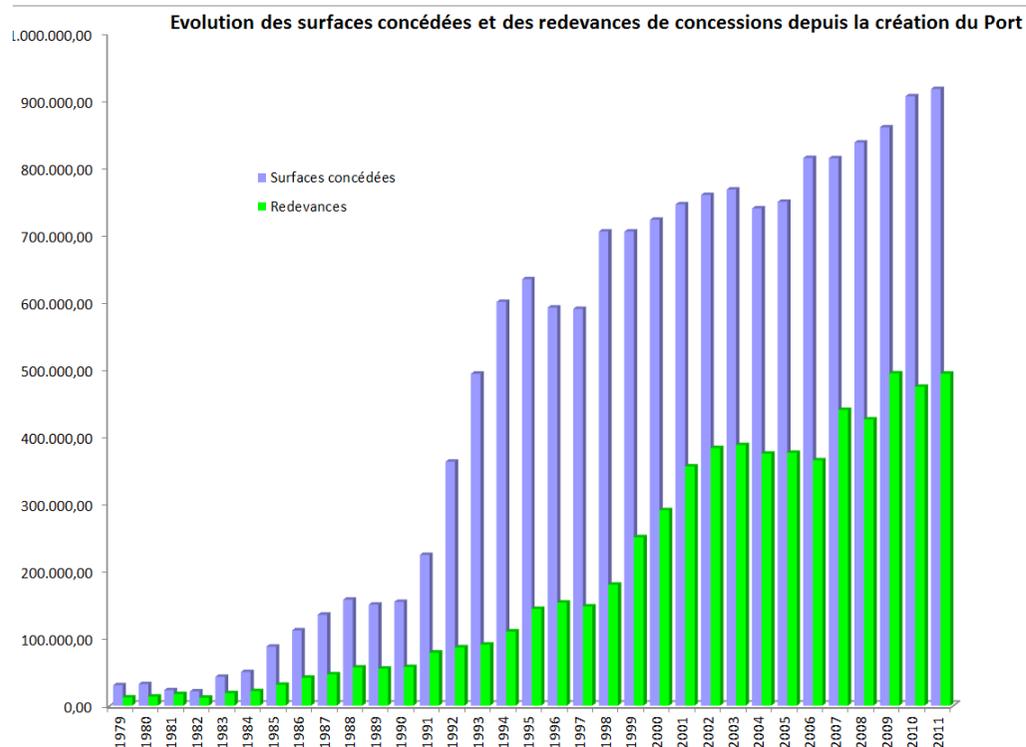
L'activité du Port Autonome comporte ainsi deux volets: l'un, industriel lié au transport de marchandises et aux activités commerciales, l'autre, touristique, lié au développement de la plaisance.

3.1. ACTIVITES INDUSTRIELLES

Ces activités se déroulent sur l'ensemble des ports et des zones portuaires situés le long de la Meuse et de la Sambre en Province de Namur. Leur implantation est décrite de manière précise au chapitre 2.

Evolution du nombre de concessions accordées depuis la création du PAN en 1978





Le graphique ci-contre montre l'évolution des surfaces mises en concession (bâtonnets bleus) et des redevances de concessions (bâtonnets verts) depuis la création du Port Autonome de Namur.

Les deux graphiques montrent une tendance globale en progression régulière depuis la création du PAN en 1978, tant en superficies concédées qu'en redevances de concession.

3.1.1. Occupation des zones portuaires

Les zones portuaires et les ports, du fait de leur superficie, se prêtent à l'octroi de concession de longue durée. Elles sont presque exclusivement situées en zone industrielle au plan de secteur.

- 97,75 ha peuvent être concédés actuellement sous forme de contrats de concession de longue durée
- 4 ha sont encore à aménager ; ils concernent essentiellement la plate-forme multimodale d'Auvelais (2,45 ha) et le port d'Yvoir (1,58 ha)
- Actuellement, 91,66 ha sont concédés et 6,00 ha sont disponibles.

Le tableau en page suivante fournit une vue d'ensemble de l'occupation des zones portuaires au 31 décembre 2011

Occupation des zones portuaires – situation au 31 décembre 2011

Zones portuaires	Surfaces totales	Surfaces à aménager	Surfaces concédables		Surfaces concédées	Surfaces disponibles	
			Au 31/12/11	après aménagements		Au 31/12/11	après aménagements
Zone portuaire de Taminés	136.477,00	0,00	104.654,00	104.654,00	104.606,00	48,00	48,00
Zone portuaire d'Auvelais	40.495,00	24.445,00	7.704,00	32.149,00	7.704,00	0,00	24.445,00
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain	770,00	0,00	770,00	770,00	770,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Mornimont	21.502,00	0,00	11.115,00	11.115,00	1.025,00	10.090,00	10.090,00
Port de Moustier	8.090,00	0,00	1.598,00	1.598,00	1.598,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Floriffoux	82.390,00	0,00	76.041,00	76.041,00	76.041,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Malonne	187.450,00	0,00	145.077,00	145.077,00	145.077,00	0,00	0,00
Zoning de Malonne	2.620,00	0,00	1.820,00	1.820,00	1.820,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Heer Agimont	4.592,00	0,00	4.592,00	4.592,00	4.592,00	0,00	0,00
Port d'Anhée	5.166,00	0,00	5.166,00	5.166,00	5.166,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Lustin	4.577,00	0,00	4.577,00	4.577,00	4.577,00	0,00	0,00
Port d'Yvoir	15.795,00	15.795,00	0,00	15.795,00	0,00	0,00	15.795,00
Zone portuaire de Basbaras	8.384,00	0,00	7.950,00	7.950,00	7.950,00	0,00	0,00
Zone portuaire d'Enhaive	10.285,00	0,00	9.016,00	9.016,00	9.016,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Jambes	15.806,00	0,00	15.806,00	15.806,00	15.806,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Beez	58.853,40	0,00	49.661,40	49.661,40	49.661,40	0,00	0,00
Port de Lives	5.411,00	0,00	3.811,00	3.811,00	3.811,00	0,00	0,00
Port de Maizeret	4.261,00	0,00	4.246,00	4.246,00	4.246,00	0,00	0,00
Port de Marche-les-Dames	16.029,00	0,00	15.819,20	15.819,20	15.819,20	0,00	0,00
Zone portuaire de Namèche	148.216,55	0,00	9.203,55	9.203,55	9.203,55	0,00	0,00
Port de Samson	10.045,00	0,00	10.045,00	10.045,00	10.045,00	0,00	0,00
Zone portuaire de Sclayn	36.329,00	0,00	31.738,50	31.738,50	23.901,00	7.837,50	7.837,50
Port de Vezin	41.524,00	0,00	14.628,00	14.628,00	12.378,00	2.250,00	2.250,00
Zone portuaire de Sclaigneaux	71.484,00	0,00	61.520,00	61.520,00	60.029,00	1.491,00	1.491,00
Zone portuaire de Seilles	474.746,00	0,00	376.800,12	376.800,12	337.631,59	39.168,53	39.168,53
Port d'Andenne	20.567,00	0,00	4.116,00	4.116,00	4.116,00	0,00	0,00
Totaux :	1.431.864,95	40 240,00	977.474,77	1.017.714,77	916.589,74	60.885,03	101.125,03

3.1.2. Recettes de concessions

Le tableau 6 ci-dessous donne les recettes de concessions par zones portuaires et pour chaque concessionnaire.

En annexe 2, figure le tableau de tous les terrains mis en concession

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Tamines	A.M.S. Déménagement	1.901,13	0,00	274,66	2.175,79
	Automat 2000 S.A.	362,75	0,00	45,36	408,11
	B.B.G.A	1.687,95	0,00	240,75	1.928,70
	BdD Montage	1.045,47	0,00	210,64	1.256,11
	BEP Expansion économique	3.586,39	0,00	860,72	4.447,11
	Boffe R. et Roman Jesus	1.874,32	0,00	377,88	2.252,20
	Brigode Financial SPRL	1.748,11	0,00	181,47	1.929,58
	CALABRESE Tino	1.412,73	0,00	273,81	1.686,54
	Cinergec S.A.	1.168,91	0,00	201,54	1.370,45
	Commune de Sambreville	1.936,01	0,00	351,55	2.287,56
	Debilde Bricolage S.A.	317,62	0,00	39,70	357,32
	Debroux	1.858,75	0,00	359,77	2.218,52
	DEWITTE (Mr)	685,98	0,00	111,09	797,07
	Electros & Cuisines DEFITEC sprl	187,56	0,00	23,45	211,01
	IDEG	4,30	0,00	1,07	5,37
	I.G.E.T.C. SPRL	2.143,00	0,00	374,58	2.517,58
	Mestdagh S.A.	4.995,26	0,00	893,77	5.889,03
	MG Pose	1.980,38	0,00	323,47	2.303,85
	New Laboratoires Réunis	562,82	0,00	67,54	630,36
	Nikolic	690,55	0,00	109,22	799,77
Pascal Cornille	681,68	0,00	110,02	791,70	
Pneus Z SPRL	1.646,32	0,00	258,55	1.904,87	

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Tamines (suite)	Proneservim	4.321,52	0,00	0,00	
	Toufane	2.171,06	0,00	361,58	
Total Tamines		38.970,57	0,00	6.052,19	38.168,60
Auvelais	Carmeuse	619,08	0,00	0,00	619,08
	IDEG	6,72	0,00	1,68	8,40
	Paysages et Patrimoine asbl	322,75	0,00	0,00	322,75
	Sobémo S.A.	2.457,51	6.159,35	748,89	9.365,75
Total Auvelais		3.406,06	6.159,35	750,57	10.315,98
Auvelais / St Gobain	St Gobain	413,79	2.359,84	0,00	2.773,63
Total Auvelais / St Gobain		413,79	2.359,84	0,00	2.773,63
Mornimont	Sandrée	550,46	799,41	114,12	1.463,99
Total Mornimont		550,46	799,41	114,12	1.463,99
Moustier	AGC Flat Glass Europe SA	858,81	6.710,67	0,00	7.569,48
Total Moustier		858,81	6.710,67	0,00	7.569,48
Floriffoux	B.P.M.N.	644,88	362,56	550,70	1.558,14
	Hublet SPRL	-7.247,04	0,00	1.297,76	-5.949,28
	Les Silos de Floreffe s.c.r.l.	1.308,92	3.121,65	0,00	4.430,57
Total Floriffoux		-5.293,24	3.484,21	1.848,46	39,43
Malonne	Ateliers Classic Boats	29.057,61	0,00	843,77	29.901,38
	BEP Environnement	1.565,00	0,00	286,45	1.851,45
	Degreeef	1.074,26	0,00	177,29	1.251,55

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Malonne (suite)	Denimat SPRL	2.310,97	0,00	448,76	2.759,73
	Hydrocar S.A.	4.488,04	0,00	1.122,58	5.610,62
	TEC.	11.848,31	0,00	2.918,39	14.766,70
	Véolia	5.623,70	0,00	1.405,92	7.029,62
	Wilmet S.A.	8.537,80	0,00	1.242,40	9.780,20
Total Malonne		64.505,69	0,00	8.445,56	72.951,25
Zoning de Malonne	Gillain	13.427,68	0,00	122,32	13.550,00
Total zoning de Malonne		13.427,68	0,00	122,32	13550,00
Heer Agimont	BPM	-3.545,01	0,00	0,00	-3.545,01
	Dolomies de Merlemont	1.420,38	1.111,57	0,00	2.531,95
Total zone portuaire Heer Agimont		-2.124,63	1.111,57	0,00	-1.013,06
Anhée	Carrières de Haut-le-Wastia	2.416,03	2.429,59	0,00	4.845,62
Total Anhée		2.416,03	2.429,59	0,00	4.845,62
Lustin	Sagrex S.A.	1.965,24	3.491,86	0,00	5.457,10
Total Lustin		1.965,24	3.491,86	0,00	5.457,10
Basbaras	Basbaras Distribution S.A.	4.237,12	30,27	0,00	4.267,39
Total Basbaras		4.237,12	30,27	0,00	4.267,39
Enhaive	Forem	25.370,30	0,00	0,00	25.370,30
	Thomas et Piron	445,09	0,00	0,00	445,09
	Ville de Namur	5.008,83	0,00	163,98	5.172,81
	Westia	19.990,14	0,00	0,00	19.990,14
Total Enhaive		50.814,36	0,00	163,98	50.978,34

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Jambes	Inducom S.A.	9.677,01	0,00	812,79	10.489,80
	Interbéton S.A.	483,93	7.951,53	0,00	8.435,46
Total Jambes		10.160,94	7.951,53	812,79	18.925,26
Beez	De Graeve S.A.	4.813,19	0,00	1.197,69	6.010,88
	Geniemat SPRL	561,36	0,00	147,19	708,55
	IDEG	234,15	0,00	58,21	292,36
	Meuse & Sambre S.A.	3.526,69	0,00	423,23	3.949,92
	Sagrex S.A.	9.021,45	12.064,93	0,00	21.086,38
	Ville de Namur	2.740,71	0,00	423,41	3.164,12
Total Beez		20.897,55	12.064,93	2.249,73	35.212,21
Lives	Sagrex S.A.	1.975,06	0,00	1.721,39	3.696,45
Total Lives		1.975,06	0,00	1.721,39	3.696,45
Maizeret	Carrières de Leffe S.A.	2.281,94	5.407,11	0,00	7.689,05
Total Maizeret		2.281,94	5.407,11	0,00	7.689,05
Marche-le-Dames	Dolomies de Marche-les-Dames	7.902,45	36.769,79	0,00	44.672,24
Total Marche les Dames		7.902,45	36.769,79	0,00	44.672,24
Namèche	BAV sprl	227,07	0,00	0,00	227,07
	Panistar S.A.	10.085,02	0,00	590,16	10.675,18
Total Namèche		10.312,09	0,00	590,16	10.902,25
Samson	Carmeuse S.A.	4.672,72		443,52	5.116,24
Total Samson		4.672,72	0,00	443,52	5.116,24

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Sclayn	Andenne Pro services	4.086,34	0,00	711,93	4.798,27
	Dolomies de Marche-les-Dames	4.120,89	0,00	0,00	4.120,89
	Immobilière Blaton S.A.	2.173,10	0,00	733,40	2.906,50
Total Sclayn		10.380,33	0,00	1.445,33	11.825,66
Vezein	Dolomies de Marche-les-Dames	3.698,26	0,00	3.227,35	6.925,61
	PH Bois	2.418,26	0,00	0,00	2.418,26
Total Vezein		6.116,52	0,00	3.227,35	9.343,87
Sclaigneaux	A. L. G. S.A.	101,03	0,00	12,63	113,66
	Carmeuse S.A.	4.955,14	2.704,34	411,75	8.071,23
	GERDAY TRAVAUX s.a.	2.508,20	0,00	627,06	3.135,26
	HBB	763,63	0,00	130,51	894,14
	Pêche	2.444,95	73,24	0,00	2.518,19
	S.W.D.E.	352,83	0,00	88,21	441,04
	Ville d'Andenne	30.314,01	0,00	854,50	31.168,51
Total Sclaigneaux		41.439,79	2.777,58	2.124,66	46.342,03
Seilles	A.I.E.G.	3.722,62	0,00	837,94	4.560,56
	A. L. G.	177,36	0,00	22,17	199,53
	Ateliers Robert S.A.	5.914,54	0,00	737,30	6.651,84
	Branders	498,82	0,00	0,00	498,82
	Carma SPRL	1.247,14	0,00	230,24	1.477,38
	Carvajal Denis	6.125,86	0,00	0,00	6.125,86
	Chaudronneries & Tuyauteries indust	1.501,56	0,00	308,02	1.809,58
	Chéricoux S.A.	1.825,87	0,00	383,65	2.209,52
	COLLIGNON Willy	806,14	0,00	201,54	1.007,68
	Cuisitec	447,65	0,00	111,97	559,62

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Seilles (suite)	Deltalak	508,91	0,00	127,29	636,20
	Devos	862,24	0,00	215,66	1.077,90
	D.L.M. & Partners S.A.	643,85	0,00	120,05	763,90
	DRIVIT	1.298,35	0,00	324,76	1.623,11
	Dumoulin S.A.	440,70	1.718,67	0,00	2.159,37
	Fonderies Lecomte	3.098,05	0,00	756,09	3.854,14
	Fournipac	2.525,21	0,00	378,58	2.903,79
	Gecibat	4.568,22	0,00	77,84	4.646,06
	IDPAK SA	8.193,69	0,00	218,16	8.411,85
	LOUIS Carrosserie	268,71	0,00	33,59	302,30
	Métal Protection	14.919,49	0,00	671,65	15.591,14
	Meuse & Sambre S.A.	43.183,57	0,00	2.281,40	45.464,97
	Moniquet	1.505,74	0,00	268,08	1.773,82
	Mossoux SPRL	2.642,89	0,00	492,51	3.135,40
	MS3	12.438,78	0,00	2.430,66	14.869,44
	N.M.M.	9.614,45	0,00	429,32	10.043,77
	Norland	22.333,40	3.277,47	836,16	26.447,03
	Père Olive	18.464,63	0,00	3.943,23	22.407,86
	PIROTTE V.	234,83	0,00	58,73	293,56
	Prison d'Andenne	217,66	0,00	44,33	261,99
	Rétro Snack	2.228,70	0,00	96,78	2.325,48
	S.C.A.M	881,39	5.158,16	0,00	6.039,55
	T.W.T. S.A.	6.089,50	0,00	0,00	6.089,50
	Techno Métal Industrie SPRL	3.136,96	0,00	521,75	3.658,71
	Tech Sign	7.904,30	0,00	162,24	8.066,54
	Transport Abraham	10.499,87	0,00	1.948,31	12.448,18
Total Seilles		200.971,65	10.154,30	19.270,00	230.395,95

Ports et zones portuaires	Concessionnaires	Redevance de concession (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (en € HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (en € HTVA)	Total des recettes (en € HTVA)
Andenne	Andenne Mat	2.097,43	730,19	0,00	2.827,62
Total Andenne		2.097,43	730,19	0,00	2.827,62

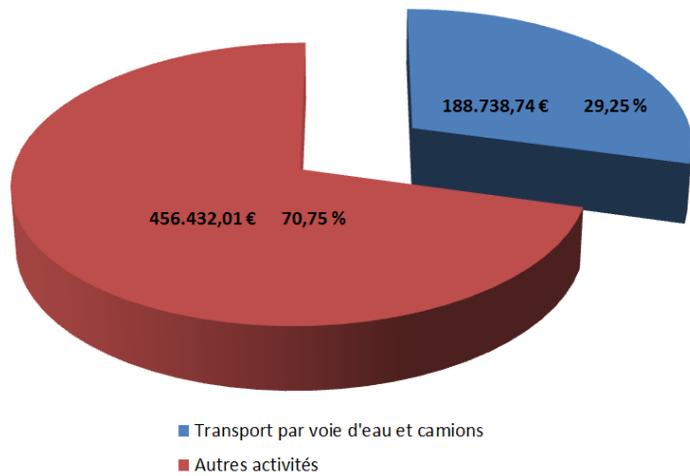
Totaux pour l'ensemble des zones portuaires :		493.356,41	102.432,20	49.382,13	645.170,74
--	--	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

3.1.3. Ventilation des concessions par type d'activités

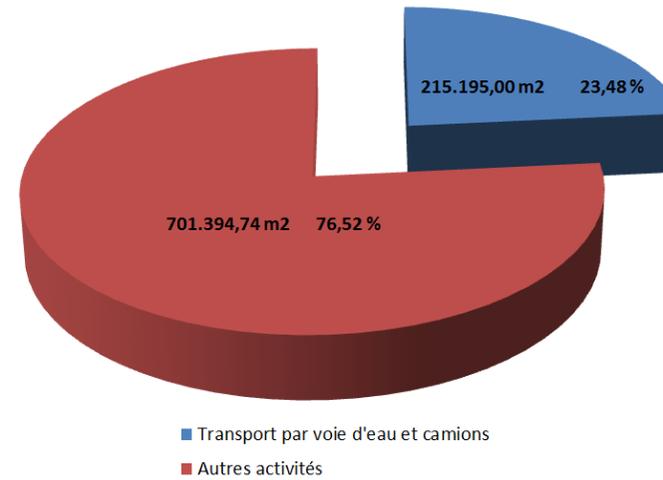
Le tableau ci-dessous reprend les concessionnaires qui opèrent des transbordements de marchandises par la voie d'eau ou par camions dans les zones portuaires.

Concessionnaires	Surface des concessions (m2)	Redevance de concession (HTVA)	Redevance sur tonnages manipulés (HTVA)	Redevance sur tonnages manquants (HTVA)	Total des recettes (HTVA)
Dolomies de Marche-les-Dames	23.950,00	15.721,60	36.769,79	3227,35	55.718,74 €
Sagrex S.A.	19.537,00	12.961,75	15.556,79	1721,39	30.239,93 €
AGC Flat Glass Europe SA	1.598,00	858,81	6.710,67	0,00	7.569,48 €
Carrières de Leffe S.A.	4.246,00	2.281,94	5.407,11	0,00	7.689,05 €
Carrières de Haut-le-Wastia	5.166,00	2.416,03	2.429,59	0,00	4.845,62 €
Les Silos de Floreffe	4.151,00	1.308,92	3.121,65	0,00	4.430,57 €
Dumoulin S.A.	820,00	440,70	1.718,67	0,00	2.159,37 €
Dolomies de Merlemont	4.592,00	1.420,38	1.111,57	0,00	2.531,95 €
S.C.A.M	1.640,00	881,39	5.158,16	0,00	6.039,55 €
Interbéton S.A.	908,00	483,93	7.951,53	0,00	8.435,46 €
St Gobain	770,00	413,79	2.359,84	0,00	2.773,63 €
Hublet	70.690,00	-7.247,04	0,00	1.297,76	-5.949,28 €
Carmeuse	10.045,00	10.246,94	2.704,34	855,27	13.806,55 €
Norland	41.539,00	22.333,40	3.277,47	836,16	26.447,03 €
Sobémo S.A.	6.427,00	2.457,51	6159,35	748,89	9.365,75 €
Pêche	4.825,00	2.444,95	73,24	0,00	2.518,19 €
B.P.M.N.	1.200,00	644,88	362,56	550,70	1.558,14 €
Andenne Mat	4.116,00	2.097,43	730,19	0,00	2.827,62 €
Sandrée	1.025,00	550,46	799,41	114,12	1.463,99 €
Basbaras Distribution S.A.	7.950,00	4.237,12	30,27	0,00	4.267,39 €
Totaux :	215.195,00	76.954,89 €	102.432,20 €	9.351,64 €	188.738,73 €

Ventilation des recettes d'activités



Ventilation des surfaces des concessions



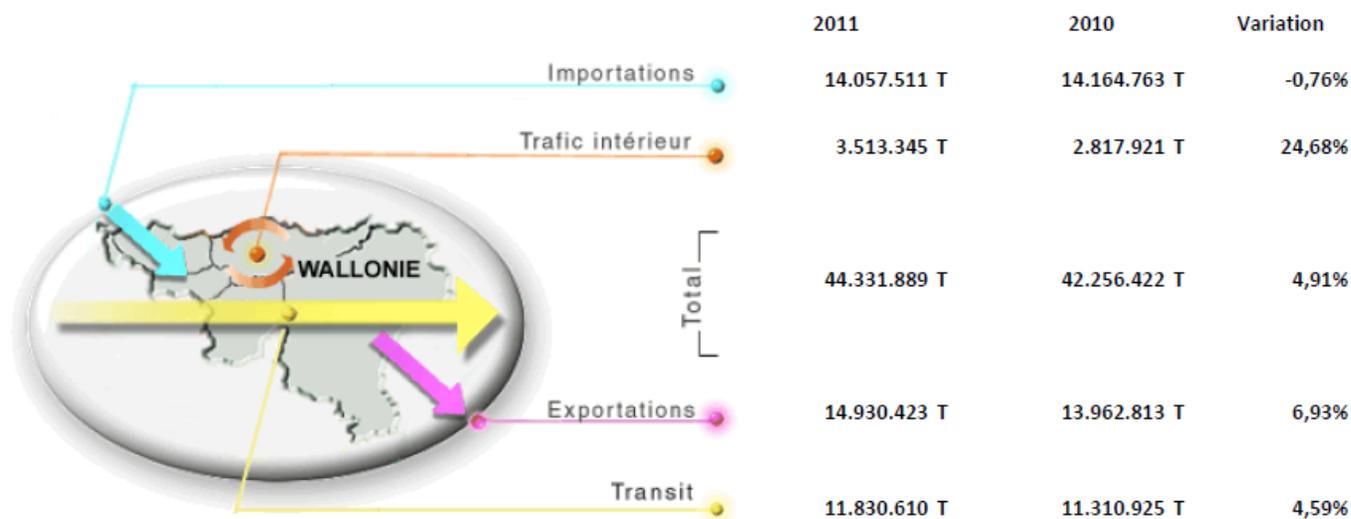
Comme le montrent les graphiques ci-dessus, l'activité transport représente 29,25 % en termes de recettes générées et 23,48 % des superficies de concessions accordées.

La part modeste du transport dans les concessions accordées et dans les recettes générées devrait évoluer prochainement avec les nouveaux projets en gestation (voir chapitre 1 –les défis du Port)

3.1.4. Statistiques de transport de marchandises

3.1.4.1. Au niveau de la Région wallonne (source : statistiques du SPW – DGO 2)

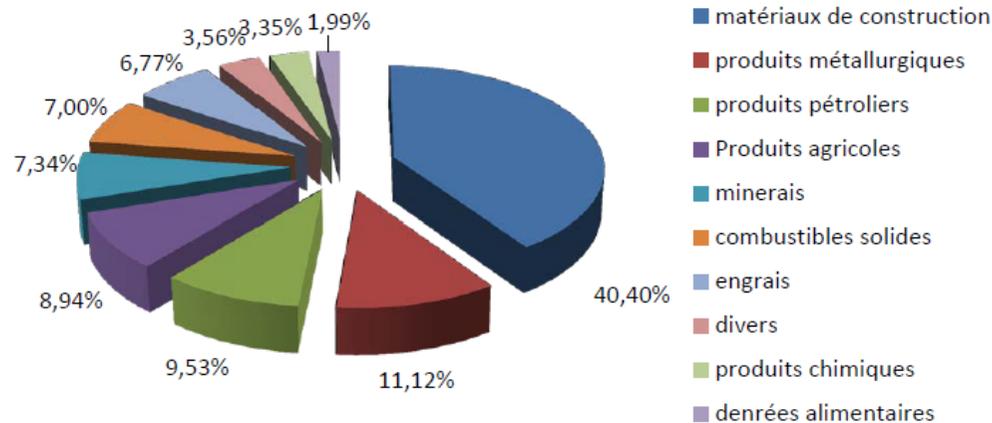
Le graphique ci-dessous synthétise l'ensemble des tonnages pour l'ensemble des voies navigable walonnes



On peut observer une progression de 4,91 % de l'ensemble des trafics par rapport à l'année précédente, avec une forte augmentation du trafic interne (+24,68 %) et dans une moindre mesure, des exportations (+6,91 %). Le trafic de transit est également en progression (+4,59 %). Par contre les importations sont en légère diminution.

La ventilation des marchandises transportées figure dans le graphique ci-contre.

On peut constater que les matériaux de construction constituent la part la plus importante (40,4%), suivi dans une proportion beaucoup moindre par les produits métallurgiques (11,12%), les produits pétroliers (9,53%), les produits agricoles (8,94%), les minerais (7,34%), les combustibles solides (7,00%), les engrais (6,77%), les produits chimiques (3,35%) et les denrées alimentaires (2%).



3.1.4.2. Au niveau de la Province de Namur (source : statistiques du SPW – DGO 2)

A. TONNAGES CHARGES : 5.286.100 Tonnes

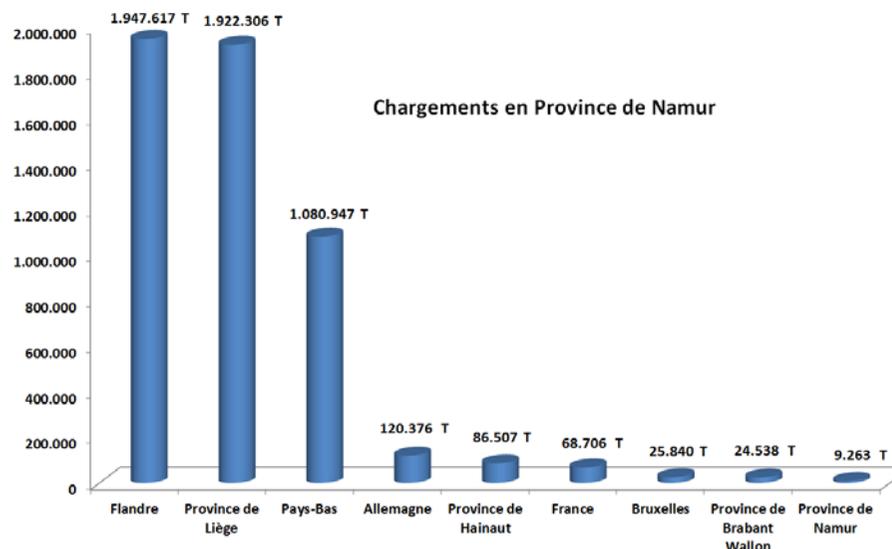
Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en progression de 9,85 % par rapport à l'année précédente.

La ventilation de ces tonnages selon la destination des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

Ce graphique fait clairement apparaître 3 destinations principales pour les marchandises chargées en Province de Namur : la Flandre (36,84 %), suivie de la Province de Liège (36,37%) et les Pays-Bas (20,45 %).

La future liaison à grand gabarit Seine – Nord Europe permettra au cours de la prochaine décennie de développer les trafics vers la France et en particulier vers le bassin parisien.

Les tonnages chargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 4.395.334 Tonnes (voir ci-après), soit 83,15% de l'ensemble des tonnages chargés en Province de Namur.

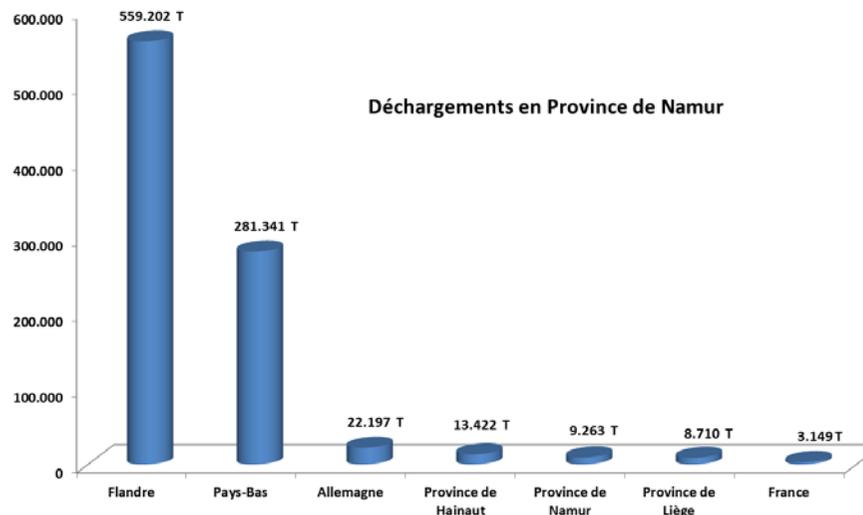


B. TONNAGES DECHARGES : 897.284 Tonnes

Il s'agit des tonnages chargés tant sur les ports privés que publics. Ces tonnages sont en diminution de 1,52 % par rapport à l'année précédente. La ventilation de ces tonnages selon la provenance des marchandises est donnée dans le graphique ci-contre.

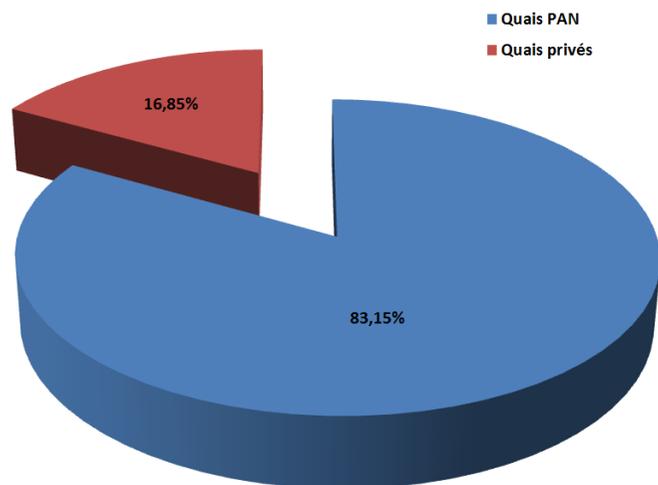
Ce graphique fait clairement apparaître 2 origines principales pour les marchandises déchargées en Province de Namur : majoritairement la Flandre (62,32 %), suivie des Pays-Bas (31,35 %).

Les tonnages déchargés dans les zones portuaires gérées par le Port Autonome de Namur représentent 808.606 Tonnes (voir ci-après), soit 90,06 % de l'ensemble des tonnages déchargés en Province de Namur.

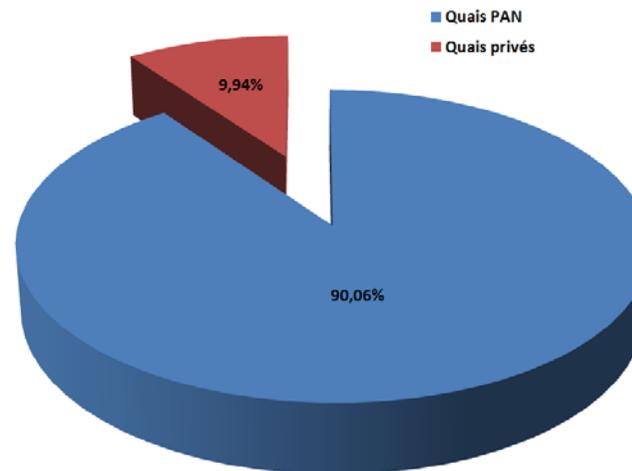


Les 2 graphiques ci-dessous illustrent la part prépondérante du Port Autonome de Namur dans le transport fluvial en Province de Namur

Chargements en Province de Namur



Déchargements en Province de Namur



3.1.4.3. Au niveau du Port Autonome de Namur

Les 2 tableaux ci-contre fournissent la nature et le tonnage des marchandises transportées respectivement par bateaux et par camions, en distinguant la part des volumes chargés et déchargés dans les zones portuaires.

Le tonnage total transporté (bateaux + camions) représente **5.450.397 T**

- Dont :
- exportation : **4.395.334 T**
 - importation : **1.055.063 T**

Les exportations représentent **80,64 %** du total du volume transporté.

En ce qui concerne les tonnages par bateaux, les volumes manipulés dans les zones portuaires représentent :

- en exportation : 84,47 % des tonnages manipulés
- en importation : 15,53 % des tonnages manipulés

Nature des marchandises transportées

- **les exportations** sont constituées majoritairement de produits de carrières (96,52 %), et dans une très faible proportion, de produits agricoles (3,48 %).
- **les importations** sont constituées par ordre d'importance de sable de verrerie (49,92 %), et dans une moindre mesure, de produits agricoles (24,75 %), matériaux de construction (11,26 %), de fuel (9,84 %), de produits de carrière (4,23 %)

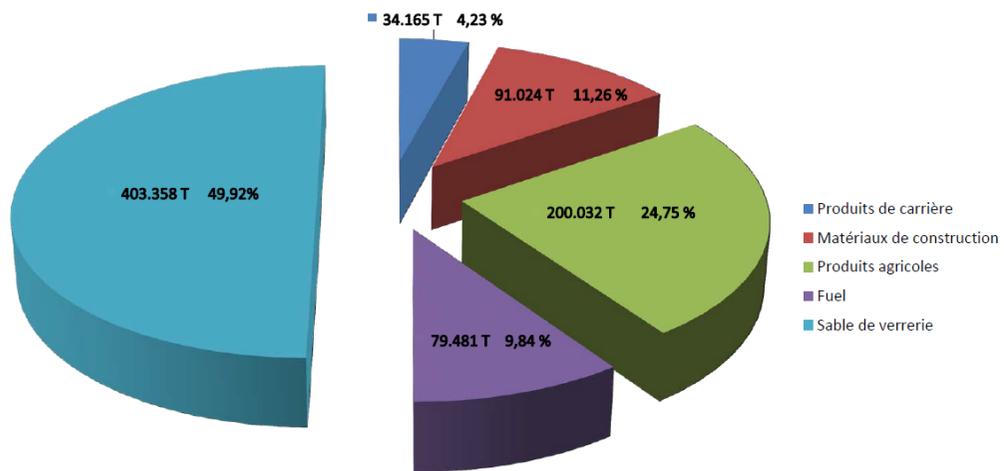
Ces données sont représentées dans les graphiques en page suivante

Tableau 1 : transport par voie d'eau

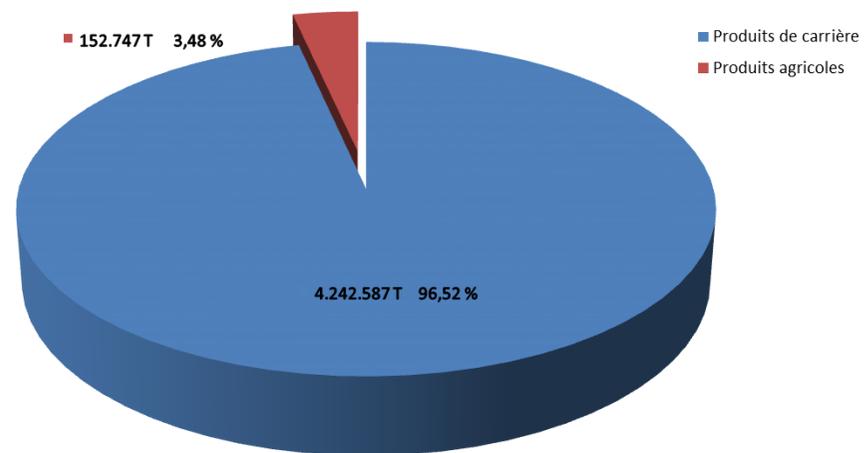
Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Produits de carrière	2.422.445,00 T	0,00 T	2.422.445,00 T	33.883,15 €
SAGREX	Produits de carrière	1.220.870,00 T	11.953,00 T	1.232.823,00 T	18.695,49 €
AGC Flat Glass Europe SA	Fuel	0 T	79.481,00 T	79.481,00 T	1.220,81 €
AGC Flat Glass Europe SA	dolomie	0 T	22.212,00 T	22.212,00 T	341,17 €
AGC Flat Glass Europe SA	Sable	0 T	356.768,00 T	356.768,00 T	5.479,87 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Produits de carrière	332.566,07 T	0,00 T	332.566,07 T	5.632,97 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Produits agricoles	121.255,00 T	7.588,00 T	128.843,00 T	2.431,60 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Produits de carrière	131.548,30 T	0,00 T	131.548,30 T	2.650,56 €
DOLOMIES DE MERLEMONT S.A.	Produits de carrière	106.745,00 T	0,00 T	106.745,00 T	3.932,15 €
DUMOULIN S.A	Produits agricoles	18.468,00 T	74.961,00 T	93.429,00 T	1.897,41 €
SANDREA sprl	Matériaux de construction	0,00 T	16.773,00 T	16.773,00 T	781,51 €
S.C.A.M. S.C.	Produits agricoles	0,00 T	63.905,00 T	63.905,00 T	2.046,85 €
ANDENNE-MAT s.a.	Matériaux de construction	0 T	14.691,00 T	14.691,00 T	730,19 €
INTERBETON S.A.	Matériaux de construction	0 T	46.848,00 T	46.848,00 T	1.316,47 €
ALIA 2	Produits agricoles	13.024,00 T	43.270,00 T	56.294,00 T	793,90 €
CARMEUSE S.A.	Produits de carrière	28.413,00 T	0,00 T	28.413,00 T	1.432,87 €
B.P.M.N.	Matériaux de construction	0 T	9.514,00 T	9.514,00 T	484,55 €
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Sable	0 T	46.590,00 T	46.590,00 T	2.353,42 €
NORLAND S.A.	Tourbe	0,00 T	10.308,00 T	10.308,00 T	544,13 €
SOBEMO S.A.	Matériaux de construction	0 T	3.198,00 T	3.198,00 T	171,06 €
		4.395.334,37 T	808.060,00 T	5.203.394,37 T	86.820,13 €

Tableau 2 : transport par camion

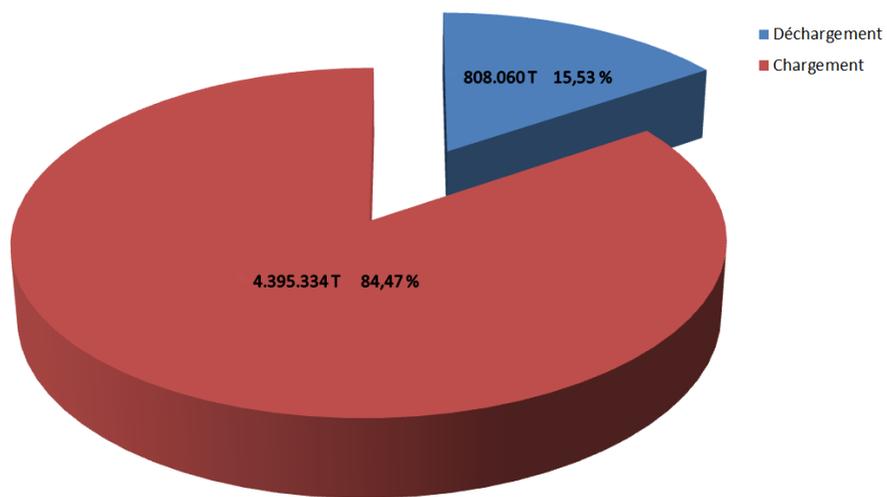
Chargeur	Marchandises	Tonnages bateaux (T)			Montants facturés
		Chargement	Déchargement	Total	
Interbéton	Sable	0 T	79.333,00 T	79.333,00 T	4.919,71 €
Norland	Tourbe, engrais	0 T	58.330,00 T	58.330,00 T	4.105,42 €
S.C.A.M.	céréales	0 T	58.182,00 T	58.182,00 T	4.095,00 €
SOBEMO	Matériaux de construction	0 T	47.494,00 T	47.494,00 T	3.181,96 €
Basbaras distribution S.A.	Matériaux de construction	0 T	3.664,00 T	3.664,00 T	245,49 €
		0 T	247.003,00 T	247.003,00 T	16.547,58 €



Ventilation des marchandises déchargées en 2011



Ventilation des marchandises chargées en 2011



Ventilation des transbordements à la voie d'eau en 2011

3.1.5. Evolution des tonnages manipulés par la voie d'eau

Au cours des 5 dernières années, le trafic fluvial de marchandises a connu, dans un premier temps une croissance importante, passant de 4.470.492 T en 2007 à 4.955.910 T en 2008, soit une progression de 10,85 %.

Les effets de la crise économique et financière actuelle se sont traduits en 2009 par une baisse non négligeable du trafic : -19,3 %

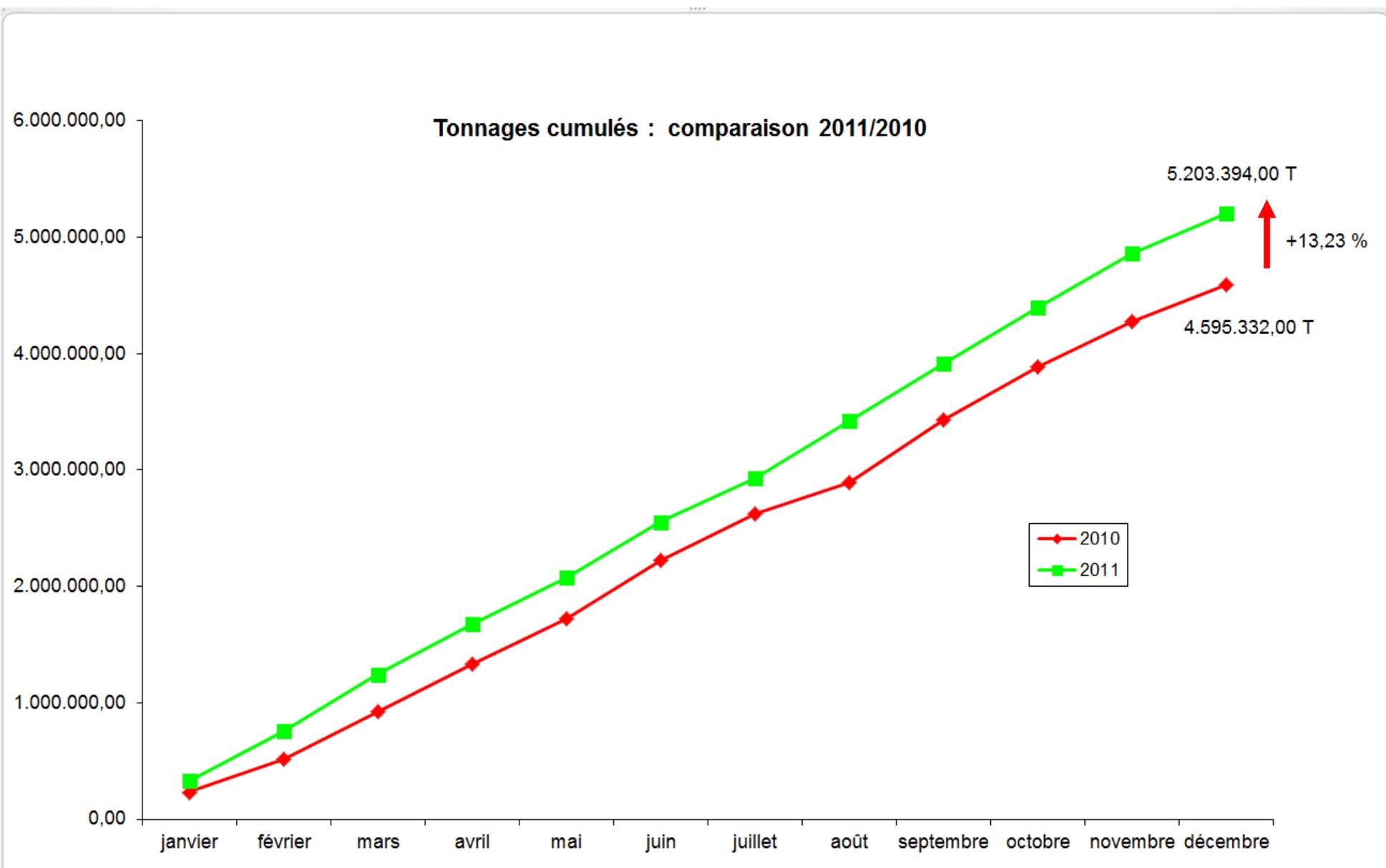
En 2010, la reprise économique, s'est traduite par une hausse du trafic fluvial de 14,90 % par rapport à l'année 2009, sans toutefois les chiffres de 2008.

La reprise s'est confirmée en 2011 par un nouveau bond de 13,23 % par rapport à l'année 2010.

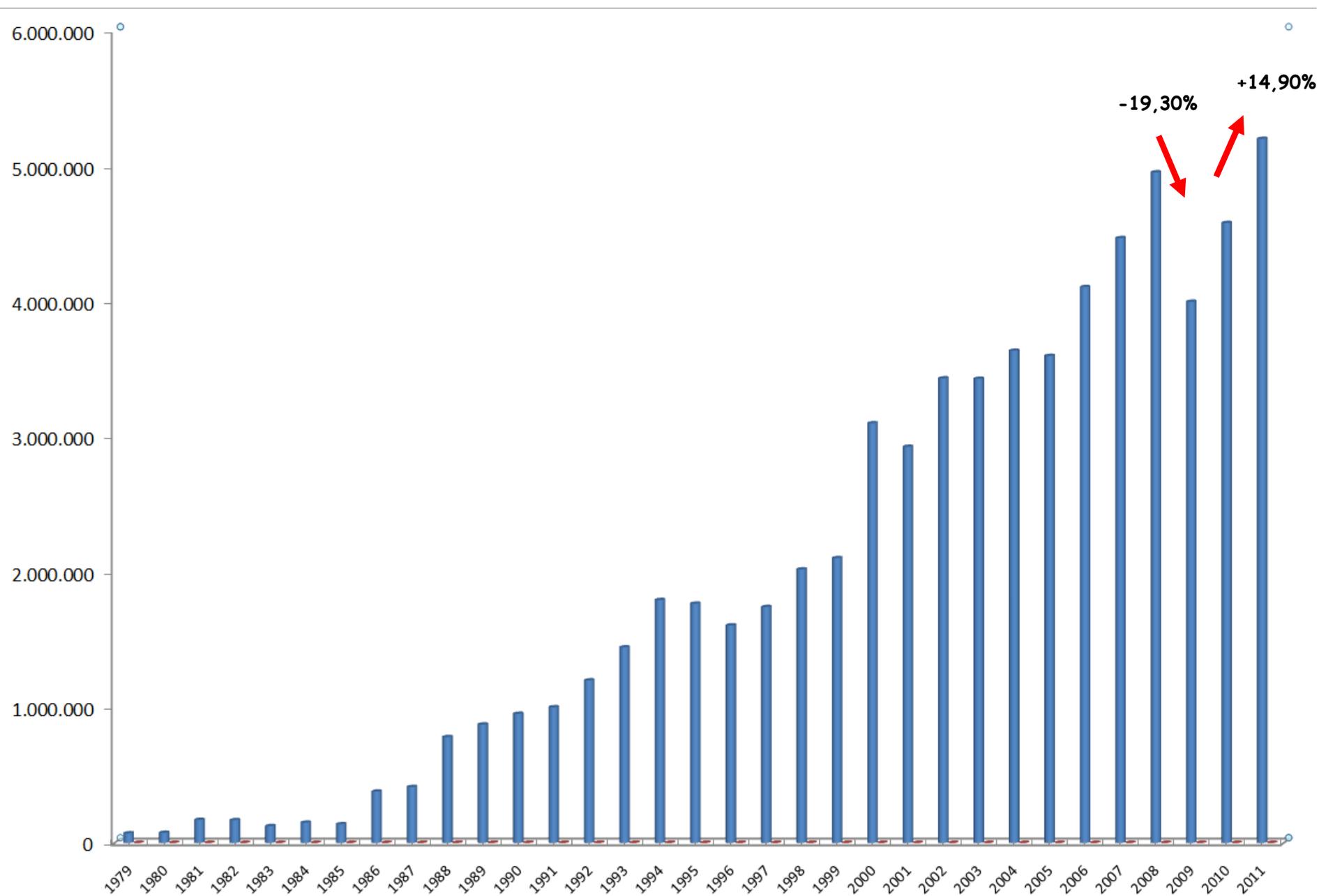
Les graphiques en pages suivantes traduisent cette évolution.

Le tableau ci-dessous donne l'évolution des tonnages manipulés par la voie d'eau au cours des 5 dernières années.

Concessionnaires	2007	2008	2009	2010	2011	Différence 2011 / 2010
Dolomies de Marche-les-Dames	1.921.872 T	2.098.413 T	2.020.608 T	2.151.372 T	2.422.445 T	271.073
Sagrex	1.064.651 T	1.082.607 T	730.072 T	995.185 T	1.232.823 T	237.638
AGC Flat Glass Europe	521.532 T	512.588 T	359.636 T	447.604 T	458.461 T	10.857
Carmeuse	87.763 T	103.629 T	21.144 T	28.323 T	28.413 T	90
Carrières de Leffe	497.145 T	448.225 T	349.925 T	301.748 T	332.566 T	30.818
Les Silos de Floreffe	121.991 T	114.474 T	150.834 T	103.440 T	128.843 T	25.403
Degraeve	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
S.C.A.M.	76.384 T	84.889 T	48.288 T	70.259 T	63.905 T	-6.354
Dumoulin	90.725 T	115.118 T	86.428 T	91.313 T	93.429 T	2.116
Interbéton	30.154 T	41.908 T	28.463 T	42.995 T	46.848 T	3.853
Dolomies de Merlemont	37.126 T	138.549 T	0 T	88.707 T	106.745 T	18.038
Collot	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Andenne Mat	14.133 T	22.967 T	35.046 T	13.730 T	14.691 T	961
Sandréea	0 T	10.099 T	53.076 T	8.630 T	16.773 T	8.143
Alia 2	0 T	0 T	0 T	23.295 T	56.294 T	32.999
Gerday	0 T	0 T	0 T	0 T	0 T	0
Basbaras	0 T	0 T	5.571 T	1.129 T	0 T	-1.129
Norland	0 T	3.055 T	4.035 T	20.204 T	10.308 T	-9.896
BPMN	0 T	8.897 T	13.724 T	17.429 T	9.514 T	-7.915
Carrière de Haut le Wastia	0 T	168.028 T	87.035 T	158.096 T	131.548 T	-26.548
Saint Gobain	0 T	0 T	2.104 T	31.873 T	46.590 T	14.717
Sobemo	6.986 T	2.465 T	3.490 T	0 T	3.198 T	3.198
Totaux :	4.470.462 T	4.955.910 T	3.999.479 T	4.595.332 T	5.203.394 T	608.063



Le graphique ci-dessous montre l'évolution des tonnages manipulés à la voie d'eau depuis la création du PAN en 1978



3.1.6. Impact économique des activités portuaires

Le PAN a réalisé une enquête auprès de ses concessionnaires afin d'évaluer le poids socio-économique des activités portuaires.

Les données collectées ont permis d'obtenir en première approche des emplois directs générés par l'activité dans les différentes zones portuaires, soit 818 emplois directs.

Au cours de l'année 2010, la Banque Nationale de Belgique a réalisé une étude plus approfondie des retombées économiques des activités réalisées dans le domaine géré par le PAN.

Le tableau synthétique ci-contre fournit les données agrégées par zones portuaires en ce qui concerne les emplois directs (en équivalents-temps plein) et la valeur ajoutée. Il ne comporte pas les emplois indirects, que l'on peut sommairement évaluer au double des emplois directs, soit 3.800 emplois indirects.

Les chiffres concernent des secteurs d'activité différenciés :

- Pour la Meuse namuroise, il s'agit essentiellement des carrières et du recyclage de matériaux de construction.
- Pour la Meuse andennaise, il s'agit des carrières, des PME, et des produits agricoles..
- Pour la Sambre, il s'agit de l'industrie verrière, des PME et des produits agricoles.

Au sens économique du terme, la valeur ajoutée d'une entreprise donne une indication de sa contribution à la richesse de la région où elle exerce ses activités.

L'étude menée par la Banque Nationale de Belgique confirme donc l'importance du rôle économique joué par le Port Autonome de Namur, tant en termes d'emplois directs générés par les entreprises sur les diverses zones portuaires, qu'en termes de contribution importante au PIB régional.

Zone portuaires	Emplois directs	Valeur ajoutée
Meuse namuroise	370	38.371.960 €
Meuse andennaise	757	68.242.240 €
Sambre	878	65.712.474 €
Totaux	2005	172.326.674 €

3.1.7. Les ports publics

Les ports publics sont ceux qui ne se prêtent pas à l'octroi de concession de longue durée ou qui ne sont pas situés en zone industrielle au plan de secteur. Ils sont réservés au chargement ponctuel de produits destinés à être transportés par la voie d'eau.

Au 31 décembre 2010, les ports publics suivant relèvent de la gestion du Port Autonome de Namur.

Port d'Hiver.

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre.
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 1.440 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port d'Hiver.

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre.
Accès : par voirie communale à partir de la N90
Superficie : 1.440 m². - Longueur de quai : 100 m.



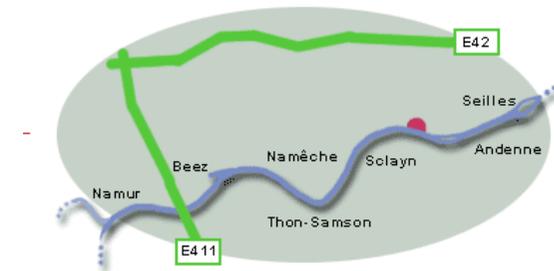
Port de Jambes (Velaine).

Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse.
Accès : Par voirie communale à partir de la R.N. 947.
Superficie : 1.204 m². - Longueur de quai : 100 m.



Port de Sclayn.

Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse.
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigneaux.



3.2. Tourisme fluvial

Au cours de l'année 2011, le PAN a poursuivi la gestion de l'activité tourisme fluvial, laquelle comporte 2 volets : les ports de plaisance, et le restaurant de la plage d'Amée.

3.2.1. Ports de plaisance

Cette activité initiée en 2003 acquiert à présent son rythme de croisière. Depuis 2006, la gestion des ports de plaisance de Jambes et d'Amée est confiée à Mr Delaby selon les modalités suivantes :

- le gestionnaire assume les frais de gestion (coût du personnel de gestion et du personnel, entretien ordinaire des infrastructures, entretien ordinaire des infrastructures, assurances couvrant sa responsabilité, frais du personnel saisonnier, frais de bureau...) et encaisse les recettes (taxes d'accostage, vente de carburant, vente de boissons, valorisation de services offerts aux plaisanciers)
- Au terme de cette période, le contrat peut être renouvelé pour un terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2009 et se terminant au 31 octobre 2013.
- A l'expiration de ce terme, la convention peut être renouvelée pour un nouveau terme de 5 ans prenant cours au 1er mars 2014 et se terminant au 31 octobre 2018.
- A chacune des échéances (31 octobre 2008, 31 octobre 2013, et 31 octobre 2018), la convention de concession de service est résiliable de plein droit et sans mise en demeure du concessionnaire.
- Pour la première période (2006 – 2008), le montant de 89.250 € alloué à Mr Delaby est fixe. Pour les deux autres périodes d'une durée de 5 ans , soit (2009 -2013) et (2014 – 2018), il sera procédé à l'évaluation des recettes et dépenses à mi-parcours, respectivement fin 2011 et fin 2016, afin d'adapter (en plus ou en moins) le montant de la redevance annuelle pour le restant de la période restant à couvrir.

La mission confiée à Mr Delaby consiste principalement à accueillir les plaisanciers et à percevoir les taxes dues pour l'accostage des bateaux, à assurer la promotion et l'animation du port de plaisance suivant un programme agréé par le Port Autonome.

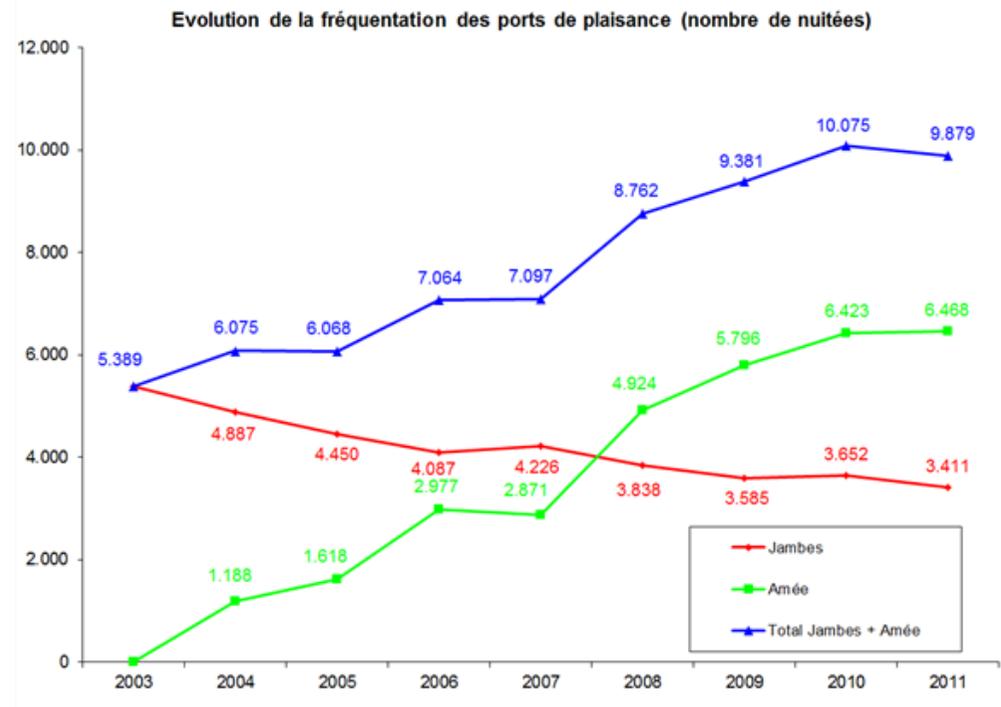
Point de vue touristique

On peut constater une augmentation globale de la fréquentation des plaisanciers au cours de la période 2006 – 2011, passant de 7.064 à 10.075 nuitées, avec un tassement (9.879) en 2011. Cette augmentation est due essentiellement au développement de l'activité au port d'Amée, la fréquentation au port de Jambes restant relativement stable, voire en diminution.

Les facteurs expliquant la progression du port d'Amée sont :

- l'attrait du port pour les bateaux utilisant la piste de vitesse de Wépion ;
- l'aménagement de pontons en vue de l'accostage de grands bateaux (16 à 28 m) ;
- la présence de résidents sur le site permettant un accueil plus personnalisé ;
- le placement de portiques d'accès aux pontons conférant un sentiment de sécurité et

favorisant les stationnements de longue durée de grands bateaux.



Parmi les services proposés

- vente de boissons à l'intérieur et sur la terrasse de la capitainerie flottante à Jambes ;
- équipement d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge
- vente de carburant aux plaisanciers ;
- location de barques à moteur destinées aux promeneurs, aux familles, et aux pêcheurs ;
- location de « catamosan »

Les animations :

Ces animations ont consisté principalement dans l'organisation de soirées culturelles : « les jeudis de la capitainerie » : concerts, expositions à thème.

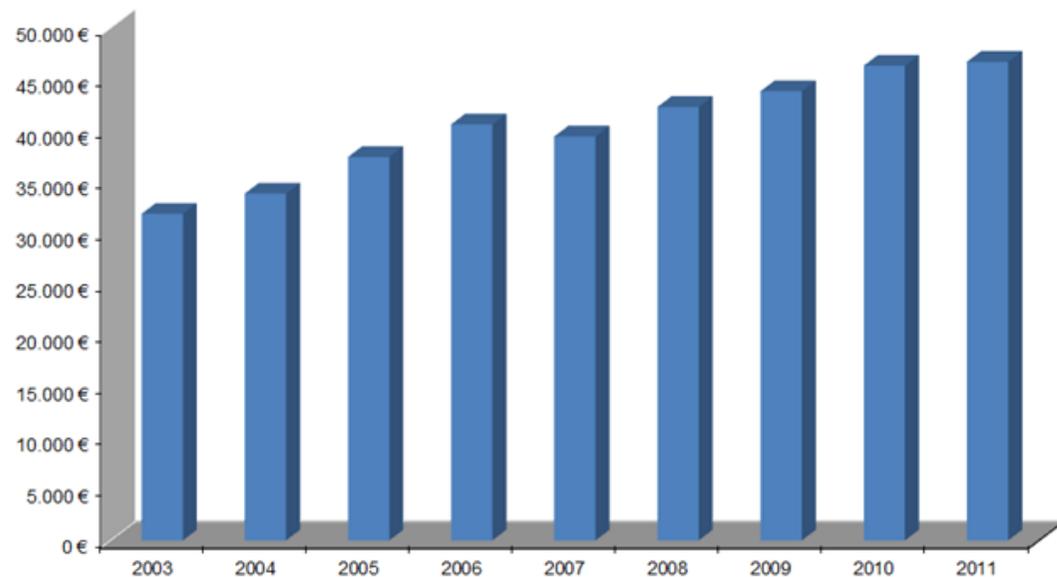
Diverses émissions radio et TV ont eu pour cadre les ports de plaisance de Jambes et d'Amée : Vivacité, Bel RTL, Télétourisme.

Point de vue financier

Recettes

Les recettes sont en augmentation : 46.659 € en 2011 contre 46.282 € en 2010. La baisse des recettes au Port de plaisance de Jambes est plus que compensée par l'augmentation au port d'Amée.

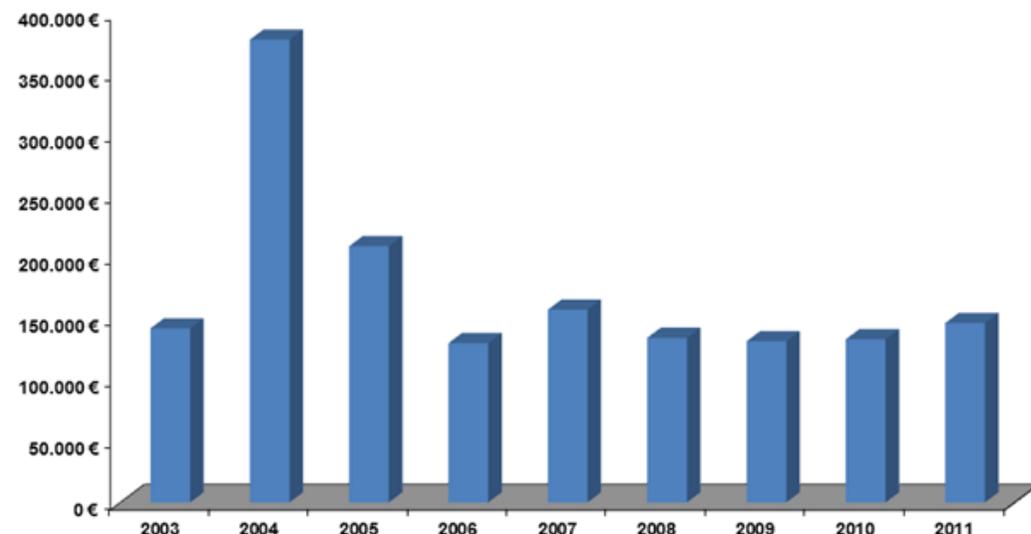
Recettes d'accostage



Le diagramme ci-dessous montre l'évolution de la charge financière pour le PAN.

On peut constater que cette charge financière tend à se stabiliser depuis 2006 à une valeur de 133.000 €/an, avec toutefois une augmentation à 146.550 € en 2011. Cette augmentation résulte de travaux de réparation et de peinture des 2 capitaineries flottantes.

Charges financières pour le PAN



Dépenses

Les dépenses à charge du PAN pour la saison 2011 s'élèvent à 146.550,32 € (TVAC), ventilées comme suit :

Contrat de service	105 137,93 €
Assurance incendie	894,38 €
Maintenance des équipements	11 336,42 €
Déplacements des pontons	19 062,32 €
Redevances domaniales	10 119,25 €
Total :	146 550,32 €

3.2.2. Restaurant de la plage d'Amée

La société « Un Point c'est tout » a poursuivi en 2011 la gestion du restaurant de la plage d'Amée à la satisfaction du PAN.

À la fin de l'année 2007, la société « Un Point c'est tout » a proposé au PAN de réaliser à sa charge un investissement en vue d'aménager en sous-sol un nouvel espace pour offrir une restauration à prix démocratique. L'investissement est évalué à 300.000 €.

De plus le restaurateur doit réaliser une modernisation du mobilier et des équipements de cuisine afin de les mettre en conformité avec les normes les plus récentes en matière d'hygiène. Le coût de ces travaux est évalué à 200.000 €, également à charge de « Un Point c'est Tout »

Pour réaliser ces investissements, le restaurateur doit contracter un emprunt d'une durée de 15 ans, pour lequel la banque demande, à titre de garantie, que l'échéance de la convention de services pour l'exploitation du restaurant soit au moins égale à celle de l'emprunt. « Un Point c'est tout » sollicite donc la prolongation de la durée de sa convention de service.

Le PAN après négociation avec le restaurateur, a soumis le 19 décembre 2007 à l'accord du Conseil d'Administration du PAN un projet d'avenant prévoyant :

- une prolongation du délai de la concession de service, conditionné à la réalisation effective des investissements
- une adaptation à la hausse de la redevance fixe mensuelle, pour tenir compte des surfaces supplémentaires mises à disposition du restaurant
- une augmentation de la redevance variable liée au chiffre d'affaire.

Toutefois, ultérieurement, l'examen technique du projet d'extension en sous-sol a conduit à le remanier du fait du caractère inondable du site.

Ceci nécessite de réaliser l'extension au même niveau que celui du restaurant, soit un surcoût estimé à 200.000 €. De ce fait le contenu du projet d'avenant a dû être revu.

Par ailleurs, en raison de l'évolution de la situation économique et de la crise financière, la société « Un Point c'est tout » a décidé de postposer cet investissement.

Bilan financier

En 2011, le PAN a enregistré des recettes de 48.041,14 € et des dépenses de 1.214,84 €, dont la ventilation est donnée dans les tableaux ci-après.

Recettes

Loyer appartement	8 461,68 €
Redevances fixes	25 574,04 €
Redevances variables	14 005,42 €
Total :	48 041,14 €

Dépenses

Entretien bâtiment	1 214,84 €
Assurance incendie	0,00€
Total :	1 214,84 €

3.3. Les questions environnementales

Les questions environnementales prennent une part croissante dans les activités gérées par le PAN.

- la réhabilitation de sites d'activités économiques désaffectés, pose contamination du sol et des eaux souterraines,...) ;
- Les activités sur les zones portuaires peuvent, selon les cas, être source de nuisances pour les populations riveraines, telles que le bruit des poids lourds, les poussières, les rejets de polluants ... ;
- L'intégration paysagère des zones portuaires, notamment des quais de chargement dans des sites protégés (vallée de la Haute Meuse);
- L'entretien et la maintenance de terrains par la gestion des déchets illicites clandestins ;
- Les rejets de polluants dans l'atmosphère et dans l'eau liés aux activités qui se déroulent sur les aires gérées par le PAN ;
- La nécessité de maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments.

Tant les nouveaux projets (plates-formes multimodales, implantation de nouvelles activités) que la gestion courante des terrains et l'entretien des bâtiments nécessitent la prise en compte des préoccupations énoncées ci-dessus.

Ainsi, outre les missions qui peuvent être qualifiées de courantes, les missions suivantes ont été menées au cours de l'année 2011 :

- o Entretien de parcelles diverses en fonction de leur utilisation.
- o Abattage, élagage et replantation de ligneux devenus dangereux.
- o Taille de remise en têtard.
- o Plantation d'essences indigènes sur la zone portuaire d'Anhée afin d'en augmenter l'intégration paysagère.
- o Participation active au plan 100% Nature ayant pour but de protéger et d'accroître la biodiversité en Wallonie. Des projets d'aménagements (Malonne, Seilles, Vezin, ...) seront réalisés au cours de l'année 2012.
- o Nettoyage de zones de dépôts illicites. Déchets ménagers et dangereux
- o Participation aux projets du Contrat de Rivière Haute Meuse, comité local du Samson et Meuse et Affluents namurois
- o Projet d'aménagement intégré de la zone de Moignelée, réflexion avec le DNF sur le développement industriel tout en préservant les milieux de grand intérêt biologique et la faune présente.
- o Projet d'intégration urbanistique à destination des concessionnaires
- o Intégration d'articles liés à l'environnement en général sur le site web du PAN



3.4. Formation des administrateurs

En conformité aux dispositions du décret du 12/02/2004, relatif au statut de l'administrateur public, une formation a été organisée à l'intention des administrateurs du Port Autonome de Namur au cours de l'année 2011.

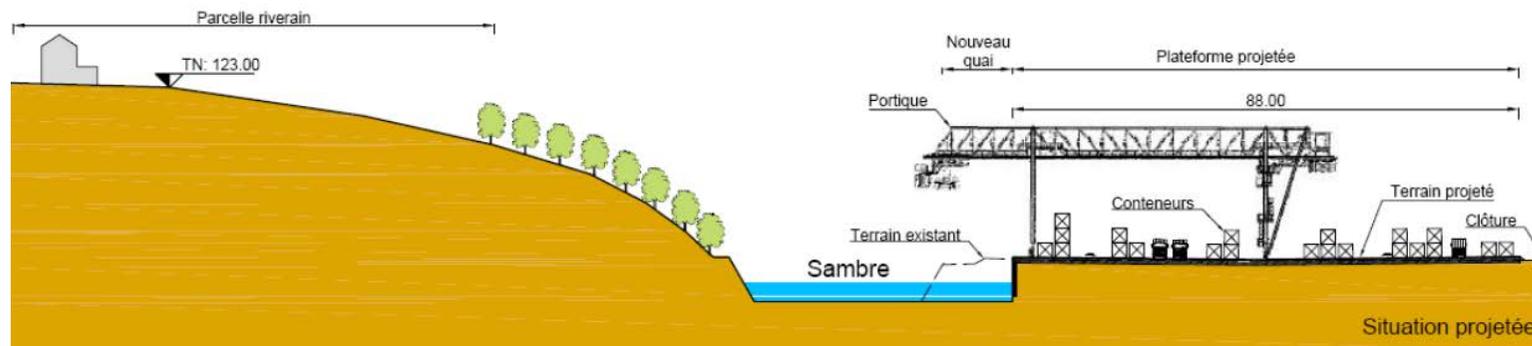
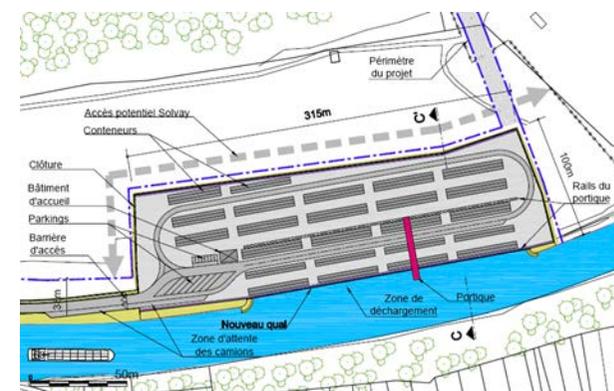
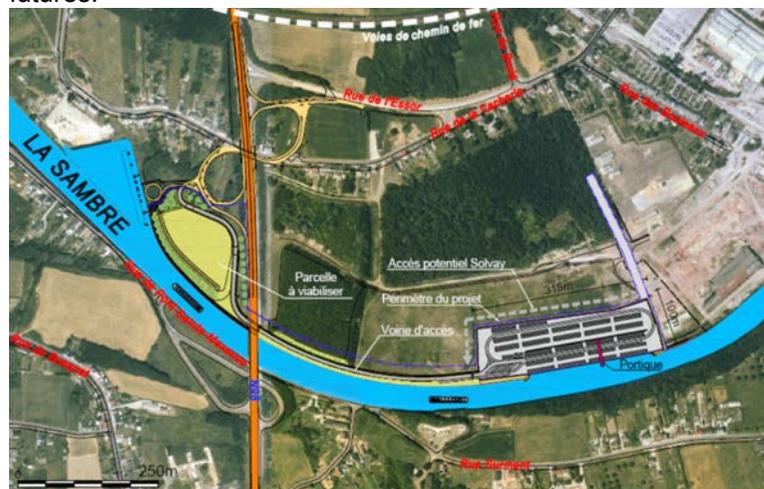
Elle s'est déroulée le 19 octobre sur le site de la plate-forme d'Auvelais.

Les administrateurs ont pu constater l'état d'avancement du chantier. A cette date, le revêtement de la plate-forme était en voie d'achèvement et les rails de roulement du futur portique de manutention étaient posés. Etait en cours d'exécution le mur de quai. Il restait à réaliser les équipements (clôtures, équipement en eau et électricité).

Le chantier devrait être terminé en mai 2012. Son coût est de 6.975.000 € (HTVA). Il est supporté à raison de 20 % par le PAN et 80 % par la DGO 2, par voie d'emprunt. Ce coût se décompose en :

- études	289.800,00 €
- déplacement conduites Air Liquide	828.206,00 €
- travaux infrastructures	3.806.994,00 €
- portique de manutention	2.050.000,00 €

Par ailleurs, la DGO2 prend en charge sur son budget le coût des travaux de construction du quai, soit 3.340.000 €. Le montant des acquisitions de terrains s'élève quant à lui à 244.000 € entièrement supporté par la DGO 2. Les perspectives de développement de l'activité sur le terminal concernent dans un premier temps l'industrie Solvay et le secteur verrier (St Gobain et AGC), soit 13.000 containers/an en phase de démarrage. Après 5 ans le trafic espéré pourrait atteindre 17.000 containers/ an. Des synergies avec les terminaux de Châtelet et de Liège (Renory, Trilogiport) et avec le port de Givet seront à développer pour assurer le développement des activités dans les années futures.



4. Bilan financier

Le bilan financier est reflété par les tableaux repris à l'annexe 3

4.1. Compte de résultat

Parmi les postes principaux, il convient d'épingler :

4.1.1. Les produits d'exploitation : 752.2829,19 €

Ce poste se décompose en :

4.1.1.1. Chiffre d'affaires : 742.554,74 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Redevances de concessions	521.630,07 €	474.984,62 €	46.645,45 €
Redevances sur tonnages	110.254,76 €	89.680,30 €	20.574,46 €
Redevances sur tonnages manquants	49.382,13 €	44.795,18 €	4.586,95 €
Redevances pour autorisations précaires et locatives	25.178,27 €	35.589,08 €	-10.410,81 €
Intérêts de retard clients	2.204,47 €	1.806,72 €	397,75 €
Récupération de frais exposés pour tiers	94,72 €	357,54 €	-262,82 €
Redevances sur activité du restaurant plage d'Amée	32.710,32 €	32.201,82 €	508,50 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	0,00 €	1.887,90 €	-1.887,90 €
Vente de matériel	0,00 €	3.477,76 €	-3.477,76 €
Redevance pour location d'emplacements des ports de plaisance	1.100,00 €	0,00 €	1.100,00 €
Total :	742.554,74 €	684.780,92 €	57.773,82 €

Parmi les postes en augmentation on peut noter:

- les redevances de concessions résultant de l'augmentation de l'index
- les redevances sur tonnage, résultant de l'augmentation des tonnages transférés à la voie d'eau : + 608.063 T par rapport à l'année précédente
- les redevances sur tonnages manquants

Par contre on peut noter que les postes suivants sont en diminution :

- les redevances pour autorisations précaires et locatives
- vente de matériel

4.1.1.2. Autres produits d'exploitation

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Indemnités d'assurances reçues	4.774,31	0,00	4.774,31
Récupération de frais	765,37	3.156,11	-2.390,74
Primes reçues	3.418,71	0,00	3.418,71
Subventions APE	431,37	5.365,54	-4.934,17
Indemnités judiciaires obtenues	337,69	9.955,25	-9.617,56
Total :	9.727,45	18.476,90	-8.749,45

Le poste récupération de frais comporte le remboursement par les concessionnaires des frais d'enregistrements de leur contrat ;

Le poste d'indemnités judiciaires concerne la récupération de créances dans le cadre des frais de réparation aux installations du PAN suite à un accident d'un tiers.

4.1.2. Le coût des produits d'exploitation : 952.951,02 €

4.1.2.1 Approvisionnements et fournitures : 8.097,51 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Fournitures de bureau	1.607,66	3.264,19	-1.656,53
Fournitures diverses	382,69	494,35	-111,66
Frais exposés pour tiers à récupérer	863,04	5.522,08	-4.659,04
Gaz, électricité	3.270,30	6.505,57	-3.235,27
Eau	394,69	416,01	-21,32
Chauffage	1.579,13	1.211,34	367,79
Total :	8.097,51	17.413,54	-9.683,82

Le poste « Frais exposés pour tiers à récupérer » représente les frais payés directement par le PAN et refacturés aux concessionnaires concernés. Ce poste est en nette diminution par rapport à l'année précédente.

La diminution du poste Gaz, électricité résulte de la régularisation de la facturation d'électricité au port de plaisance de Beez.

4.1.2.2. Services et biens divers : 308.535,71 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Gestion des ports de plaisance	134.829,65 €	139.727,16 €	-4.897,51 €
Rémunération administrateurs et commissaires	59.180,70 €	60.933,71 €	-1.753,01 €
Frais secrétariat social	708,51 €	356,96 €	351,55 €
Personnel intérimaire	6.824,45 €	8.617,04 €	-1.792,59 €
Entretien des zones portuaires	11.120,77 €	62.789,23 €	-51.668,46 €
Téléphone, internet	4.601,60 €	7.598,54 €	-2.996,94 €
Frais de bureau	3.469,53 €	3.038,32 €	431,21 €
Honoraires d'avocats	5.136,35 €	18.814,07 €	-13.677,72 €
Assurances incendie des bâtiments	5.117,82 €	1.759,18 €	3.358,64 €
Assurances RC administrateurs et personnel de gestion	2.650,36 €	2.827,51 €	-177,15 €
Entretien bâtiment de la plage d'Amée	5.690,90 €	6.493,81 €	-802,91 €
Entretien des bâtiments dans les zones portuaires	15.965,77 €	11.165,52 €	4.800,25 €
Cotisations INASTI	12.339,56 €	12.705,92 €	-366,36 €
Honoraires d'architectes	4.358,00 €	7.240,00 €	-2.882,00 €
Publicité, action de promotion	12.744,11 €	8.480,58 €	4.263,53 €
Entretien du matériel roulant	235,95 €	701,73 €	-465,78 €
Entretien des locaux du matériel de bureau	129,37 €	49,44 €	79,93 €
Honoraires de réviseur	5.000,00 €	5.000,00 €	0,00 €
Frais de représentation et missions	9.457,24 €	11.078,87 €	-1.621,63 €
Charges locatives (nettoyage, maintenance ascenseur)	3.243,73 €	1.590,94 €	1.652,79 €
Frais de fonctionnement du Conseil et du service de gestion	5.731,34 €	4.960,61 €	770,73 €
Total :	308.535,71 €	375.929,14 €	-67.393,43 €

Ce poste représente ce que l'on appelle communément les « frais généraux ». On constate une diminution globale de 67.393,43 €

Parmi les postes en diminution on peut noter :

- L'entretien des zones portuaires (-51.668,46 €). En 2010, le PAN avait dû procéder à des opérations de dragage et à des réparations diverses dans les zones portuaires.
- Les honoraires d'avocats (-13.677,72 €)
- La gestion des ports de plaisance (-4.897,51 €).
- Les frais de représentations et de missions (-1.621,63€).
- Les frais de personnel intérimaire (-1.792,59 €)
- Téléphone, internet (-2.996,94 €).

Parmi les postes en augmentation on peut noter :

- L'entretien des bâtiments dans les zones portuaires (+4.800,25 €)
- Les frais d'assurance incendie des bâtiments dans les zones portuaires (+3.358,64 €). Ceci résulte du fait que l'année précédente avait donné lieu à des régularisations suite au renouvellement du contrat.
- Publicité, actions de promotion (+4.263,53 €) : article dans le numéro spécial de l'hebdomadaire Le Vif concernant Namur, action de soutien à des réalisations namuroises : convention de sponsoring du Centre d'art vocal et de musique ancienne, évènement fluvial à Hastière.
- Charges locatives des bureaux du PAN (+1.652,79 €)

4.1.2.3. Rémunérations, charges sociales : 119.375,29 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Rémunérations employé (écoconseillère)	45.464,07 €	32.147,84 €	13.316,23 €
Cotisation ONSS patronale pour personnel contractuel	13.237,38 €	9.666,23 €	3.571,15 €
Déplacement domicile - lieu de travail	544,62 €	408,00 €	136,62 €
Chèques-repas écoconseillère	1.357,37 €	1.342,30 €	15,07 €
Assurance-loi (écoconseillère)	386,68 €	202,53 €	184,15 €
Rémunérations du personnel de gestion	53.678,19 €	62.929,51 €	-9.251,32 €
Dotation provision pécule de vacances	7.722,51 €	5.664,44 €	2.058,07 €
Utilisation provision pécule de vacances	-5.664,44 €	-2.024,32 €	-3.640,12 €
Frais de déplacement du personnel	2.648,91 €	2.944,41 €	-295,50 €
Total :	119.375,29 €	113.280,94 €	6.094,35 €

L'augmentation de ce poste résulte de l'engagement d'une secrétaire d'administration en juin 2011.

Il convient toutefois de noter la diminution du poste rémunération du personnel de gestion (-9.251,32 €) résultant de la retraite de Messieurs Jean-Luc Vigreux et Paul Dufays, ainsi que du départ de Messieurs Etienne Willame et Thibaut Mouzelard vers d'autres fonctions en 2010..

4.1.2.4. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles ou corporelles : 441.232,17 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Amortissements sur acquisition de terrains et immeubles	49.240,38 €	49.240,38 €	0,00 €
Amortissements sur travaux aménagement zones portuaires	401.839,19 €	367.877,19 €	33.962,00 €
Amortissements sur infrastructures ports de plaisance	37.494,22 €	37.494,22 €	0,00 €
Amortissements sur mobilier, matériel de bureau, matériel informatique	18.397,60 €	14.045,38 €	4.352,22 €
Total :	506.971,39 €	468.657,17 €	38.314,22 €

Ce poste représente la valeur des amortissements au cours de l'année 2011 sur les investissements réalisés en 2011 et au cours des années antérieures.

4.1.2.5. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire : 7.822,65 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Réductions de valeurs actées sur les créances douteuses	11.367,66 €	21.710,32 €	-10.342,66 €
Reprise	-3.545,01 €	-2.075,09 €	-1.469,92 €
Total :	7.822,65 €	19.635,23 €	-11.812,58 €

Il s'agit de réduction de valeur sur des créances de clients douteux, autrement dit les montants que le PAN estime ne pas pouvoir récupérer sur ces créances.

4.1.2.6. Provisions pour risques et charges : 0,00 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
Provisions pour risque et charges	0,00 €	-150.000,00 €	150 000,00 €

4.1.3. Les produits financiers : 390.974,53 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
1. Produits des immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Produits des actifs circulants	6.531,61 €	2.340,66 €	4.190,95 €
3. Produits des placements de trésorerie	27.209,46 €	4.474,31 €	22.735,15 €
3. Autres produits financiers	357.233,46 €	343.814,03 €	13.419,43 €
Total :	390.974,53 €	350.629,00 €	40.345,53 €

Le produit des actifs circulants correspond aux intérêts créditeurs produits par les comptes bancaires.

Les produits de placements de trésorerie concernent les intérêts des sommes placées sur compte d'épargne.

Les autres produits financiers correspondent à l'amortissement au cours de l'année 2011 des subsides reçus au cours de cette même année.

4.1.4. Les charges financières : 44.504,55 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
1. Intérêts sur emprunts	9.199,29 €	8.572,74 €	0,00 €
2. Intérêts débiteurs plate-forme d'Auvelais	34.008,30 €	5.458,28 €	28.550,02 €
3. Autres charges			
- Frais bancaires	841,92 €	965,47 €	-123,55 €
- Intérêts de retard	455,04 €	0,00 €	455,04 €
Total :	44.504,55 €	14.996,49 €	28.881,51 €

Les charges financières représentent les intérêts en 2011 sur les emprunts souscrits auprès de la banque CBC et ING, ainsi que sur l'emprunt souscrit pour la plate-forme d'Auvelais

Les intérêts de retard concernent le retard dans le paiement de travaux portuaires.

4.1.5. Les charges exceptionnelles : 0,00 €

	Au 31 / 12 / 2011	Au 31 / 12 / 2010	Différence
1. Moins-value sur réalisation d'actifs	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2. Perte de subside	0,00 €	40.696,11 €	-40.696,11 €
3. Charges exceptionnelles diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total :	0,00 €	40.696,11 €	-40.696,11 €

RESULTAT D' ACTIVITE

L'année 2011 se clôture avec un bénéfice de l'exercice de **145.801,15 €** contre un bénéfice de **146.041,45 €** en 2010.

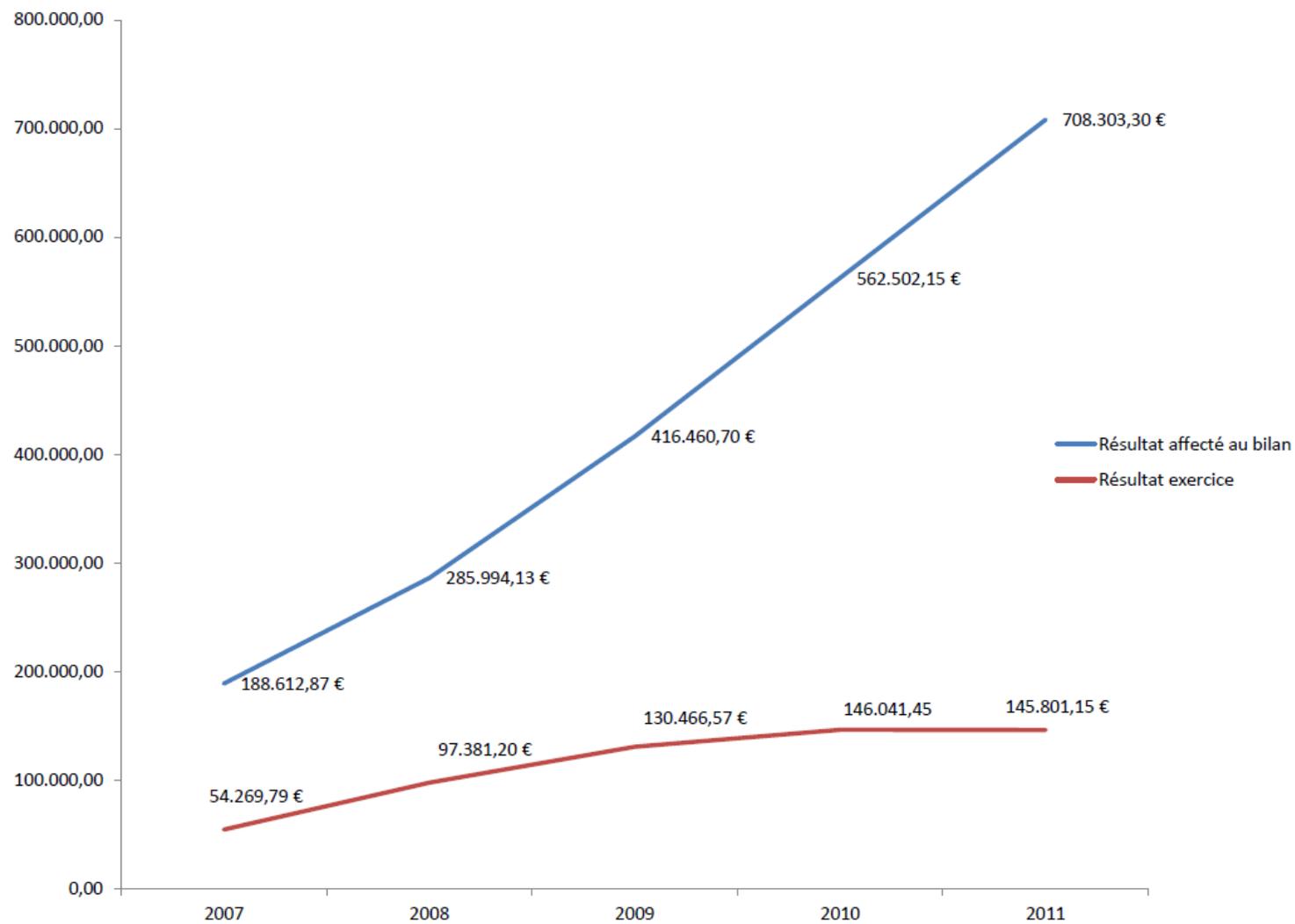
L'affectation de ce bénéfice au bilan comptable de 2011 se traduit par un bénéfice de **708.303,30 €** (Résultat du bilan de l'exercice 2010 + bénéfice de l'exercice 2011)

Les postes qui influencent le résultat de l'année 2011 sont principalement :

- en positif :
 - o l'augmentation du chiffre d'affaire, lequel résulte de la progression des tonnages réalisés à la voie d'eau en 2011 : +608.000 T, et de l'augmentation de l'index en 2011: + 57.773,82 €
 - o la diminution du poste de services et biens divers : - 67.392,43 €
 - o l'augmentation des produits financiers au rang desquels figurent les intérêts générés par le placement du montant de 2.970.000 € reçu en 2010 de la Région Wallonne pour le financement complémentaire de la plate-forme d'Auvelais +40.345,53 €
 - o l'absence de charges exceptionnelles en 2011, par rapport à celles supportées en 2010 -40.696,11 €

- en négatif :
 - o la reprise en 2010 de la provision constituée en 2009 pour couvrir le risque d'indemnités dans le cadre : du litige opposant le Port à la société Tonneau Pirard, suite à la clôture en 2010 de ce litige par le versement d'une indemnité de 6.253,77 € à cette société. Cette reprise de provision avait amélioré le résultat de 2010 -150.000,00 €
 - o l'augmentation des amortissements sur les investissements réalisés en matière d'aménagement des : zones portuaires principalement. +38.314,23 €
 - o L'augmentation des charges financières résultant des charges d'emprunt pour couvrir les travaux de la +29.508,06 €
 - o L'augmentation des rémunérations et charges sociales : +6.094,35 €

4.2. Evolution du compte de résultat au cours des 5 dernières années



Les courbes montrent une progression du bénéfice de chacun des exercices comptables au cours de la période 2007 - 2011

4.3. Bilan des dépenses et des recettes

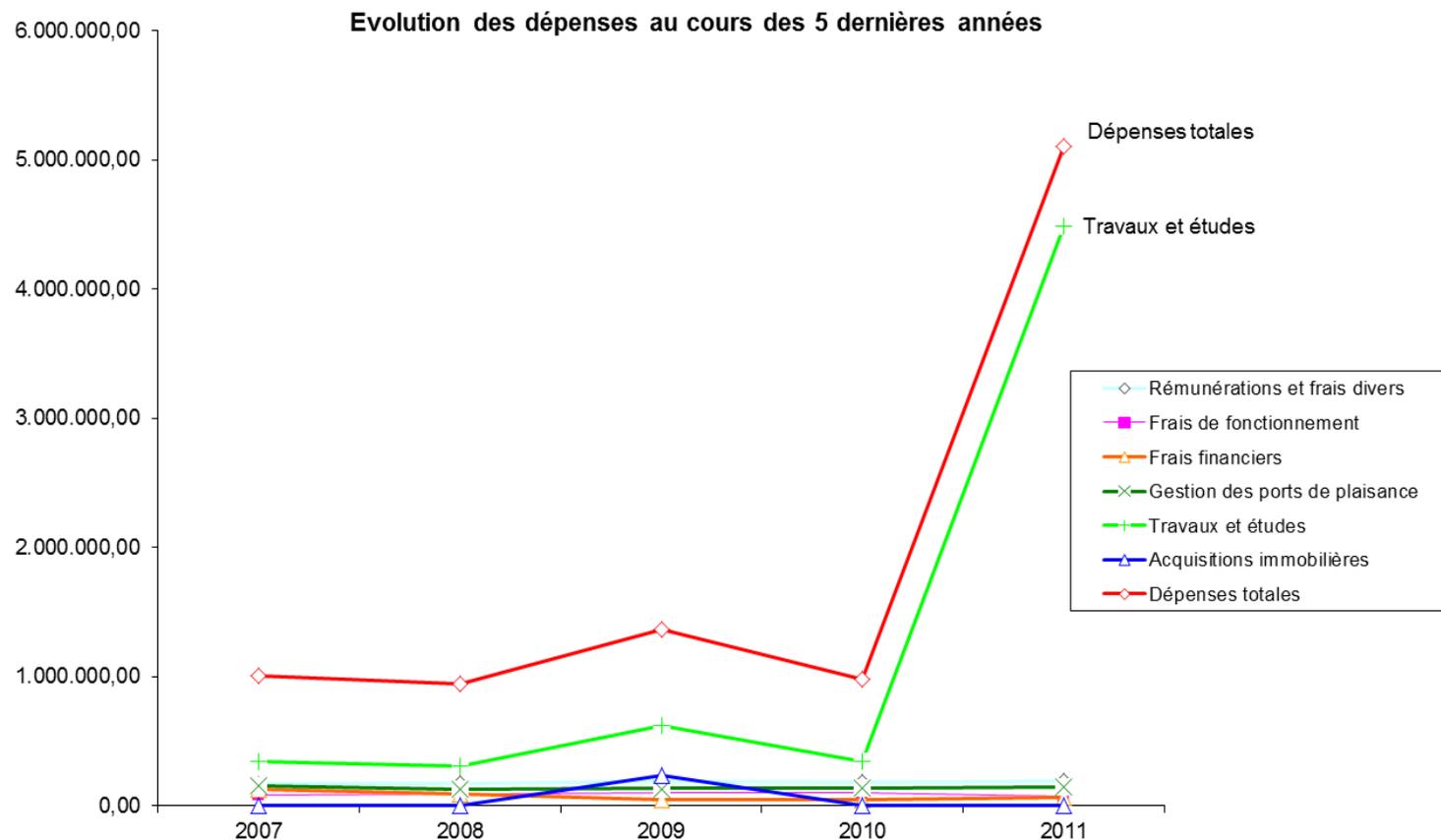
4.3.1. Dépenses

Le tableau ci-contre montre l'évolution des dépenses annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces dépenses :

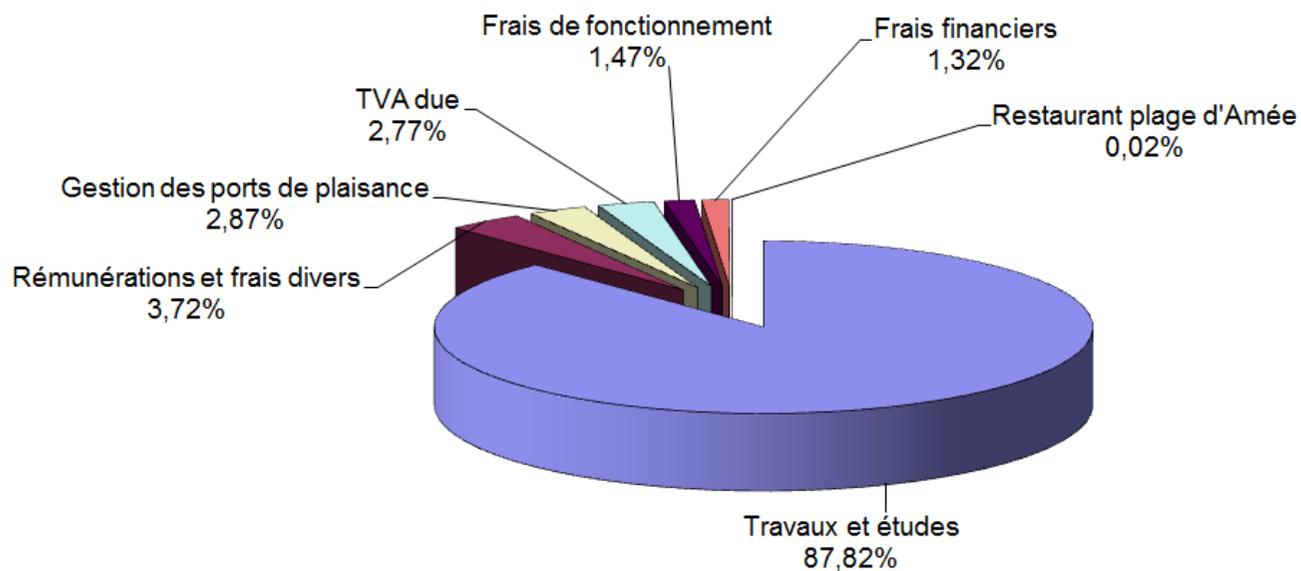
- Travaux et études ;
- Acquisitions immobilières ;
- Rémunérations ;
- Frais de fonctionnement ;
- Frais financiers ;
- Gestion des ports de plaisance.

Il montre :

- une première augmentation des investissements en 2009 : travaux préliminaires de la plate-forme d'Auvelais (déplacement des canalisations Air Liquide) et aménagements de la concession Père Olive à Seilles) ;
- une augmentation beaucoup plus forte des investissements en 2011 suite au démarrage des travaux d'infrastructure de la plate-forme d'Auvelais.
- une stabilité des rémunérations, des frais de fonctionnement, et de la gestion des ports de plaisance ;
- une augmentation du poste « acquisitions immobilières » (acquisition d'un bâtiment à Heer Agimont) en 2009;



Ventilation des dépenses en 2011



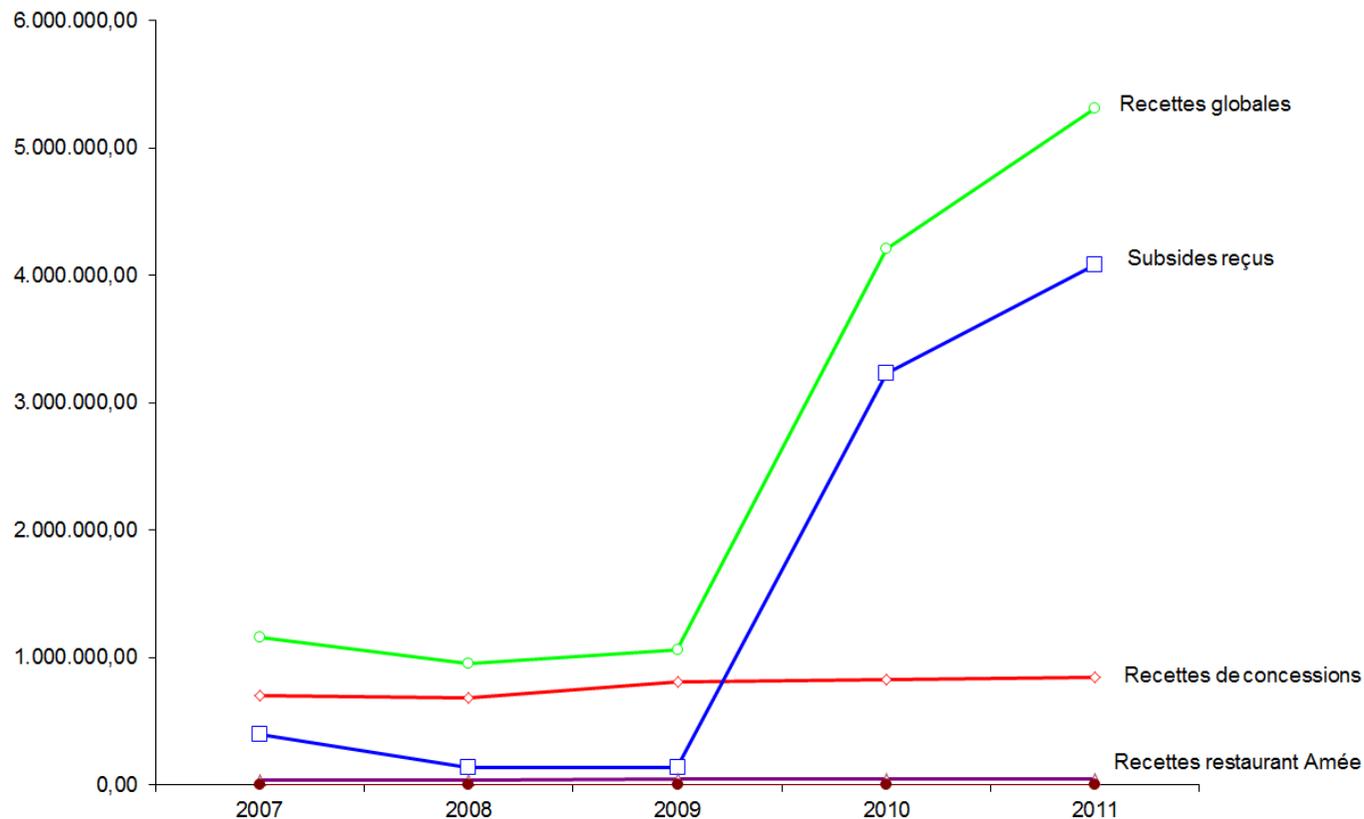
Le tableau ci-contre montre la ventilation des dépenses en 2011.

Par ordre d'importance,

- le poste investissement travaux et études représente 87,82%
- les rémunérations et frais divers 3,72 %
- la gestion des ports de plaisance :2,87 %
- la TVA à payer : 2,77 %
- les frais de fonctionnement : 1,47 %
- les frais financiers (charges d'emprunts, frais bancaires) : 1,32 %

4.3.2. Recettes

Evolution des recettes au cours des 5 dernières années



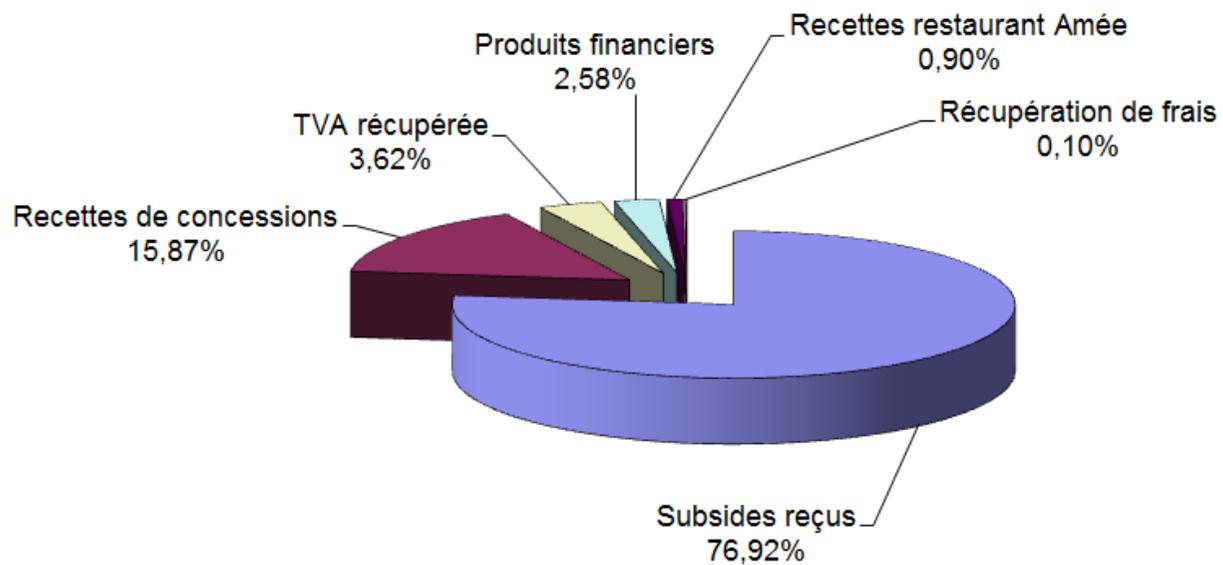
Le tableau ci-contre montre l'évolution des recettes annuelles globales au cours des 5 dernières années, ainsi que l'évolution des composantes principales de ces recettes :

- recettes de concessions ;
- subsides reçus ;
- recettes du restaurant d'Amée.

Il montre :

- une forte augmentation des subsides à partir de 2009, en relation avec les travaux de la plate-forme d'Auvelais ;
- une progression des recettes de concessions ;
- une stabilité des recettes liées à l'activité du restaurant de la plage d'Amée.

Ventilation des recettes en 2009



Le tableau ci-contre montre la ventilation des recettes en 2011.

Par ordre d'importance,

- les subsides reçus: 76,92 %
- les recettes de concession : 15,87 %
- la TVA récupérée : 3,62 %
- les produits financiers (placements de trésorerie, intérêts sur comptes bancaires) : 2,58 %
- les recettes liées à l'activité du restaurant d'Amée : 0,90%
- la récupération de frais : 0,1 %

4.4. Dépenses d'investissement

Le tableau ci-contre montre la ventilation des travaux réalisés en 2011 (Montants HTVA).

Le détail de ces travaux est repris en annexe 3

	en 2011	en 2010
1. Travaux subsidiés		
- par la DGO 2 (ex MET)	4.123.199,50	40.336,73
- par la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- par le CGT	0,00	0,00
Total des travaux subsidiés :	4.123.199,50	40.336,73
2. Travaux non subsidiés	208.858,12	253.449,18
Total des travaux :	4.332.057,62	293.785,91

4.5. Subsidés reçus

Le tableau ci-contre ventile les subsides reçus.

Le détail des subsides figure à l'annexe 3.

	2011	2010
1. Subsidés sur les travaux de l'année		
- subsides de la DGO 2 (ex MET)	3.540.549,21	3.022.810,01
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsides du CGT	0,00	0,00
Total (1) :	3.540.549,21	3.022.810,01
2. Subsidés sur les travaux des années antérieures		
- subsides de la DGO 2 (ex MET)	544.248,20	206.124,80
- subsides de la DGO 4 (ex DGATLP)	0,00	0,00
- subsides du CGT	0,00	0,00
Total (2) :	544.248,20	206.124,80
Total général (1) + (2) :	4.084.797,41	3.228.934,81

4.6. Créances

4.6.1. Subsidés à recevoir

Le tableau ci-contre fournit les subsidés restant à recevoir en fin d'année.

Le détail de ces chiffres est repris à l'annexe 3

	Au 31/12/11	Au 31/12/10
1. Subsidés à recevoir sur les travaux de l'année		
- subsidés du MET	286.154,97	557.392,60
- subsidés de la DGATLP	0,00	0,00
- subsidés du CGT	0,00	0,00
Total (1) :	286.154,97	557.392,60
2. Subsidés à recevoir sur les travaux des années antérieures		
- subsidés du MET	44.668,70	31.524,30
- subsidés de la DGATLP	42.228,58	0,00
- subsidés du CGT	8.940,39	0,00
Total (2) :	95.837,67	31.524,30
Total général (1) + (2) :	381.992,64	588.916,90

4.6.2. Créances clients

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des créances des clients ordinaires et des clients douteux. Les chiffres montrent une augmentation en ce qui concerne les créances douteuses par rapport à l'année précédente.

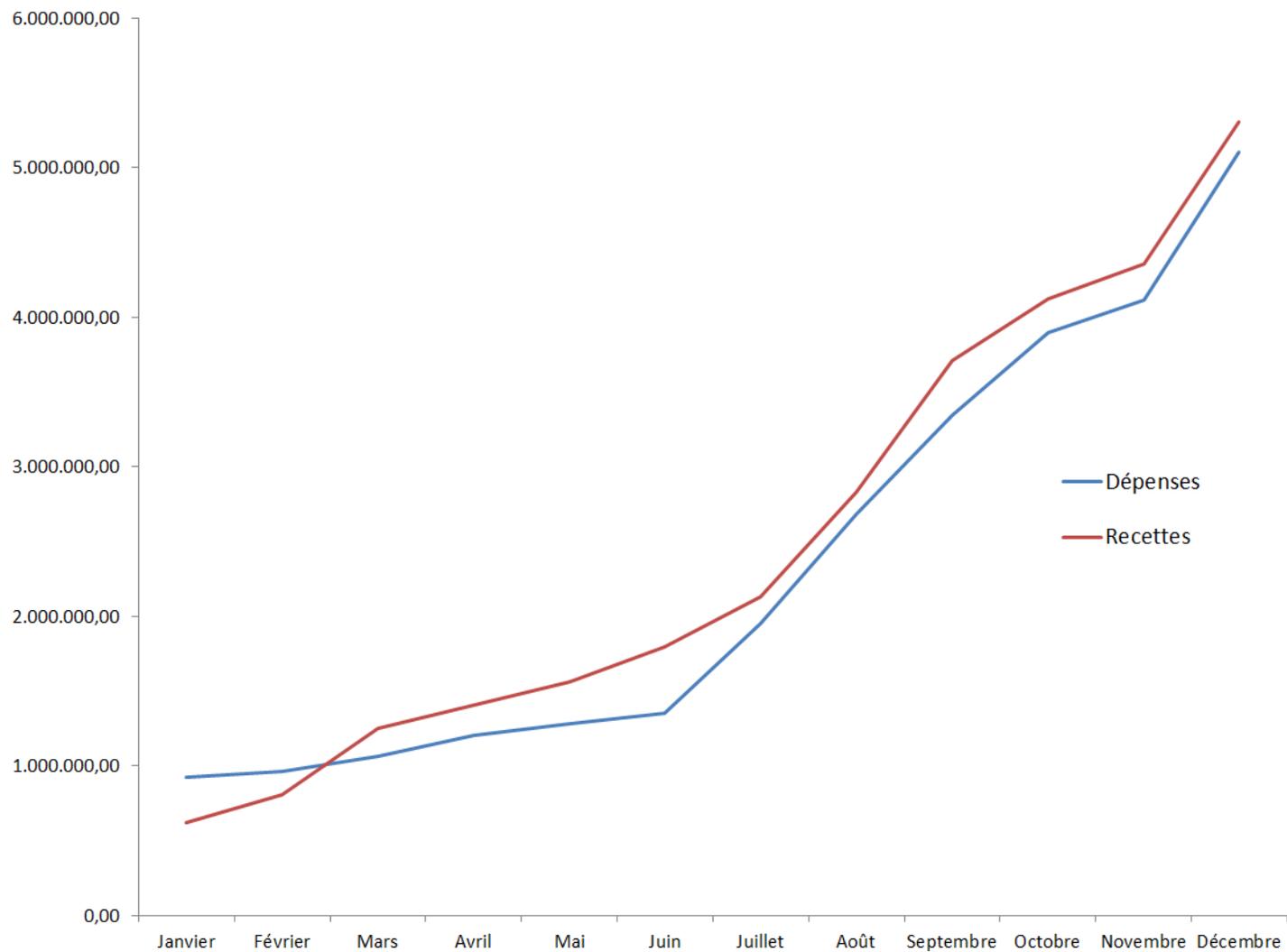
	en 2011	en 2010	en 2009
Clients ordinaires	50 389,66	89 761,39	73 358,36
Clients douteux	101 092,14	96 290,81	129 710,34

Le détail de ces créances figure à l'annexe 3

4.7. Situation de trésorerie

La situation de la trésorerie est satisfaisante puisqu'il n'a pas été fait appel au crédit de caisse au cours de l'année 2011. Le détail de la situation de trésorerie figure en annexe 3

Par ailleurs le graphique ci-dessous témoigne de la bonne situation de la trésorerie puisque la courbe des dépenses se situe en dessous de celle des recettes



4.8. Situation des emprunts

Pour rappel, en 2003, le Conseil d'administration avait marqué son accord sur le recours à plusieurs lignes de crédit :

- un crédit de trésorerie : 500.000 €
- reconstitution d'un fonds propre de réserve permanent se subdivisant en :
 - ⇒ réserves minimales légales de 375.000 € via un crédit à moyen terme (5 ans)
 - ⇒ refinancement partiel d'investissements déjà réalisés sur fonds propres à concurrence de 375.000 € via un crédit à long terme (10 ans)
- financement d'investissements (acquisitions et/ou travaux) sur une base annuelle de 175.000 €.

Toutes les lignes de crédit avaient été mobilisées, à l'exception des 175.000 €

Le premier emprunt de 375.000 € à 5 ans a été clôturé en juin 2008.

En 2011, le conseil d'administration a marqué accord sur le recours à un nouvel emprunt de 105.000 € remboursable en 5 ans, pour couvrir les frais de réhabilitation du bâtiment de la concession Ateliers Classic Boats, réalisés par cette dernière.

En outre, dans le cadre du financement des travaux de la plate-forme à Auvélais, un emprunt de 400.000 € sur une durée de 20 ans a été souscrit auprès de Dexia via le mécanisme SOWAFINAL mis en place par la Région wallonne. Les remboursements en cours depuis 2011 s'étaleront jusqu'en 2034.

La situation des emprunts au 31/12/2011 est la suivante :

Montant	Échéance
105.000,00 €	2015
375.000,00 €	2016
400.000,00 €	2034

Il convient de noter que l'impact des charges financières relatives au recours à ces emprunts a été chiffré et jugé supportable pour l'équilibre des finances du PAN. La simulation effectuée à cet égard est toujours d'actualité, ainsi que le montre le tableau en annexe 3.

Annexe

1

Localisation des zones portuaires

Zone portuaire de Tamines



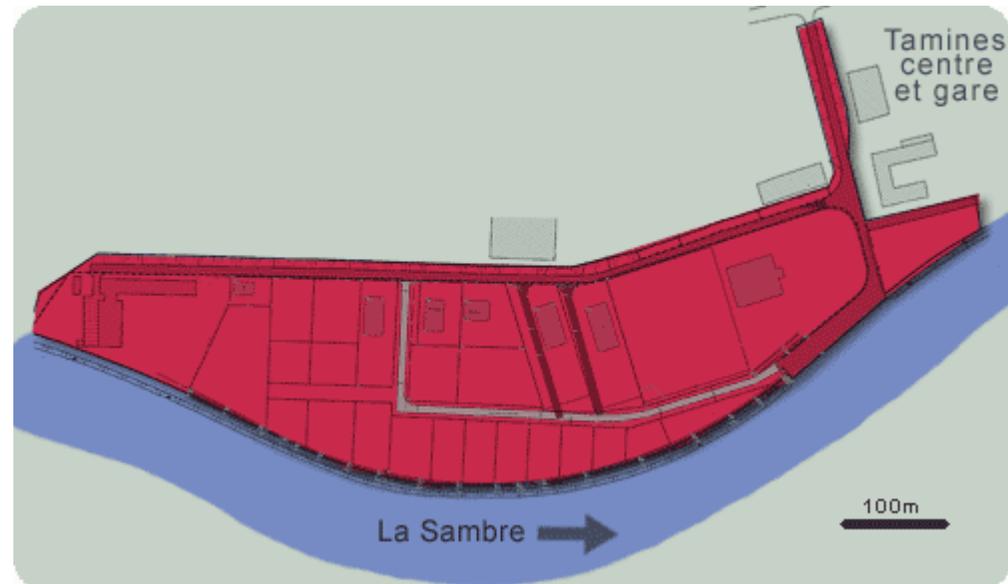
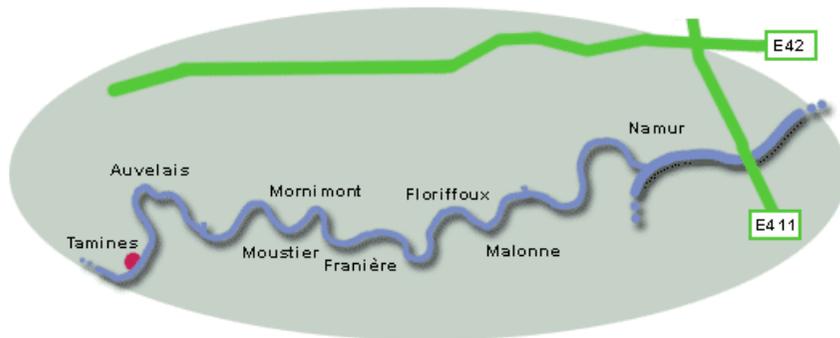
Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 988

Superficie totale : 136.477 m²

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Tamines a pour objectif d'accueillir des P.M.E. dont l'activité n'est pas liée à la voie d'eau.

A cette fin, la zone portuaire est spécialement équipée de services en eau potable, en force motrice et en égouts. Sa situation à un jet de pierre du centre commercial de Tamines offre un accès aisé et rapide aux gares T.E.C. et S.N.C.B. de cette ville. De plus, cette zone est proche de routes à grand gabarit.



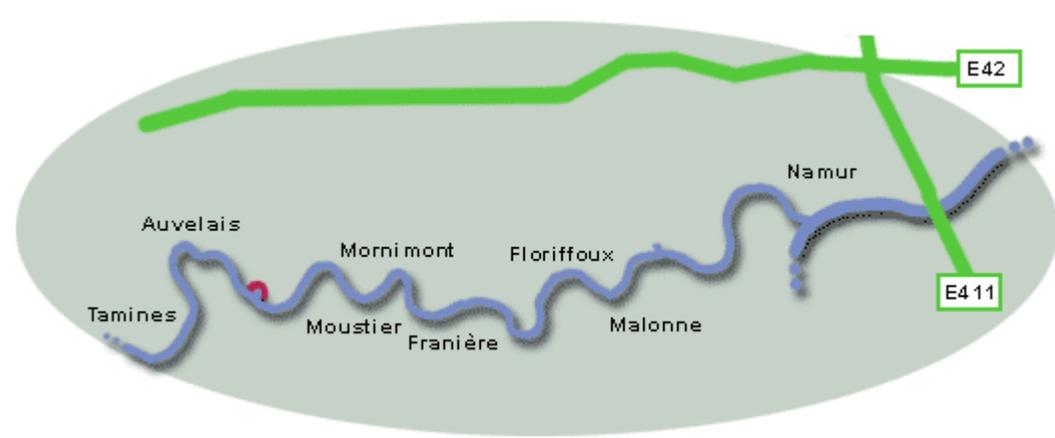
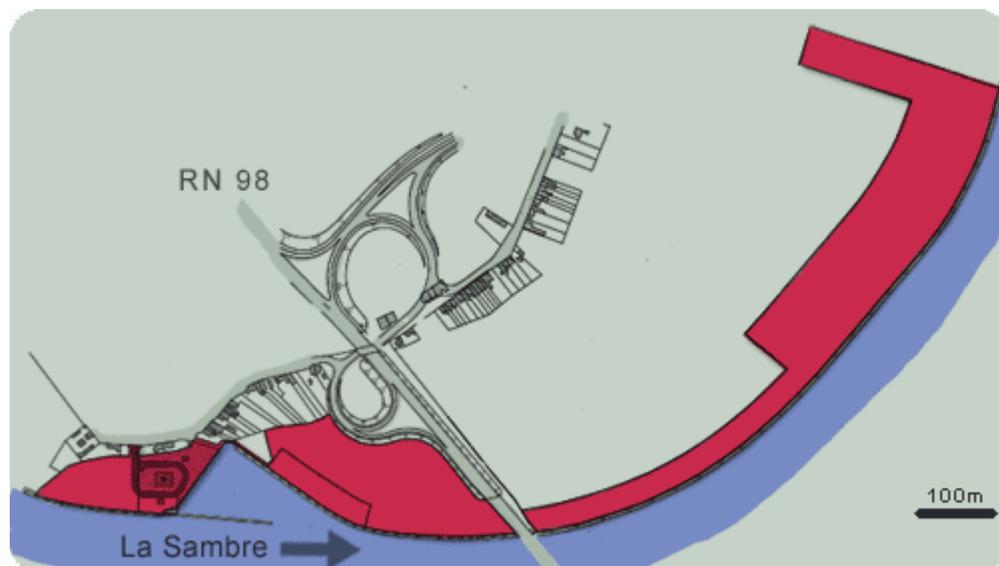
Zone portuaire d'Auvelais



Localisation : Commune de Sambreville, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98
Superficie totale : 40.495 m²

Classée en zone industrielle et d'habitat au plan de secteur et au carrefour de deux routes à grand gabarit, la zone portuaire d'Auvelais est destinée aux entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Un projet de création d'un nouveau mur de quai et d'une dalle d'échange bi-modale en relation avec la dalle d'échange tri-modale de Châtelet est en cours.



Zone portuaire de Mornimont



Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rives gauche et droite de la Sambre

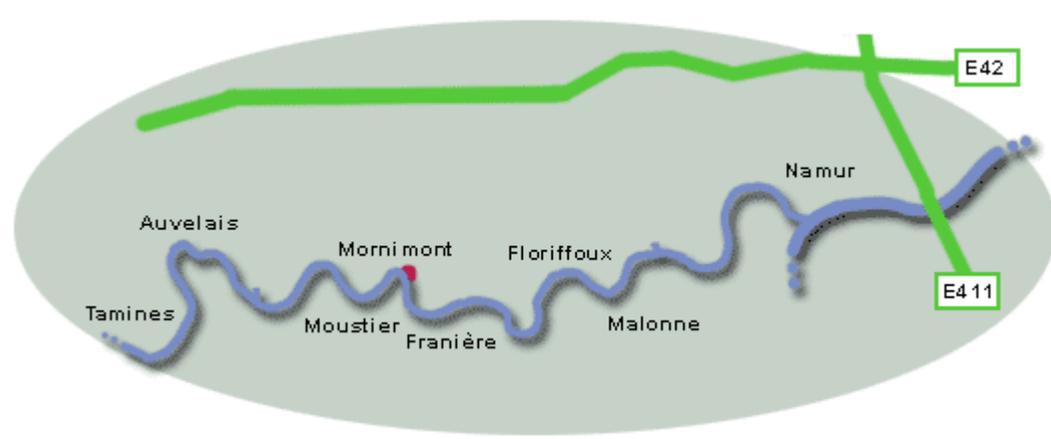
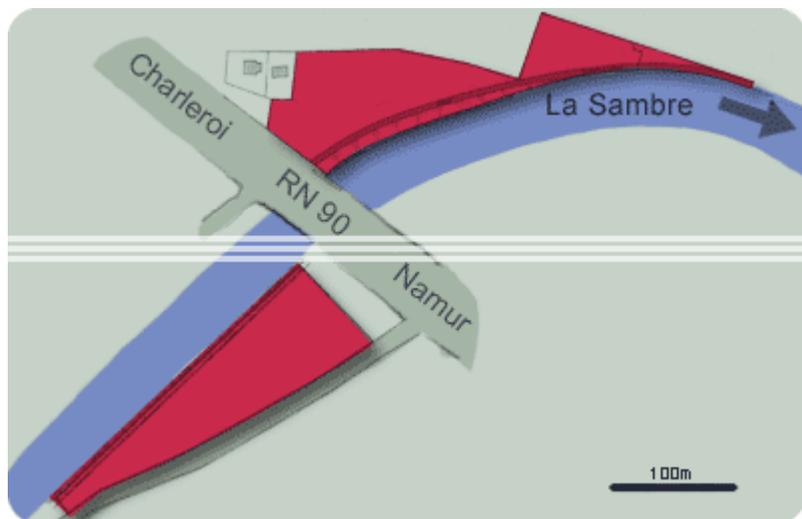
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90

Superficie totale : 21.502 m²

Classée en zone artisanale, de P.M.E. et de services au plan de secteur, la zone portuaire de Mornimont est le point de déchargement de matériaux et matières premières.

Le terrain est disponible pour une entreprise occasionnellement utilisatrice de la voie d'eau.

Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur ou d'Auvelais se trouvent à égale distance : une vingtaine de kilomètres.



Port de Moustier

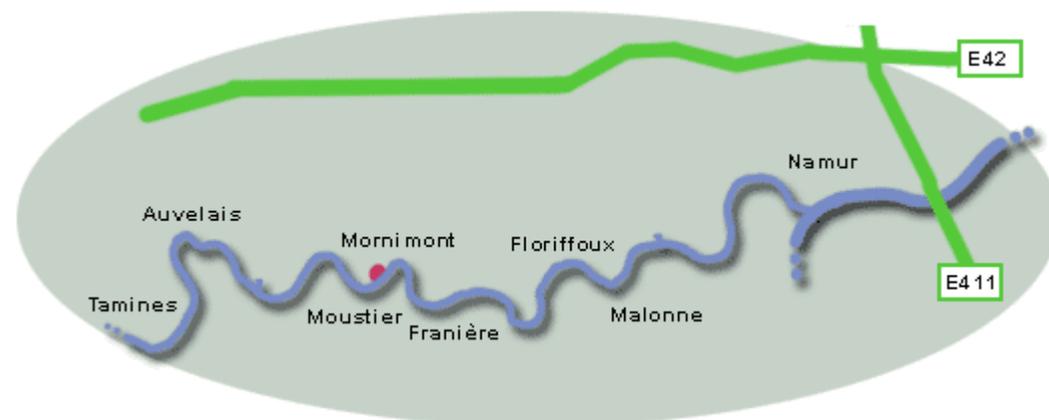
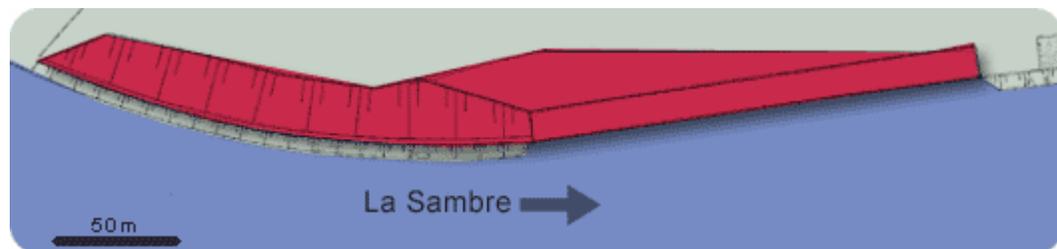


Localisation : Commune de Jemeppe-sur-Sambre, rive gauche de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 98

Superficie totale : 8.090 m²

Classé en zone industrielle au plan de secteur, le port de Moustier est concédé à une entreprise verrière pour la manutention de sa matière première.



Zone portuaire de Floriffoux



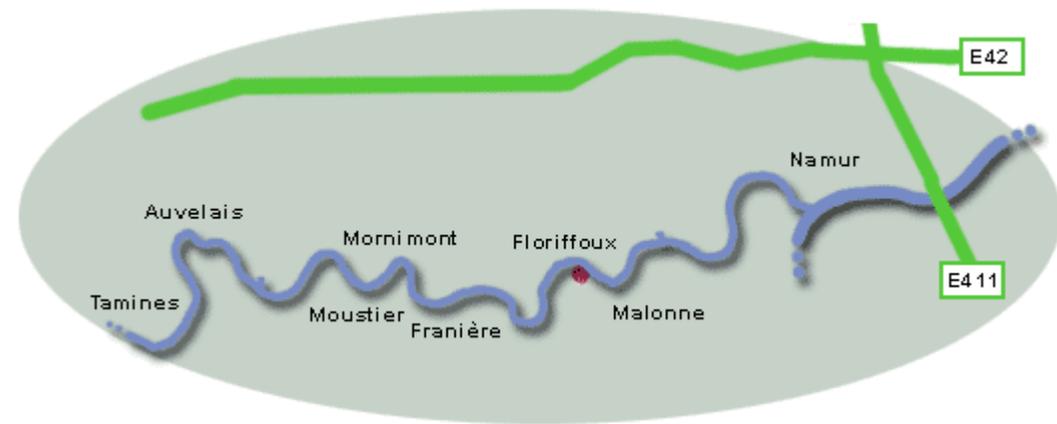
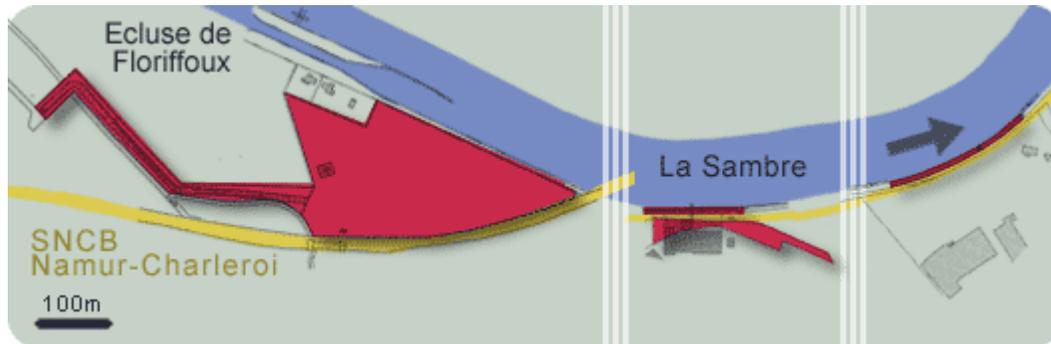
Localisation : Commune de Floreffe, rive droite de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 958

Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 55296 m²

La zone portuaire de Floriffoux, facilement accessible à partir de la route nationale 90, est actuellement occupée par une entreprise de génie civil.



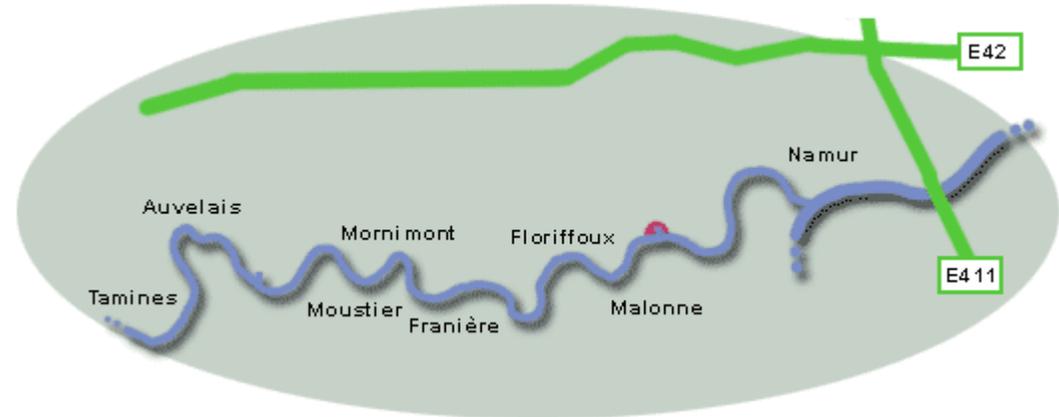
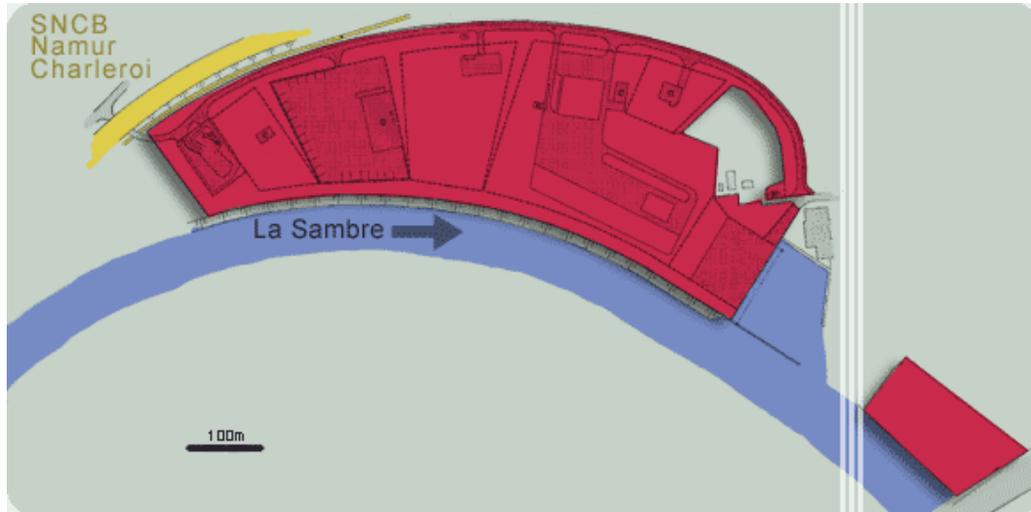
Zone portuaire de Malonne



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Sambre
Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90
Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 2620 m²

Cette zone portuaire se caractérise par une possibilité de raccordement au réseau S.N.C.B. par une voirie aboutissant à la gare de Flawinne.
Elle est spécialement équipée en eau potable, en force motrice et en égouts. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.



Zone portuaire du zoning de Malonne



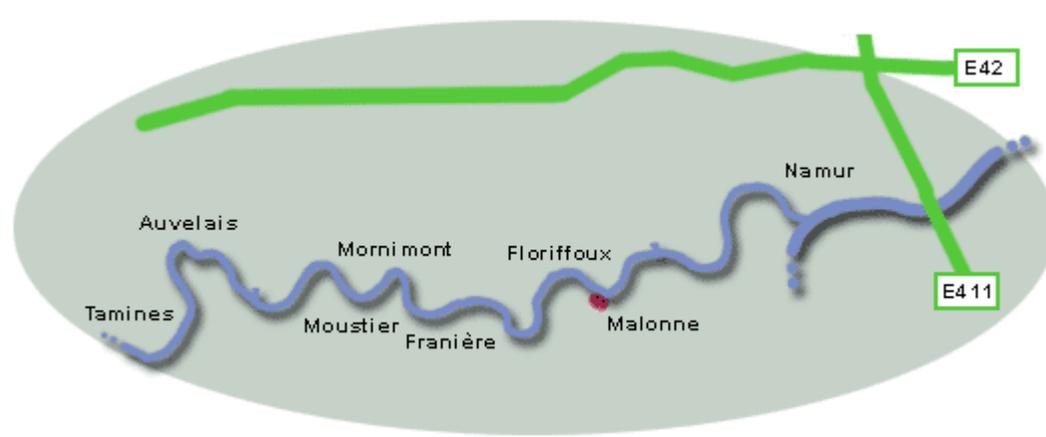
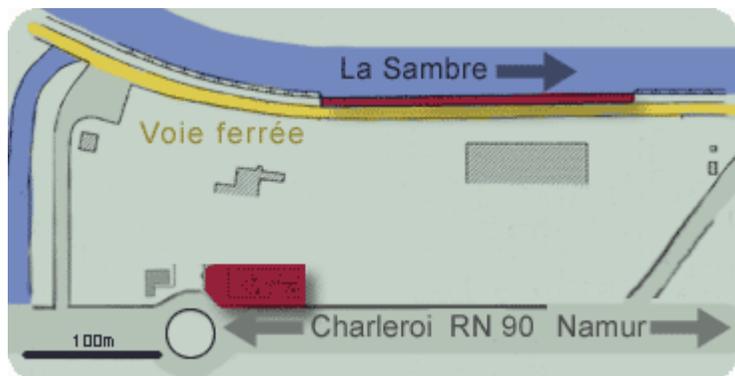
Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Sambre

Accès : par voirie communale à partir de la R.N. 90

Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 2620 m²

Cette zone est destinée aux P.M.E. Son accès routier se fait aisément par la nationale 90. Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à une petite dizaine de kilomètres.



Port d'Anhée



Localisation : Commune d'Anhée, rive gauche de la Meuse

Accès : situé le long de la R.N. 92

Superficie totale : 5.166 m²
Le port d'Anhée est facilement accessible à partir de la route nationale 92.
C'est actuellement le point de chargement de produits carriers

Zone portuaire de Basbaras

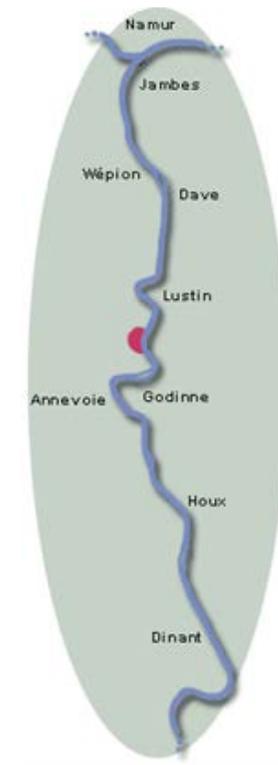
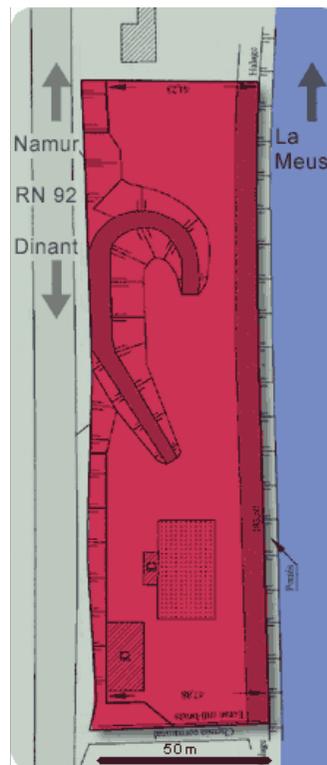
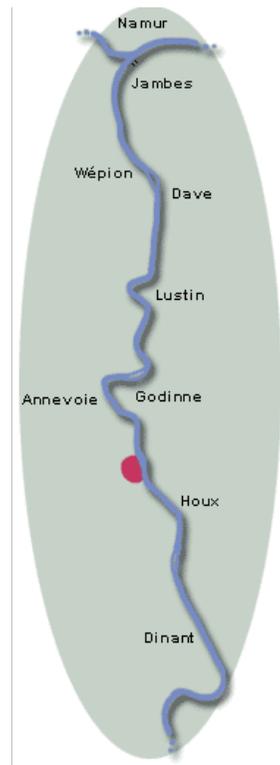
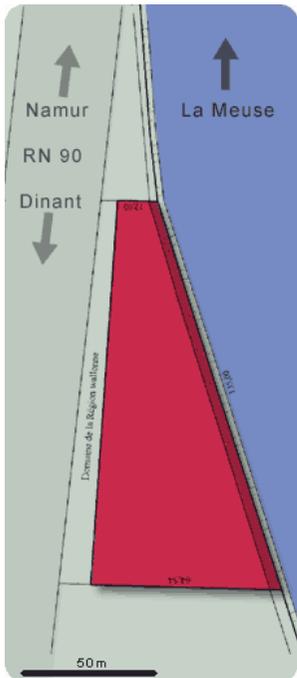


Localisation : Commune de Profondeville, rive gauche de la Meuse

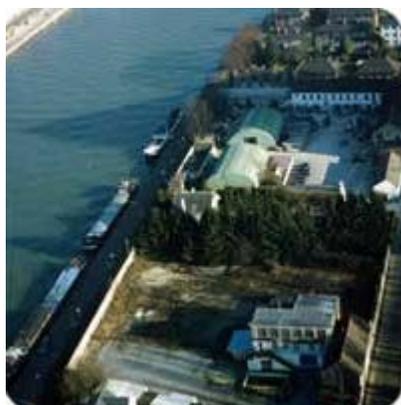
Accès : situé le long de la R.N. 92

Classée en zone d'équipement communautaire au plan de secteur

Superficie totale : 8.384 m² ; Son accès routier se fait aisément par la route nationale 92.
Ainsi, le centre-ville de Namur se trouve à 13 kilomètres.



Zone portuaire d'Enhaive



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse

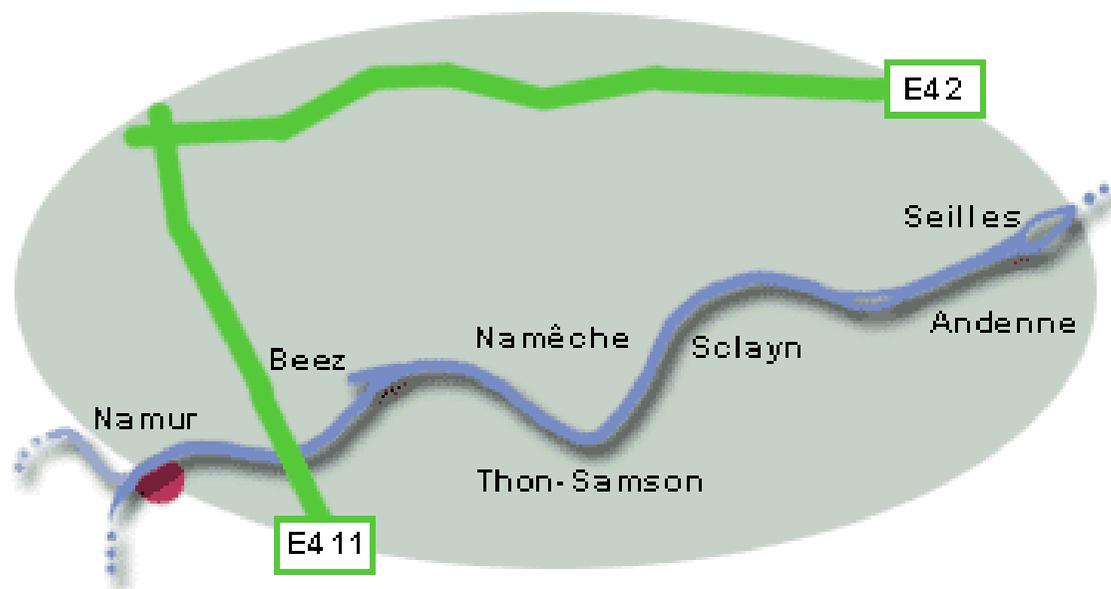
Accès : situé le long de la R.N. 4

Classée en zone d'habitat au plan de secteur

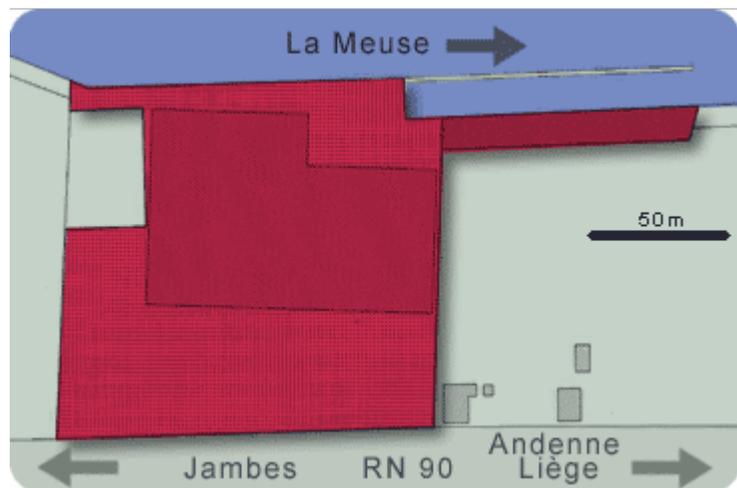
Superficie totale : 10.285 m²

Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.

Située dans un noyau commercial et d'habitat, sa vocation est essentiellement axée sur le développement commercial.

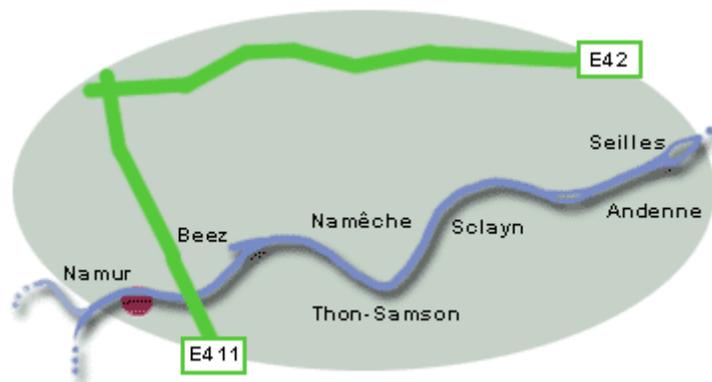


Zone portuaire de Jambes



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse
Accès : situé le long de la R.N. 90
Classée en zone industrielle au plan de secteur
Superficie totale : 15.806 m²

Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.



Zone portuaire de Beez



Localisation : Ville de Namur, rive gauche de la Meuse

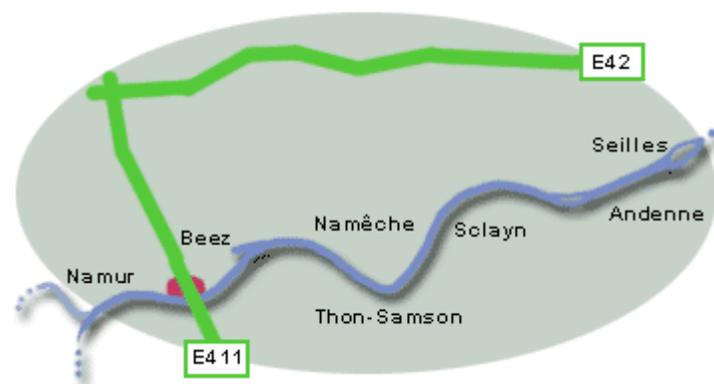
Accès : situé le long de la R.N. 959

Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 58.853 m²

Elle se trouve à proximité de l'autoroute E411.

Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.



Port de Lives



Localisation : Ville de Namur, rive droite de la Meuse

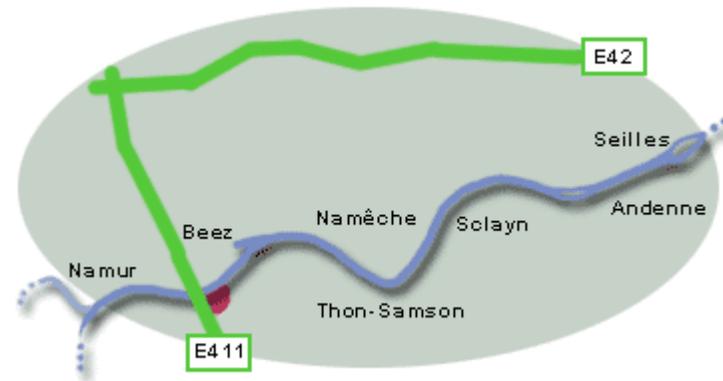
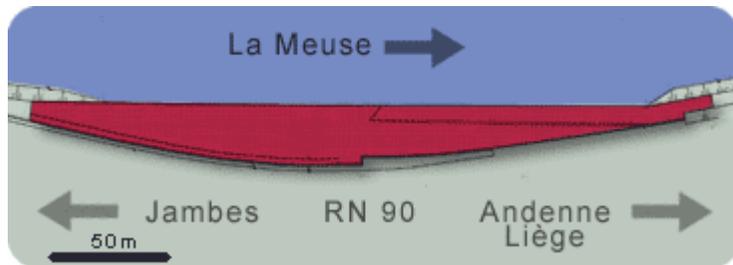
Accès : situé le long de la R.N. 90

Classé en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 5.411 m²

Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.

Cette zone située sous le viaduc de l'autoroute Bruxelles-Luxembourg a une vocation uniquement industrielle.



Port de Maizeret



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse

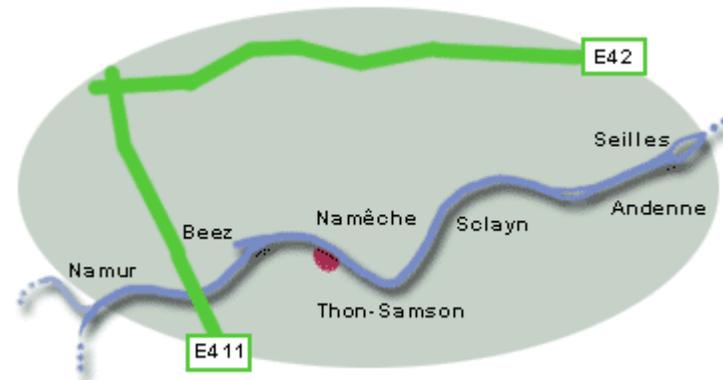
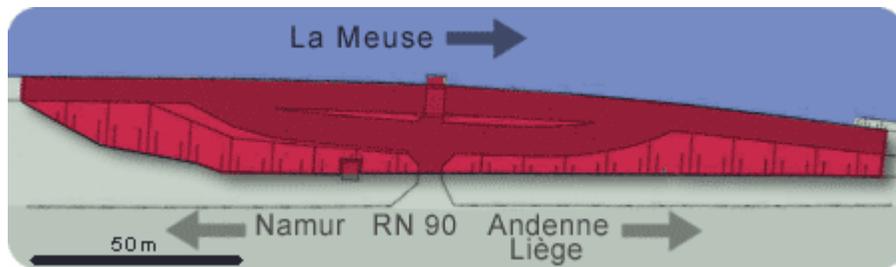
Accès : situé le long de la R.N. 90

Classé en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 4.261 m²

Il se trouve à proximité de l'autoroute E411.

La situation de ce point de chargement hors zone d'habitat permet une manutention aisée.



Port de Marche-les-Dames



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse

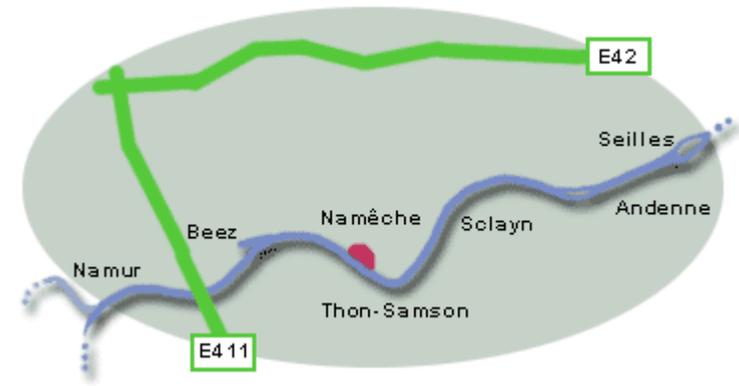
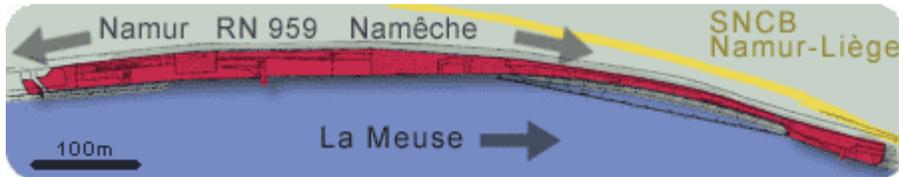
Accès : situé le long de la R.N. 959

Classé en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 16.029 m²

Il se trouve à proximité de l'autoroute E42.

Plate-forme de transbordement à la voie d'eau, elle est une des infrastructures les plus performantes du Port autonome de Namur



Zone portuaire de Namêche



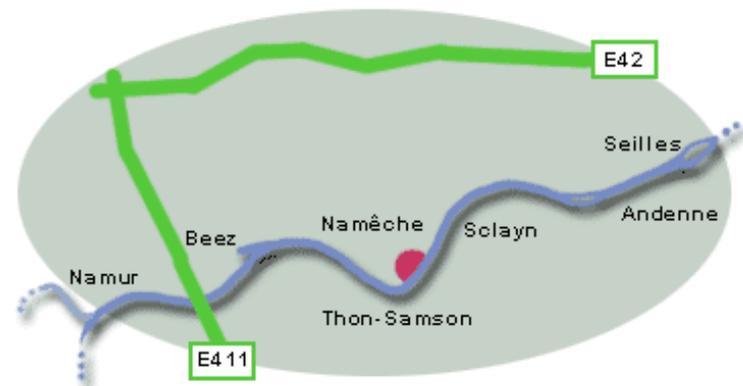
Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse

Accès : par la route communale à partir de la R.N. 942

Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 9.203 755 m²

Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.



Port de Samson



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse

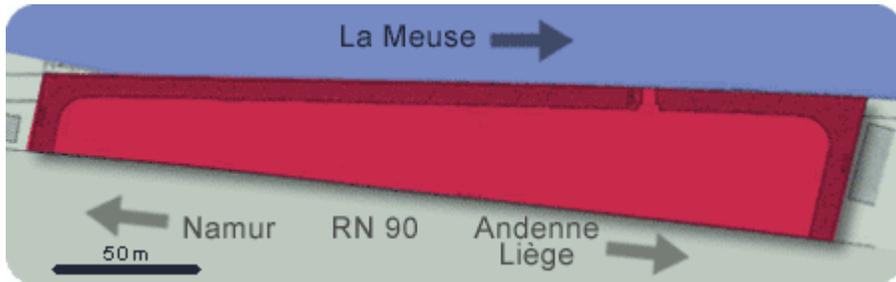
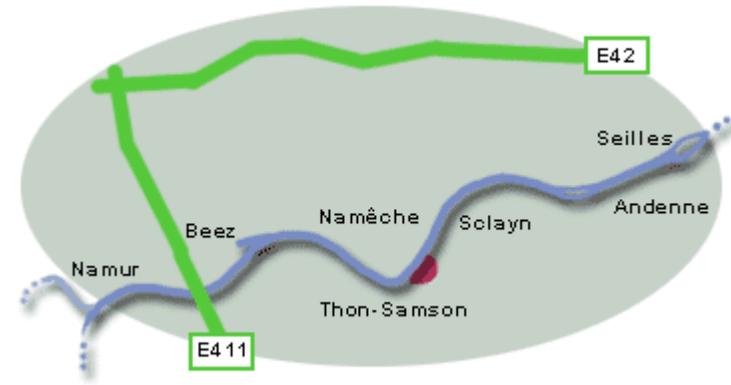
Accès : situé le long de la R.N. 90

Classé en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 10.045 m²

Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42

Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.



Zone portuaire de Sclayn



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse

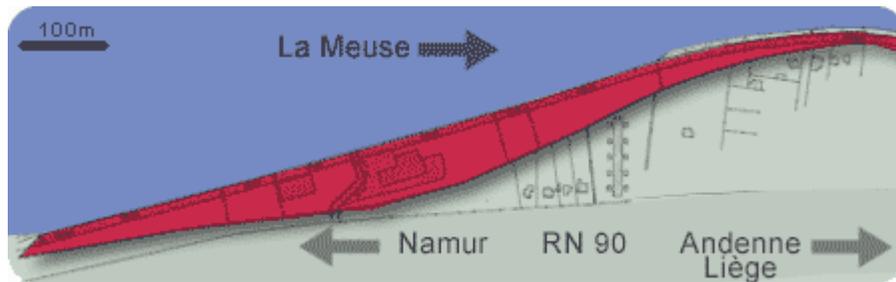
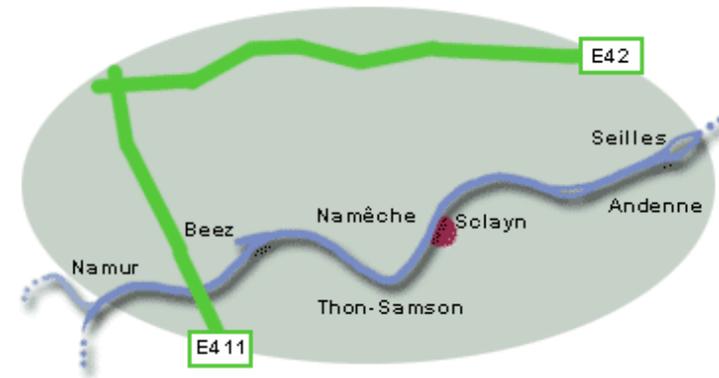
Accès : situé le long de la R.N. 90

Classée en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 36.329 m²

Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.

Zone à vocation industrielle sise à proximité d'un noyau d'habitat.



Port de Vezin



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse

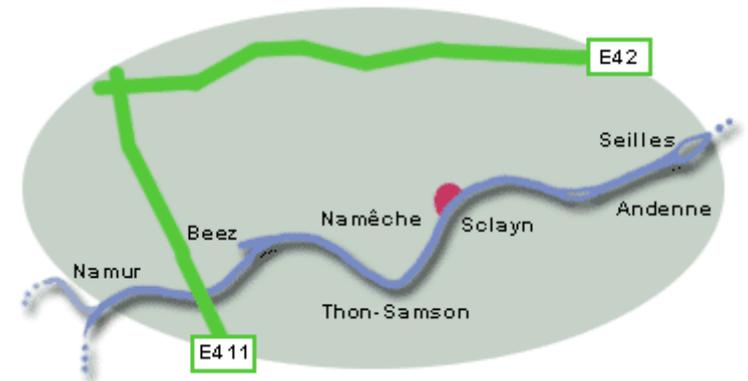
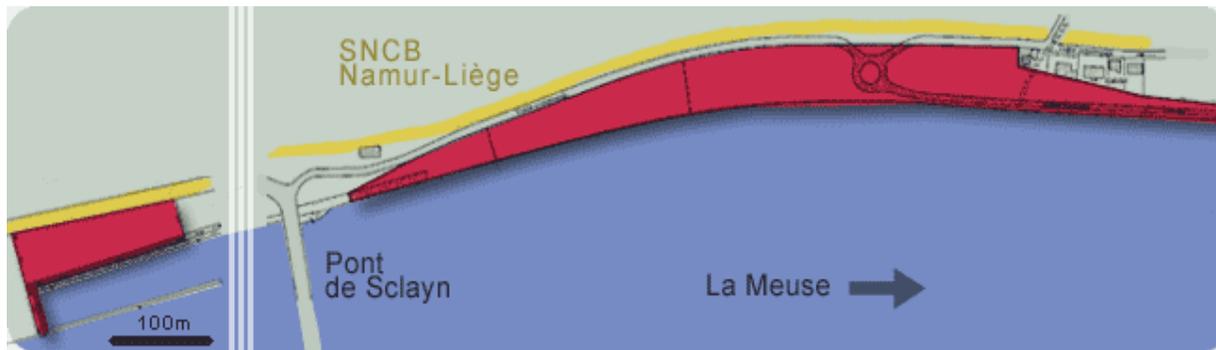
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classé en zone industrielle au plan de secteur

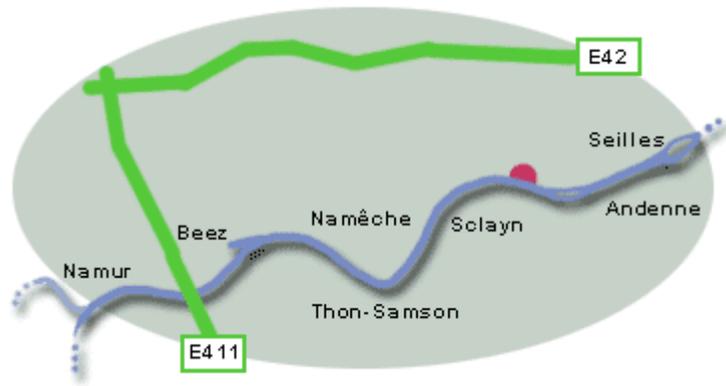
Superficie totale : 41.524 m²

Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.

Zone de transbordement à la voie d'eau.



Port public de Sclaigneaux

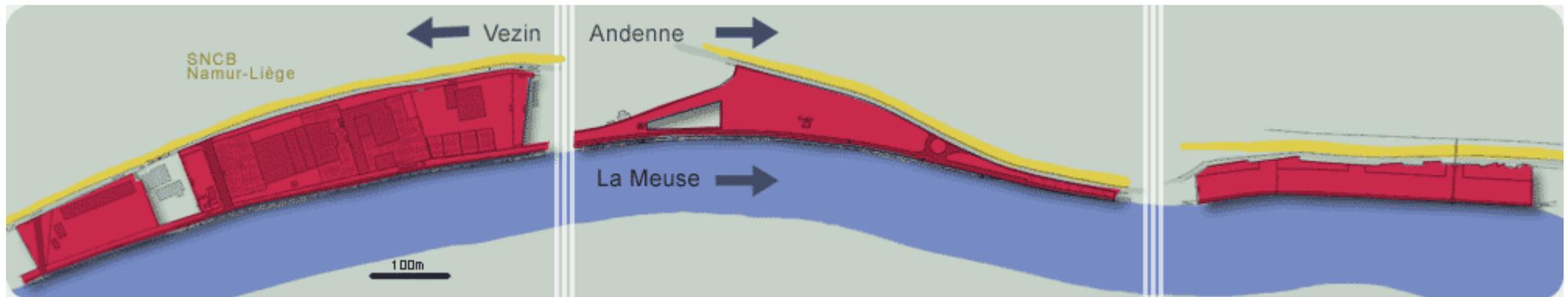


Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse

Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn

Classé en zone industrielle au plan de secteur. Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.

Support à la zone portuaire industrielle voisine de Sclaigneaux

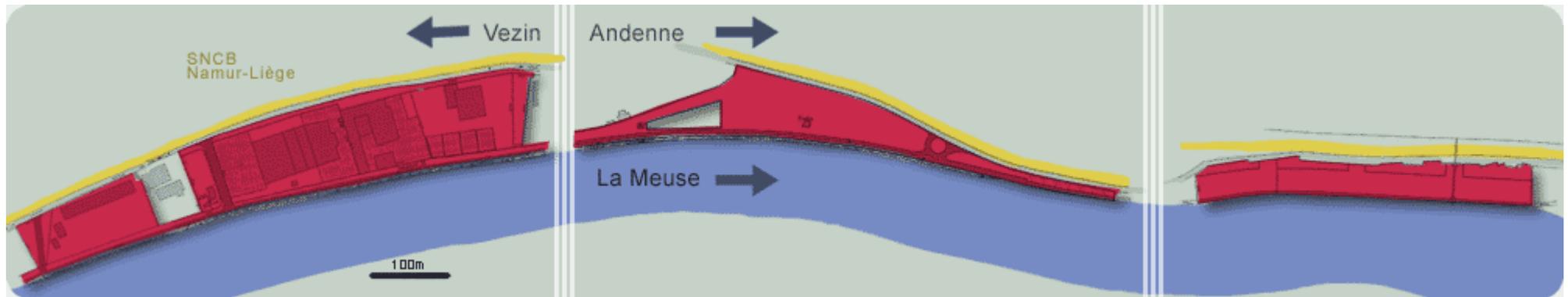
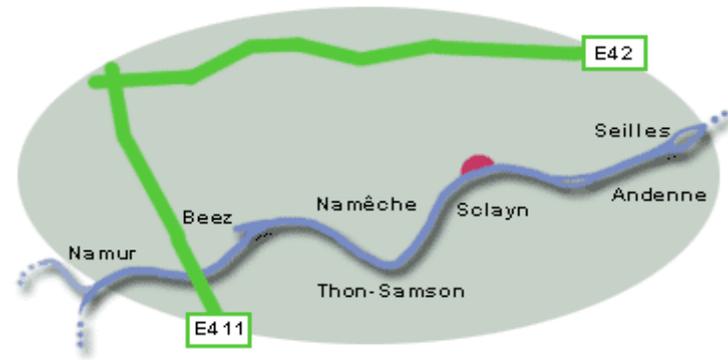


Zone portuaire de Sclaigneaux



Localisation : Ville d'Andenne, rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont de Sclayn
Classée en zone industrielle au plan de secteur
Superficie totale : 71.484 m²
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42

Zone à vocation exclusivement industrielle. Site
S.A.E.D

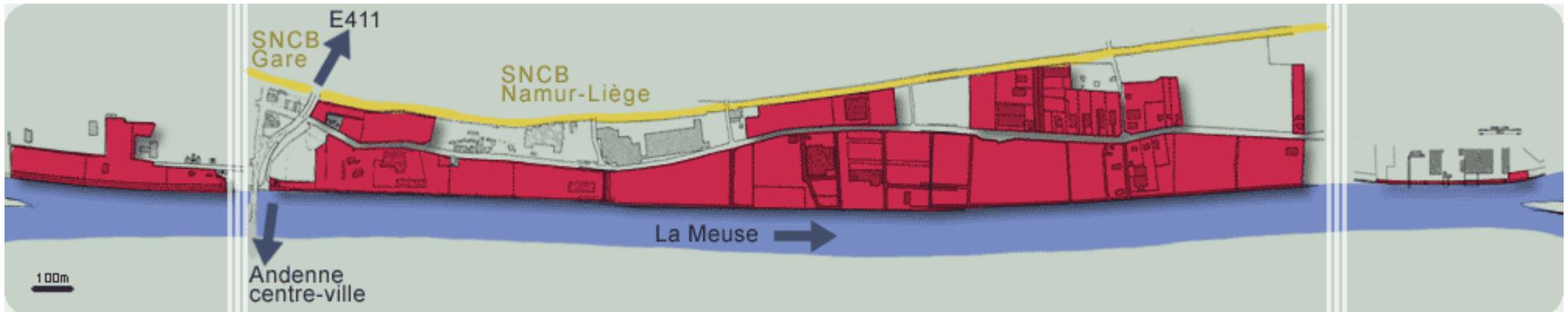
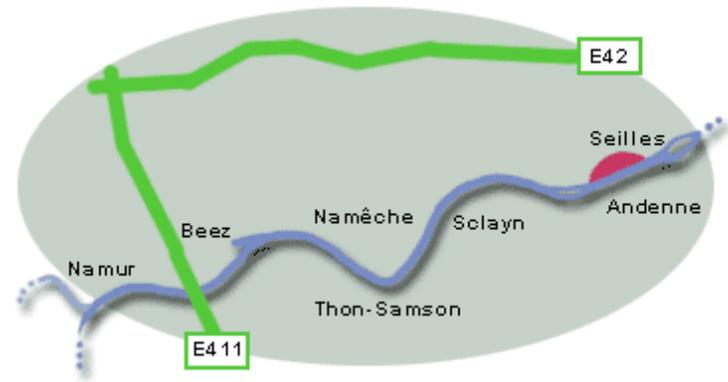


Zone portuaire de Seilles



Localisation : Ville d'Andenne , rive gauche de la Meuse
Accès : par voirie communale à partir du pont d'Andenne.
Elle se trouve à moins de 10 km de l'autoroute Liège-Mons
Superficie totale : 474.746 m²

Classée en zone industrielle au plan de secteur, cette zone portuaire est spécialement équipée en eau portable, en force motrice et en égouts. Une zone à la fois industrielle et portuaire, proche de l'autoroute Liège-Mons, elle est une des zones les plus recherchées du Port autonome de Namur.



Port d'Andenne



Localisation : Ville d'Andenne, rive droite de la Meuse

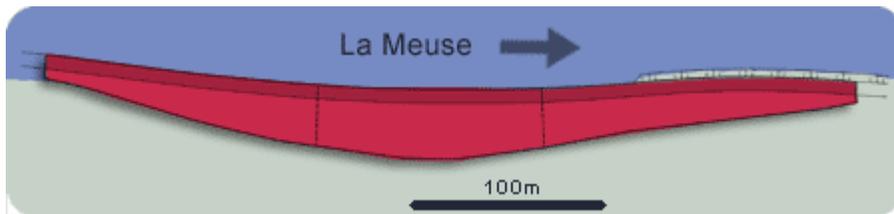
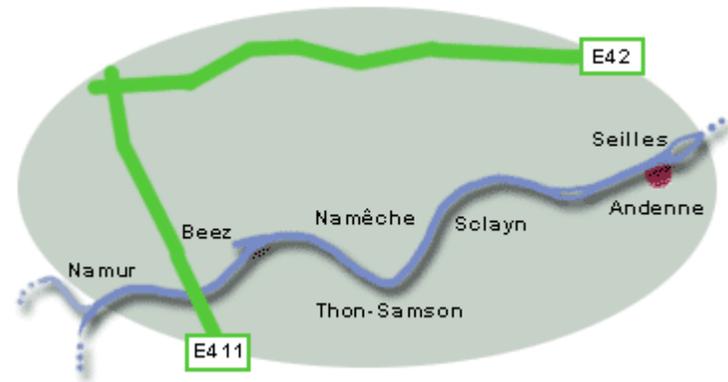
Accès : par voirie le chemin de halage à partir de la R.N.90

Classé en zone industrielle au plan de secteur

Superficie totale : 20.567 m²

Il se trouve à moins de 10 km de l'autoroute E42.

Plate-forme de transbordement à la voie d'eau.



Annexe

2

Occupation des zones portuaires et liste des concessionnaires

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Zone portuaire de Tamines						
Terrain 30	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	Terrain occupé	1.322,00	0,00	01/05/2011	01/05/2041
Terrain 25	A.M.S. DÉMÉNAGEMENT	Terrain occupé	1.945,00	0,00	01/06/2006	01/06/2036
Terrain 13	ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Terrain occupé	5.233,00	0,00	01/10/1994	01/10/2024
Terrain 15	AUTOMAT 2000	Terrain occupé	675,00	0,00	01/11/1999	01/11/2029
Terrain 17	B.B.G.A. SPRL	Terrain occupé	3.582,00	0,00	01/06/2004	01/06/2034
Terrain 23	BD MONTAGE SPRL	Terrain occupé	4.349,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 1	BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Terrain occupé	13.458,00	0,00	01/08/1985	01/08/2015
Terrain 8	BOFFE RAYMOND	Terrain occupé	2.812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084
Terrain 28	BRIGODE FINANCIAL SPRL	Terrain occupé	2.700,00	0,00	01/01/2008	01/01/2038
Terrain 22	CALABRESE TINO	Terrain occupé	4.074,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 7	CINERGE C	Terrain occupé	3.000,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 16	DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Terrain occupé	591,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 10	DEBROUX & FILS SPRL	Terrain occupé	5.625,00	0,00	01/10/1992	01/10/2082
Terrain 21	DEWITTE (MR)	Terrain occupé	1.653,00	0,00	01/10/2010	01/10/2040
Terrain 14	ELECTROS & CUISINES DEFITEC SPRL	Terrain occupé	349,00	0,00	01/03/2002	01/03/2092
Terrain 27	I.D.E.G.	Terrain occupé	16,00	0,00	01/07/2006	01/07/2036
Terrain 5	I.G.E.T.C. SPRL	Terrain occupé	3.500,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 4	I.G.E.T.C. SPRL	Terrain occupé	2.075,00	0,00	01/11/2006	01/11/2036
Terrain 12	MESTDAGH S.A.	Terrain occupé	13.975,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082
Terrain 3	MG POSE	Terrain occupé	2.414,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 6	MG POSE	Terrain occupé	2.400,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 26	MONSIEUR PASCAL CORNILLE	Terrain occupé	1.637,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 2	NEW LABORATOIRES REUNIS	Terrain occupé	1.056,00	0,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 18	NIKOLIC DANIEL	Terrain occupé	1.625,00	0,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 19	PNEUS Z SPRL	Terrain occupé	3.847,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 11	PRONESERVIM S.A.	Terrain occupé	12.500,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 9	ROMAN JESUS	Terrain occupé	2.812,50	0,00	01/10/1994	01/10/2084
Terrain 20	TOUFANE SPRL	Terrain occupé	5.380,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Totaux Zone portuaire de Tamines			104.606,00	0,00		
Zone portuaire d'Auvelais						
Terrain 2	CARMEUSE S.A.	Terrain occupé	1.152,00	130,00	01/12/2006	01/12/2036
Terrain 3	I.D.E.G.	Terrain occupé	25,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Terrain 4	PAYSAGES ET PATRIMOINE ASBL	Terrain occupé	100,00	0,00	01/08/2006	01/08/2036
Terrain 1	SOBEMO S.A.	Terrain occupé	6.427,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022
Totaux Zone portuaire d'Auvelais			7.704,00	230,00		
Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain						
Terrain 1	SAINT GOBAIN	Terrain occupé	770,00	110,00	01/07/2009	01/07/2039
Totaux Zone portuaire d'Auvelais / St Gobain			770,00	110,00		
Zone portuaire de Mornimont						
Terrain 1	SANDREA SPRL	Terrain occupé	1.025,00	90,00	01/12/2007	01/12/2037
Totaux Zone portuaire de Mornimont			1.025,00	90,00		
Port de Moustier						
Terrain 1	AGC FLAT GLASS EUROPE SA	Terrain occupé	1.598,00	170,00	01/07/1997	01/07/2027
Totaux Port de Moustier			1.598,00	170,00		
Zone portuaire de Floriffoux						
Terrain 1	BPMN	Terrain occupé	1.200,00	200,00	01/01/2001	01/01/2031
Terrain 2	HUBLET	Terrain occupé	27.447,00	100,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 4	HUBLET SPRL	Terrain occupé	43.243,00	0,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 3	LES SILOS DE FLOREFFE S.C.R.L.	Terrain occupé	4.151,00	120,00	01/07/1999	01/07/2089
Totaux Zone portuaire de Floriffoux			76.041,00	420,00		
Zone portuaire de Malonne						
Terrain 7	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	10.599,00	95,00	01/01/2007	01/01/2037
Terrain 9	ATELIERS CLASSIC BOATS	Terrain occupé	442,00	0,00	01/01/2008	01/01/2042
Terrain 1	BEP-ENVIRONNEMENT	Terrain occupé	4.264,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 8	DE GREEF DÉPANNAGE	Terrain occupé	2.638,00	0,00	01/05/2005	01/05/2035
Terrain 6	DENIMAT SPRL	Terrain occupé	6.680,00	0,00	01/07/1997	01/07/2087
Terrain 10	HYDROCAR S.A.	Terrain occupé	16.703,00	0,00	01/07/2008	01/07/2038
Terrain 5	T.E.C.	Terrain occupé	51.300,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088
Terrain 11	T.E.C.	Terrain occupé	2.298,00	0,00	01/02/2010	01/02/2040
Terrain 4	VEOLIA NV	Terrain occupé	20.928,00	0,00	01/06/2009	01/04/2030

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Terrain 3	WILMET S.A.	Terrain occupé	18.486,00	0,00	01/07/1998	01/07/2088
Terrain 2	WILMET S.A.	Terrain occupé	10.739,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039
Totaux Zone portuaire de Malonne			145.077,00	95,00		
Zoning de Malonne						
Terrain 1	GILLAIN MARCEL	Terrain occupé	1.820,00	0,00	01/01/2003	01/01/2033
Totaux Zoning de Malonne			1.820,00	0,00		
Zone portuaire de Heer Agimont						
Terrain 1	DOLOMIES DE MERLEMONT SA	Terrain occupé	4.592,00	140,00	01/11/2010	01/11/2040
Totaux Zone portuaire de Heer Agimont			4.592,00	140,00		
Port d'Anhée						
Terrain 1	CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Terrain occupé	5.166,00	135,00	01/07/2001	01/07/2031
Totaux Port d'Anhée			5.166,00	135,00		
Zone portuaire de Lustin						
Terrain 1	SAGREX	Terrain occupé	4.577,00	0,00	01/02/2010	01/02/2040
Totaux Zone portuaire de Lustin			4.577,00	0,00		
Zone portuaire de Basbaras						
Terrain 1	BASBARAS DISTRIBUTION	Terrain occupé	7.950,00	100,00	01/01/1992	01/01/2022
Totaux Zone portuaire de Basbaras			7.950,00	100,00		
Zone portuaire d'Enhaive						
Terrain 3	FOREM	Terrain occupé	3.748,32	0,00	01/07/2007	01/07/2037
Terrain 1	THOMAS & PIRON S.A.	Terrain occupé	65,76	0,00	12/05/2004	01/01/2029
Terrain 2	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	2.440,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Terrain 4	WESTIA	Terrain occupé	2.761,92	0,00	01/01/2009	01/01/2039
Totaux Zone portuaire d'Enhaive			9.016,00	0,00		

Zone portuaire de Jambes

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Terrain 2	INDUCOM S.A.	Terrain occupé	14.898,00	107,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 1	INTERBETON S.A.	Terrain occupé	908,00	103,00	01/06/1987	01/06/2017
Totaux Zone portuaire de Jambes			15.806,00	210,00		
Zone portuaire de Beez						
Terrain 2	DE GRAEVE	Terrain occupé	18.727,00	100,00	01/01/1992	01/01/2082
Terrain 7	I.D.E.G.	Terrain occupé	102,00	0,00	01/01/2010	01/01/2040
Terrain 5	I.D.E.G.	Terrain occupé	764,40	0,00	01/03/2003	01/03/2033
Terrain 4	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	6.617,00	0,00	01/01/1986	01/01/2016
Terrain 3	SAGREX S.A.	Terrain occupé	14.960,00	244,00	01/05/2009	01/05/2009
Terrain 1	SOGESPI SA	Terrain occupé	2.191,00	0,00	25/08/2011	25/08/2041
Terrain 6	VILLE DE NAMUR	Terrain occupé	6.300,00	0,00	01/01/2009	01/01/2039
Totaux Zone portuaire de Beez			49.661,40	344,00		
Port de Lives						
Terrain 1	SAGREX S.A.	Terrain occupé	3.811,00	233,00	01/10/1997	01/10/2027
Totaux Port de Lives			3.811,00	233,00		
Port de Maizeret						
Terrain 1	CARRIÈRES DE LEFFE (CAM)	Terrain occupé	4.246,00	200,00	01/07/1995	01/07/2025
Totaux Port de Maizeret			4.246,00	200,00		
Port de Marche-les-Dames						
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	6.796,00	137,00	01/10/1992	01/10/2022
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	9.023,20	272,00	01/10/1987	01/10/2017
Totaux Port de Marche-les-Dames			15.819,20	409,00		
Zone portuaire de Sclayn						
Terrain 4	ANDENNE PRO SERVICES ASBL	Terrain occupé	10.593,00	152,00	01/09/2000	01/09/2090
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	2.319,00	59,00	01/07/1992	01/07/2022
Terrain 1	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	5.812,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 3	IMMOBILIERE BLATON S.A.	Terrain occupé	5.177,00	97,00	01/11/2001	01/11/2091

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

Concessionnaires		Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Totaux Zone portuaire de Sclayn			23.901,00	508,00		
Zone portuaire de Namèche						
Terrain 2	BAV SPRL	Terrain occupé	422,55	0,00	01/01/2009	01/01/2039
Terrain 1	PANISTAR S.A.	Terrain occupé	8.781,00	0,00	01/01/2000	01/01/2030
Totaux Zone portuaire de Namèche			9.203,55	0,00		
Port de Samson						
Terrain 1	CARMEUSE (EX CARFIN)	Terrain occupé	10.045,00	249,00	01/04/1999	01/04/2029
Totaux Port de Samson			10.045,00	249,00		
Port de Vezin						
Terrain 2	DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Terrain occupé	7.878,00	200,00	01/01/1992	01/01/2022
Terrain 1	PH BOIS SPRL	Terrain occupé	4.500,00	150,00	01/04/2008	01/04/2013
Totaux Port de Vezin			12.378,00	350,00		
Zone portuaire de Sclaigieux						
Terrain 4	ALG	Terrain occupé	188,00	0,00	01/07/2002	01/07/2032
Terrain 1	CARMEUSE	Terrain occupé	9.440,00	300,00	01/04/1999	01/04/2029
Terrain 5	GERDAY TRAVAUX S.A.	Terrain occupé	9.334,00	0,00	01/03/2001	01/03/2091
Terrain 3	H.B.B. SA	Terrain occupé	1.942,00	0,00	01/01/2006	01/01/2036
Terrain 7	PECHE SPRL	Terrain occupé	4.825,00	100,00	01/11/2010	01/11/2040
Terrain 2	S.W.D.E.	Terrain occupé	1.313,00	0,00	01/11/1998	01/11/2088
Terrain 6	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	26.124,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013
Terrain 8	VILLE D'ANDENNE	Terrain occupé	6.863,00	0,00	01/07/2003	01/07/2013
Totaux Zone portuaire de Sclaigieux			60.029,00	400,00		
Zone portuaire de Seilles						
Terrain 57	A.I.E.G.	Terrain occupé	12.468,00	0,00	01/10/2009	01/10/2099
Terrain 28	ALG	Terrain occupé	330,00	0,00	01/04/1994	01/04/2024
Terrain 38	ATELIERS ROBERT S.A.	Terrain occupé	22.012,00	0,00	01/01/1999	01/01/2089
Terrain 61	BRANDERS S.A.	Terrain occupé	2.136,00	58,70	01/01/2011	01/01/2041
Terrain 6	CARMA	Terrain occupé	3.600,00	0,00	01/01/1992	01/01/2082

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Terrain 13	CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	Terrain occupé	4.583,00	0,00	16/04/2002	16/04/2032
Terrain 24	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1.125,00	0,00	01/05/2000	01/05/2090
Terrain 40	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	3.500,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088
Terrain 50	CHERICOUX S.A.	Terrain occupé	1.085,00	0,00	01/11/2007	01/11/2037
Terrain 30	COLLIGNON WILLY	Terrain occupé	3.000,00	0,00	01/01/2010	01/01/2094
Terrain 17	CUISITEC	Terrain occupé	1.666,00	0,00	01/01/2001	01/01/2091
Terrain 9	D.L.M.& PARTNERS	Terrain occupé	1.787,00	0,00	01/05/2000	01/05/2030
Terrain 10	DELTALAK	Terrain occupé	3.788,00	120,00	01/03/2004	01/03/2034
Terrain 26	DEVOS	Terrain occupé	3.209,00	0,00	01/01/1993	01/01/2083
Terrain 37	DRIVIT S.A.	Terrain occupé	4.832,00	0,00	01/03/2008	01/03/2038
Terrain 2	DUMOULIN S.A	Terrain occupé	820,00	100,00	01/04/1999	01/04/2029
Terrain 15	FONDERIES LECOMTE S.A.	Terrain occupé	8.530,00	100,00	01/03/2009	01/03/2039
Terrain 16	FOURNIPAC SCRL	Terrain occupé	5.633,00	0,00	01/06/2007	01/06/2040
Terrain 29	GECIBAT SPRL	Terrain occupé	2.212,00	0,00	01/06/2011	01/06/2041
Terrain 54	IDPAK SA	Terrain occupé	3.263,00	0,00	01/07/2009	01/07/2039
Terrain 20	LOUIS CAROSSERIE	Terrain occupé	500,00	0,00	01/01/2001	01/01/2031
Terrain 1	METAL PROTECTION	Terrain occupé	5.790,00	0,00	01/09/2000	01/09/2090
Terrain 11	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2.076,00	0,00	01/03/2007	01/03/2037
Terrain 7	METAL PROTECTION	Terrain occupé	2.128,00	0,00	01/11/2002	01/11/2032
Terrain 60	METAL PROTECTION	Terrain occupé	1.458,48	0,00	01/10/2011	01/10/2041
Terrain 22	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	10.612,00	0,00	01/01/2002	01/01/2092
Terrain 18	MEUSE & SAMBRE S.A.	Terrain occupé	23.348,00	0,00	01/06/2001	01/06/2091
Terrain 41	MONIQUET SERGE	Terrain occupé	3.989,00	0,00	01/07/2005	01/07/2035
Terrain 14	MOSSOUX S.A.	Terrain occupé	1.920,00	0,00	01/09/2010	01/09/2040
Terrain 36	MOSSOUX S.A.	Terrain occupé	5.408,00	0,00	01/05/1998	01/05/2088
Terrain 53	MS3 SPRL	Terrain occupé	21.617,00	252,00	01/01/2009	01/01/2039
Terrain 58	N.M.M. SPRL	Terrain occupé	5.918,00	0,00	01/04/2010	01/04/2040
Terrain 12	NORLAND S.A.	Terrain occupé	41.539,00	219,00	01/07/2000	01/07/2090
Terrain 27	PERE OLIVE S.A.	Terrain occupé	58.672,00	0,00	01/03/2006	01/03/2036
Terrain 33	PIROTTE V.	Terrain occupé	874,00	0,00	01/07/1995	01/07/2085
Terrain 21	RETRO SNACK	Terrain occupé	3.023,00	0,00	01/01/2010	01/01/2010
Terrain 3	S.C.A.M. S.C.	Terrain occupé	1.640,00	152,00	01/06/1999	01/06/2029
Terrain 34	SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Terrain occupé	660,00	0,00	01/09/1995	01/09/2085
Terrain 25	T.W.T. S.A.	Terrain occupé	18.463,11	136,00	01/01/2008	01/01/2038
Terrain 39	TECH SIGN	Terrain occupé	2.415,00	0,00	01/03/1999	01/03/2089
Terrain 35	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	4.907,00	0,00	01/08/1997	01/08/2087

Occupation des zones portuaires - Situation au 31/12/2011

	Concessionnaires	Statut des terrains	Surfaces	Quais	Date de début de concession	Date fin contractuelle
Terrain 51	TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Terrain occupé	2.856,00	0,00	01/01/2002	01/01/2032
Terrain 5	TRANSPORTS ABRAHAM	Terrain occupé	28.239,00	290,00	01/03/2005	01/03/2035
Totaux Zone portuaire de Seilles			337.631,59	1.427,70		
Port d'Andenne						
Terrain 1	ANDENNE-MAT S.A.	Terrain occupé	4.116,00	123,00	01/05/2009	01/05/2039
Totaux Port d'Andenne			4.116,00	123,00		

Récapitulation

Nombre de concessions accordées :	133
Surface totale concédée (m2) :	916.589,74

Activité des concessionnaires - Situation au 31/12/2011

Concessionnaire	Adresse	Activité
A. L. G. S.A.	Rue Sainte-Marie, 11 4000 LIEGE 1	Cabine de détente de gaz
A.I.E.G.	Rue Fernand Marchand 44 5020 FLAWINNE	Bureau, atelier et dépôt de matériaux
A.M.S. Déménagement	Rue des Combattants, 34 5060 FALISOLLE	Atelier de réparation et de vente de meubles
ADMINIST COMMUNALE DE SAMBREVILLE	Rue Pont Ste-Maxence,1 5060 SAMBREVILLE	Zone de parking et activités diverses
AGC Glass Europe SA - Moustier	Rue de la Glacerie 167 5190 MOUSTIER-SUR-SAMBRE	Déchargement de carburant et de sable
ANDENNE PRO SERVICES asbl	Quai de Marche-en-Pré, 2 5300 ANDENNE	Atelier de menuiserie
ANDENNE-MAT s.a.	Rue Gabriel de Moriamé 21 5020 MALONNE	Matériaux de construction
ATELIERS CLASSIC BOATS	Rue Maurice Brossius, 62 5020 MALONNE	Bureau et conciergerie pour chantier naval
ATELIERS ROBERT S.A.	Rue de Reppe, 20 E 5300 SEILLES	Fabrication de matériel agricole
AUTOMAT 2000 S.A.	Rue de la Station, 51 5060 TAMINES	Station de lavage de voitures
B.B.G.A. sprl	Rue Pré des Haz, 26 5060 TAMINES	Magasin de fournitures de bureau et de fournitures scolaire
B.P.M.N.	Av. E. Rousseau, 40 6001 MARCINELLE	Déchargement de sable
BASBARAS DISTRIBUTION S.A.	Chaussée de Marche, 730 5100 NANINNE	Négoce de matériaux d construction
BAV sprl	Rue Denis Georges Bayar 53 5000 NAMUR	Construction et rénovation de bateaux de plaisance
bd Montage sprl	Rue des Glaces Nationales 146 5060 SAMBREVILLE	hall de stockage et vente de panneaux photovoltaïques et pi
BEP-ENVIRONNEMENT	Avenue Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE	Av. Sergent Vrithoff, 2 5000 NAMUR	Hall-relais pour PME à Tamines
BOFFE Raymond	Rue Conrad d'Argenteau, 13 5140 LIGNY	Pose de canalisations et de câbles électriques
BRANDERS S.A.	Rue de Mont Saint-Pont 167 1440 BRAINE-LE-CHATEAU	Construction et transformation de bateaux
BRIGODE FINANCIAL sprl	Rue François Dives, 51 5060 FALISOLLE	Programmation de logiciels
CALABRESE Tino	Rue d'Auby 27 5060 SAMBREVILLE	Entreprise de construction
CARMA SPRL	Zoning Industriel, rue de Géron 5300 SEILLES	Réparation de matériel de génie civil
CARMEUSE S.A.	Rue du Château, 13a 5300 SEILLES	Chargement de produits de carrière
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	Grand'Route, 71 4367 CRISNEE	Chargement de produits de carrière

Concessionnaire	Adresse	Activité
CARRIERES DE LEFFE S.A.	Avenue Reine Astrid, 92 1310 LA HULPE	Chargement de produits de carrière
CHAUDRONNERIES & TUYAUTERIES INDUST	R. de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de chaudronnerie et de tuyauteries
CHERICOUX S.A.	Tige de Strée, 1 4577 VIERSET-BARSE	Construction de pavillon de sécurité
CINERGECE S.A.	Rue Pré des Haz, 48 5060 TAMINES	Matériel électrique et électronique
COLLIGNON Willy	Rue de Géron 30 5300 ANDENNE	Préparation de voitures de courses
CORNILLE Pascal	Rue Pré des Haz, 28 5060 TAMINES	Montage et entretien de chauffage
CUISITEC	Rue d'Horseilles, 46 5300 ANDENNE	Cuisines équipées
D.L.M. & PARTNERS S.A.	Rue des Roseurs, 18 5300 SEILLES	Fabrication de papiers peints
DE GRAEVE S.A.	Avenue Reine Elisabeth, 16 5000 BEEZ	Entreprise de construction
DE GREEF Dépannage	Rue Camille Dessinius, 3 5020 FLAWINNE	Déchargement de sable
DEBILDE BRICOLAGE S.A.	Rue Pré des Haz, 1 5060 TAMINES	Négoce de matériaux de construction
DEBROUX & Fils sprl	Rue Pré des Haz, 1 5060 SAMBREVILLE	Produits alimentaires
DELTALAK	Rue du Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
DENIMAT SPRL	Chaussée de Namur, 168 5030 GEMBLOUX	Entreprise de transport routier
DEVOS	Rue de Gemine, 446 5218 PETIT-WARET	Grossiste en produits d'entretien
DEWITTE (Mr)	Rue Pré des Haz 32 5060 TAMINES	Art forain
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	Rue du Haigneaux, 1 5024 MARCHE-LES-DAMES	Chargement de produits de carrière
DOLOMIES DE MERLEMONT SA	Rue du Viveroux, 20 5600 PHILIPPEVILLE	Chargement de produits de carrière
DRMIT s.a.	Rue de Géron, 32 5300 SEILLES	Fabrication de chambres bancaires
DUMOULIN S.A	Parc Industriel, 18 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
Electros & Cuisines DEFITEC sprl	Rue Pré des Haz, 9 5060 TAMINES	Accès à un atelier de réparation
Fonderies LECOMTE s.a.	Rue de Reppe, 3 5300 SEILLES	Produits métallurgiques
FOREM	Boulevard Tirou, 104 6000 CHARLEROI	Activité de services
FOURNIPAC scri	Rue de Géron 14 5300 SEILLES	Production et fourniture d'emballage alimentaire et non alim
GECIBAT sprl	Av. Winston Churchill 137 4020 LIEGE 2	Entreprise de construction
GERDAY TRAVAUX s.a.	Rue Fontaine St-Pierre 1C bte 3 5330 ASSESSE	Entreprise de travaux publics et privés

Concessionnaire	Adresse	Activité
GILLAIN Marcel	Rue de la Chapelle, 7 5000 NAMUR	Atelier de réparation et de vente de véhicules
H.B.B. SA	Rue André Renard, 5a 5300 SCLAYN	Entreprise de travaux et négoce de matériaux
HUBLET SPRL	Rue des Artisans, 12 5150 FLORIFFOUX	Centre de tri et de recyclage
HYDROCAR S.A.	Rue M. Brossius, 47 5020 FLAWINNE	Fabrication de produits hydrocarbonés
I.D.E.G.	Avenue Albert 1er, 19 5000 NAMUR	Cabine électrique
I.G.E.T.C. SPRL	Rue des Prairies, 3 5060 TAMINES	Matériel électrique et sanitaire
IDPAK SA	Rue de Géron, 16 5300 SEILLES	Transformation et stockage de produits alimentaires
IMMOBILIERE BLATON S.A.	Rue de Marche-en Pré, 23a 5300 SCLAYN	Vente de matériel de génie civil
INDUCOM S.A.	Chaussée de Zellik, 65 1080 BRUXELLES 8	Négoce de matériaux
INTERBETON S.A.	Chssée de la Hulpe, 185 1170 BRUSSEL 17	Déchargement de sable
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	Parc Industriel, 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
LOUIS Carrosserie	Rue des Marais, 126 5300 SEILLES	Atelier de carrosserie
MESTDAGH S.A.	Rue du Colombier, 9 6041 GOSSELIES	Distribution de produits alimentaires
METAL PROTECTION	Rue de Géron, 17 5300 SEILLES	Atelier de sablage et de métallisation
MEUSE & SAMBRE S.A.	Rue de Namur, 16 5000 BEEZ	Construction et réparation de bateaux
MG POSE	Rue B. Molet, 129 c 5060 TAMINES	Fabrication de portes et de châssis
MONIQUET Serge	Rue du Levant, 7 5300 SEILLES	exploitant forain
MOSSOUX S.A.	Sur les Vignes, 7 5300 ANDENNE	Entreprise de construction
MS3 sprl	rue de l'île des Béguines 7 5300 SEILLES	Exploitation d'une piste de crash test
N.M.M. sprl	Rue de Géron 23-25 5300 SEILLES	Atelier pour vitrerie, miroiterie, châssis, volets
NEW LABORATOIRES REUNIS	Rue Inzébamonts, 2 5070 AISEMONT	Fabrication de produits cosmétiques
NIKOLIC Daniel	Rue Adémar Biot, 21 6250 ROSELIES	Atelier de construction (chaudronnerie, fabrication de tuyaut
NORLAND S.A.	Rue de Reppe 20b 5300 SEILLES	Fabrication de substrats horticoles
PANISTAR S.A.	Rue Sous-Meuse, 18 5300 NAMECHE	Boulangerie et pâtisserie industrielle
PAYSAGES et PATRIMOINE asbl	Rue Van Cutsem, 23 5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE	ASBL de promotion touristique
PECHE sprl	Rue des Communes 8 4218 COUTHUIN	Recyclage de matériaux de construction
PERE OLIVE S.A.	Rue de Géron, 43 5300 SEILLES	Usine de produits alimentaires

Concessionnaire	Adresse	Activité
PH BOIS sprl	Loneux 15 4601 ARGENTEAU	Transport de bois
PIROTTE V.	Rue de Géron, 38 5300 SEILLES	Commerce de légumes
PNEUS Z sprl	Rue Pré des Haz, 22 5060 TAMINES	Vente et montage de pneus
PRONESERVIM s.a.	Route des Isnes, 15 5020 TEMPLoux	Surfaces commerciales
RETRO SNACK	Rue de Wanhériffe 48 5300 SEILLES	Petite restauration
ROMAN Jesus	Rue de l'Abattoir, 36 5060 SAMBREVILLE	Pose de canalisations et de câbles électriques
S.C.A.M. S.C.	Parc Industriel 16 5300 SEILLES	Manutention de produits agricoles
S.W.D.E.	Rue de la Concorde 41 4800 VERVIERS	Captage et distribution d'eau potable
SAGREX	Chssée de La Hulpe 185 1170 BRUXELLES 17	Chargement de produits de carrière
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	Rue des Glaces nationales, 169 5060 SAMBREVILLE	Chargement/déchargement de bateaux
SANDREA sprl	Rue Latérale, 7D 6020 DAMPREMY	Chargement et déchargement de bateaux
SERV. PUBLIC FEDERAL JUSTICE	Rue du Géron 2 5300 ANDENNE	Prison d'Andenne
SOBEMO S.A.	Chssée de Dinant, 13 5537 ANHEE	Fabrication de béton préparé
SOGESPI SA	Grand Place 1 5380 HEMPTINNE (FERNELMONT)	Entreprise générale d'électricité
T.E.C.	Avenue de Stassart, 12 5000 NAMUR	Dépôt et atelier pour autobus
T.W.T. S.A.	Rue de Géron, 50 A 5300 SEILLES	Entreprise de génie civil
TECH SIGN	Rue du Géron, 15 5300 SEILLES	Impressions publicitaires
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Atelier de constructions métalliques
TECHNO METAL INDUSTRIE SPRL	Rue de Géron, 40 5300 SEILLES	Chaudronnerie et chauffage industriel
THOMAS & PIRON s.a.	La Besace, 14 6852 OUR PALISEUL	Agence immobilière
TOUFANE sprl	Rue Victor Lagneau 31 5060 TAMINES	Stockage et vente de matériaux
TRANSPORTS ABRAHAM	Rue Docteur Defossé, 26 5300 ANDENNE	Atelier de réparation et de vente de véhicules
VAN GANSEWINKEL SA	Gerard Mercatorstraat 8 3920 LOMMEL	Tri de déchets
VILLE D'ANDENNE	Place du Chapitre, 7 5300 ANDENNE	Ateliers et garage communaux
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Hall sportif
VILLE DE NAMUR	Esplanade de l'Hôtel de Ville 5000 NAMUR	Maison des jeunes

Concessionnaire	Adresse	Activité
WHESTIA	Rue de l'Ecluse, 21 6000 CHARLEROI	
WILMET S.A.	Chemin de la Vieille Sambre, 63 5020 MALONNE	Négoce de métaux ferreux et non ferreux

Annexe 3 Bilan financier

Compte de résultat de l'année comptable 2011

	Année comptable 2011	Année comptable 2010
1. Produits d'exploitation	752.282,19	703.257,82
A. Chiffre d'affaires	742.554,74	684.780,92
B. Production immobilisée	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	9.727,45	18.476,90
2. Coût des produits d'exploitation	952.951,02	852.152,77
A. Approvisionnements et fournitures	8.097,51	17.413,54
1. Achats	8.097,51	17.413,54
2. Variation des stocks	0,00	0,00
B. Services et biens divers	308.535,71	375.929,14
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	119.375,29	113.280,94
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	506.971,40	468.657,17
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	7.822,65	19.635,23
F. Provisions pour risques et charges	0,00	-150.000,00
G. Autres charges d'exploitation	2.148,46	7.236,75
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-200.668,83	-148.894,95

Compte de résultat de l'année comptable 2011

	Année comptable 2011	Année comptable 2010
4. Produits financiers	390.974,53	350.629,00
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	0,00	2.340,66
C. Autres produits financiers	390.974,53	348.288,34
5. Charges financières	44.504,55	14.996,49
A. Charges des dettes	0,00	14.031,02
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00
C. Autres charges financières	44.504,55	965,47
6. Bénéfice courant (+)	145.801,15	186.737,56
Perte courante (-)	0,00	0,00
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2011

	Année comptable 2011	Année comptable 2010
8. Charges exceptionnelles	0,00	40.696,11
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	40.696,11
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	145.801,15	146.041,45
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00
10. Impôts	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	145.801,15	146.041,45
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00

Compte de résultat de l'année comptable 2011

	Année comptable 2011	Année comptable 2010
Affectation du résultat		
A. Bénéfice à affecter	708.303,30	562.502,15
Perte à affecter	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	145.801,15	146.041,45
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	562.502,15	416.460,70
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-708.303,30	-562.502,15
1. Bénéfice à reporter (+)	708.303,30	562.502,15
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2007 et 2011

	2011	2010	2009	2008	2007
1. Produits d'exploitation	752.282,19	703.257,82	716.659,58	600.557,04	674.227,00
A. Chiffre d'affaires	742.554,74	684.780,92	710.654,88	598.763,77	658.455,75
B. Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres produits d'exploitation	9.727,45	18.476,90	6.004,70	1.793,27	15.771,25
2. Coût des produits d'exploitation	952.951,02	852.152,77	894.525,61	814.988,44	901.069,89
A. Approvisionnements et fournitures	8.097,51	17.413,54	478,35	12.657,10	12.323,32
1. Achats	8.097,51	17.413,54	478,35	12.657,10	12.323,32
2. Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Services et biens divers	308.535,71	375.929,14	354.309,77	310.303,22	348.566,06
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	119.375,29	113.280,94	91.672,93	58.787,64	52.752,72
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations corporelles et incorporelles	506.971,40	468.657,17	441.232,19	434.573,52	404.310,19
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution, et sur créances résultant de la mission statutaire	7.822,65	19.635,23	-55.113,10	-2.221,27	74.845,67
F. Provisions pour risques et charges	0,00	-150.000,00	59.737,27	0,00	7.500,00
G. Autres charges d'exploitation	2.148,46	7.236,75	2.208,20	888,23	771,93
3. Bénéfice d'exploitation (+)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Perte d'exploitation (-)	-200.668,83	-148.894,95	-177.866,03	-214.431,40	-226.842,89

Compte de résultat - évolution entre 2007 et 2011

	2011	2010	2009	2008	2007
4. Produits financiers	390.974,53	350.629,00	336.525,58	347.413,25	301.663,63
A. Produits des immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Produits des actifs circulants	0,00	2.340,66	5.377,04	15.783,07	3.877,92
C. Autres produits financiers	390.974,53	348.288,34	331.148,54	331.630,18	297.785,71
5. Charges financières	44.504,55	14.996,49	20.196,87	18.518,42	15.965,32
A. Charges des dettes	0,00	14.031,02	10.899,63	11.993,96	15.879,78
B. Réductions de valeur sur actifs autres que ceux visés sous 2. E. (Dotations +, reprises -)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Autres charges financières	44.504,55	965,47	9.297,24	6.524,46	85,54
6. Bénéfice courant (+)	145.801,15	186.737,56	138.462,68	114.463,43	58.855,42
Perte courante (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7. Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Reprises de provisions sur risques et charges et charges exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2007 et 2011

	2011	2010	2009	2008	2007
8. Charges exceptionnelles	0,00	40.696,11	7.996,11	17.082,17	4.585,63
A. Amortissements et réductions de valeurs exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	0,00	0,00	5.776,96	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles	0,00	40.696,11	2.219,15	17.082,17	4.585,63
9. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	145.801,15	146.041,45	130.466,57	97.381,26	54.269,79
Perte de l'exercice avant impôts (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10. Impôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A. Impôts sur le résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Régularisation d'impôts estimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Bénéfice de l'exercice (+)	145.801,15	146.041,45	130.466,57	97.381,26	54.269,79
Perte de l'exercice (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Compte de résultat - évolution entre 2007 et 2011

	2011	2010	2009	2008	2007
Affectation du résultat					
A. Bénéfice à affecter	708.303,30	562.502,15	416.460,70	285.994,13	188.612,87
Perte à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	145.801,15	146.041,45	130.466,57	97.381,26	54.269,79
Perte de l'exercice à affecter	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	562.502,15	416.460,70	285.994,13	188.612,87	134.343,08
Perte reportée de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B. Prélèvements sur capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Sur le capital et les primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Sur les réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C. Affectation aux capitaux propres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1. Au capital et aux primes d'émission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Aux réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11. Résultat à reporter	-708.303,30	-562.502,15	-416.460,70	-285.994,13	-188.612,87
1. Bénéfice à reporter (+)	708.303,30	562.502,15	416.460,70	285.994,13	188.612,87
2. Perte reporter (-)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E. Intervention de tiers dans la dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Travaux et études réalisés en 2011

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
Anhée : plantation du site	KRINKELS s.a.	1.105,00	1.739,41	1.105,00
Fidevoeye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement	SOCOGETRA S.A.	113.131,90	136.889,59	113.769,54
Floriffoux : aménagements dans la concession Hublet	HUBLET	6.018,00	6.018,00	6.018,00
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	11.466,32	13.874,24	13.874,24
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : Portique de transbordement (Plan Marshall)	FEMONT N.V.	1.203.911,14	1.456.732,48	1.203.911,14
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 1ère partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	2.237.095,35	2.706.885,39	2.237.095,35
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : déplacements canalisations Air Liquide	AIR LIQUIDE INDUSTRIES BELGI	542.543,79	656.477,99	656.477,99
Sambreville : site St Gobain : essais	UNIVERSITE DE LIEGE	7.928,00	9.592,88	9.592,88
Total chapitre 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		4.123.199,50	4.988.209,98	4.241.844,14

5. Dépenses autofinancées par le PAN

Amée : réparation des infiltrations d'eau dans le bâtiment	THERMO TECHNIQUE	621,70	752,26	621,70
Bâtiment d'Amée : porte de garage	DINJART S.A.	2.497,00	3.021,37	2.497,00
Bâtiment d'Amée : remplacement porte d'accès sanitaires	GECIBAT sprl	2.320,00	2.807,20	2.807,20
Bâtiment d'Amée : réparations diverses chauffage en 2010	RONVEAUX	1.188,20	1.437,72	1.437,72
Bâtiment de Heer Agimont : placement de radiateurs, douche et WC	VINCKE sprlu	4.624,85	5.596,07	4.624,85
Bâtiment de Heer Agimont : placement de répartiteurs électriques	CALORIBEL SA	600,00	636,00	636,00
Bâtiment de Heer Agimont : porte + châssis méranti	LEONET & DELOBBE sprl	2.763,00	3.343,23	2.763,00
Bâtiment de Heer Agimont : travaux de menuiserie	GECIBAT sprl	480,00	580,80	580,80
Bâtiment de la plage d'Amée : travaux en recherche de détection de défaut d'étanchéité	GECIBAT sprl	565,00	683,65	683,65
Bâtiment Gillain : traitement contre l'humidité	GECIBAT sprl	580,00	701,80	701,80
Capitainerie flottante : mise à terre + nettoyage	MEUSE & SAMBRE s.a.	3.021,00	3.655,41	3.655,41
Entretien des plantations en 2011	KRINKELS s.a.	1.650,00	1.996,50	1.650,00
Entretien des plantations, tontes et élagages dans les zones portuaires en 2011	ANDENNE PRO SERVICES	3.880,80	4.695,79	4.695,79
Halte nautique de Lives : réparation d'une corniche	Docquier	3.542,20	4.286,06	4.286,06
Heer Agimont : Bâtiment : aménagement de compteurs électriques séparés	AGELEC	12.983,32	15.709,82	12.983,32
Heer Agimont : Bâtiment : placement de châssis avec double vitrage	LEONET & DELOBBE sprl	1.529,00	1.850,09	1.529,00
Levers topographiques sur le site de Beez	TOPOMETRIC	1.100,00	1.331,00	1.331,00
Levés 2011	PYTHAGORE	1.080,00	1.306,80	1.306,80

Travaux et études réalisés en 2011

Libellé	Entrepreneur	Montant (HTVA)	Montant (TVAC)	Montant comptable
NB: montant comptable = Montant HTVA si TVA co-contractant ; = Montant TVAC dans le cas contraire ;				
Levés divers en 2011	SMOOS	1.460,00	1.766,60	1.766,60
Malonne : Réhabilitation de la maison de la concession Ateliers Classic boats	ATELIERS CLASSIC BOATS SA	105.000,00	127.050,00	127.050,00
Port d'Amée : démontage et vérification des bornes électriques	AGELEC	1.691,00	2.046,11	1.691,00
Port d'Amée : modifications électriques dans les locaux des machines à laver et vestiaires	AGELEC	2.633,16	3.186,12	2.633,16
Port d'Amée : placement de 14 luminaires	AGELEC	8.548,43	10.343,60	8.548,43
Port de Jambes : remise en service éclairage	AGELEC	2.007,58	2.429,18	2.429,18
Relais nautique de Lives : Chambre de visite + placement de bornes	GECIBAT sprl	362,00	438,02	438,02
Ronet : étude de faisabilité d'une plate-forme multimodale	B.E.P.	5.520,00	6.679,20	6.679,20
Salzennes : pose d'une glissière de sécurité	MARQUAGE NAMUROIS	800,00	968,00	968,00
Sclaigneaux : pose d'un volet pour un hall	HALLOIN Marcel sprl	3.910,22	4.731,37	3.910,22
Sclaigneaux : réfection de la route portuaire	GERDAY	440,00	532,40	532,40
Seilles : abattage de 22 peupliers et enlèvement des bois	L'ARGOUSIER SNC POILVACHE	425,00	514,25	514,25
Seilles : clôtures concession Fournipac	LEBLANC Clôtures	2.415,00	2.922,15	2.415,00
Seilles : remplacement de radiateurs immeuble Géron	RONVEAUX	2.303,20	2.786,87	2.786,87
Seilles : réparation toiture bâtiment Louis	Docquier	4.893,11	5.920,66	5.920,66
Seilles : réparations porte garage bâtiment auto école	SALBERTER	483,00	584,43	584,43
Seilles : Site Belref : démolition de logettes	WANTY	5.750,00	6.957,50	5.750,00
Signalétique des terrains dans la zone portuaire de Seilles	B.E.P.	15.190,35	18.380,33	18.380,33
Total chapitre 5. Dépenses autofinancées par le PAN :		208.858,12	252.628,36	241.788,85
Total des travaux et études réalisés en 2011 :		4.332.057,62	5.240.838,34	4.483.632,99

Subventions reçues en 2011

Intitulé	Entrepreneur	Montant	Date de paiement	Année comptable
Subventions reçues sur année 2010				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
C. Travaux				
Anhée : Aménagement environnemental au point de chargement en rive gauche de Meuse	CHABOTEAUX	1.704,41	8/02/2011	2010
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : déplacements canalisations Air Liquide	AIR LIQUIDE INDUSTRIES BELGIUM SA	542.543,79	26/01/2011	2010
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		544.248,20		
Total des subventions reçues sur l'année 2010 :		544.248,20		
Subventions reçues sur année 2011				
1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET)				
B. Equipement				
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : Portique de transbordement (Plan Marshall)	FEMONT N.V.	1.203.911,14	30/06/2011	2011
C. Travaux				
Fidevoye : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement	SOCOGETRA S.A.	88.076,40	2/12/2011	2011
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : travaux 1ère partie	EDE - KUMPEN - JDN S.M.	2.237.095,35	7/03/2011	2011
F. Etudes				
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études	GREISCH S.A.	11.466,32	7/03/2011	2011
Total du chapitre - 1. Aménagement des zones portuaires - Subventions DGO 2 (ex MET) :		3.540.549,21		
Total des subventions reçues sur l'année 2011 :		3.540.549,21		
Total général au cours de l'année 2011 :		4.084.797,41		

Subventions à recevoir sur l'exercice comptable 2011 et années antérieures

Intitulé	Montant
Année 2011	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Antnée : plantation du site - KRINKELS s.a.	884,00
Fidevoie : aménagement de dalles et d'une voirie d'accès pour le quai de chargement - SOCOGETRA S.	97.687,97
Florifoux : aménagements dans la concession Hublet - HUBLET	2.963,71
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais (Plan Marshall) : déplacement de câbles HT - E	135.353,18
Sambreville : aménagement de la plate forme d'Auvelais : études - GREISCH S.A.	42.923,71
Sambreville : site St Gobain : essais - UNIVERSITE DE LIEGE	6.342,40
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	286.154,97
Total des subventions à recevoir sur année 2011	286.154,97
Années antérieures	
Subventions DGO 2 (ex MET)	
Antnée :Acquisition d'un terrain - -	10.244,94
Sclaigneaux : alimentation en eau de la concession HBB - SWDE	0,00
Sclayn : alimentation en eau de 2 terrains - SWDE	13.294,61
Démolitions, évacuation de déchets - HUBLET	2.219,15
Seilles : Fourniture et pose d'une clôture dans la concession N.M.M - KRINKELS s.a.	9.617,60
Seilles : Planrtation dans les concessions Carma TMI, Père Olive - KRINKELS s.a.	2.818,80
Seilles : plantations autour de 7 concessions - ARBEL	5.765,60
Seilles : plantations rue Géron - concession Cuisitec - KRINKELS s.a.	708,00
Tamines : Aménagement d'une voirie dans la zone portuaire - WANTY/Rousseaux	0,00
Malonne : Réparation de toiture immeuble concession Gillain - Docquier	0,00
Seilles : chantier Brenner - mission de coordination sécurité de chantier - SIXCO	0,00
Total - Subventions DGO 2 (ex MET)	44.668,70
Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	
Franière : inventaire de l'amiante sur le site de l'ancienne boulonnerie - FIBRECOUNT N.V.	580,50
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Etudes - ARIADE	1.160,00
Franière : Réhabilitation de la boulonnerie - Levés préliminaires - SMOOS	0,00
Sclaigneaux : Etude de réhabilitation des imeubles Beaugnée, Panistar, Deceuninck - UNIT	4.500,00
Sclaigneaux : mission de coordination dossier réhabilitation Beaugnée, Panistar, Deceuninck - SIXCO	780,00
Sclaigneaux : Réhabilitation des bâtiments - Etudes - DEHALU	0,00
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux - coordination et sécurité - SIXCO	1.365,00
Sclaigneaux : Réhabilitation du site des fours à chaux : études - DEHALU	33.843,08
Total - Subventions DGO 4 (ex DGATLP)	42.228,58
Subventions CGT	
Port de Beez : extension du réseau électrique - GENETEC	34,89
Port de Jambes - Raccordement eau, électricité - SEIJSENER	0,00
Relais de Lives: étude d'aménagement d'une passerelle - ARIADE	6.739,50
Relais de Lives : levés - SMOOS	2.166,00
Total - Subventions CGT	8.940,39
Total des subventions à recevoir sur années antérieures	95.837,67
Total général:	381.992,64

Situation des créances des clients ordinaires au 31/12/2011

<i>Clients ordinaires</i>	<i>Montant</i>
NORLAND S.A.	18.704,38 €
SOBEMO S.A.	7.452,84 €
TECH SIGN	5.110,76 €
DOLOMIES DE MARCHE-LES-DAMES S.A.	4.504,03 €
UN POINT C'EST TOUT sprl	2.836,31 €
SAGREX	2.645,20 €
FOURNIPAC scri	1.998,86 €
GERDAY TRAVAUX s.a.	1.986,42 €
AGC Glass Europe SA - Moustier	1.912,95 €
CARRIERES DE LEFFE S.A.	1.448,02 €
BRIGODE FINANCIAL sprl	1.222,53 €
INTERBETON S.A.	1.046,77 €
N.M.M. sprl	982,57 €
SANDREA sprl	950,36 €
DE GREEF Dépannage	817,57 €
SAINT-GOBAIN GLASS BENELUX SA	786,32 €
CARRIERES DE HAUT-LE-WASTIA S.A.	597,93 €
CORNILLE Pascal	501,61 €
GENIEMAT SPRL	448,92 €
ANDENNE-MAT s.a.	291,96 €
THOMAS & PIRON s.a.	287,96 €
METAL PROTECTION	261,44 €
B.P.M.N.	238,80 €
AUTO-ECOLE HUYMOTOR	232,50 €
H.B.B. SA	214,65 €
DUMOULIN S.A	79,42 €
LES SILOS DE FLOREFFE s.c.r.l.	75,07 €
DOLOMIES DE MERLEMONT SA	35,26 €
ADEXIMPORT sprl	30,25 €
GECIBAT sprl	22,33 €
ATINA	21,00 €
HUBLET SPRL	-7.355,33 €
Total :	50.389,66 €

Situation des clients douteux au 31/12/2011

<i>Clients douteux</i>	<i>Montant</i>
CLIENT DOUTEUX MOREAU H.	23.944,41 €
CLIENT DOUTEUX D. AMAND	21.840,10 €
CLIENT DOUTEUX SPLETINCX	11.086,87 €
CLIENT DOUTEUX FRISON BRASSEUR	9.885,67 €
Client douteux CARVAJAL D.	9.754,88 €
CLIENT DOUTEUX EASY HOME/MOREAU	8.977,88 €
TRASUD sprl	3.513,54 €
CLIENT DOUTEUX VAN PRAET	3.127,70 €
CLIENT DOUTEUX IS NAILS DISTRIBUTION	2.629,56 €
CLIENT DOUTEUX DANHEUX & MAROYE	2.143,12 €
Nouveau Continent sprl	2.103,15 €
B.P.M. sprl	1.456,40 €
Client douteux LOPES GAMA	530,60 €
CLIENT DOUTEUX FIRST MOTOR SPORT	98,26 €
Total :	101.092,14 €

Situation des comptes bancaires en 2011

Avoirs sur comptes bancaires													
	CBC compte courant	CBC épargne	CBC compte travaux	CBC compte capitainerie	ING compte	Ing compte épargne	Dexia cpte courant	Dexia épargne	BNP	BNP2	BNP3	BNP4	Total avoirs
Au 01/01/2011	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	996.401,22	0,00	0,00	0,00	996.401,22
Au 31/01/2011	8.184,88	990.368,77	4.289,40	7,05	1.107,85	859,90	86,83	270,21	999.456,97	998.586,11	12.549,23	-11,00	3.015.756,20
Au 28/02/2011	157.326,62	990.368,77	5.526,64	7,05	1.107,85	859,90	86,83	6.503,74	999.456,97	998.586,11	12.549,23	-11,00	3.172.368,71
Au 31/03/2011	139.014,57	1.190.368,77	6.763,88	5.780,07	1.107,85	861,02	152.941,91	7.920,52	999.456,97	998.586,11	15.549,23	-11,00	3.518.339,90
Au 21/04/2012	194.629,69	1.290.368,77	8.001,12	9.415,20	1.107,85	861,02	365,63	7.920,59	998.969,34	998.586,11	15.549,23	86,00	3.525.860,55
Au 31/05/2011	184.965,57	1.290.368,77	9.238,36	12.251,51	106.107,85	861,02	365,63	7.920,59	998.969,34	998.586,11	15.549,23	86,00	3.625.269,98
Au 30/06/2011	334.224,83	1.093.368,77	5.475,60	15.087,82	104.197,82	862,52	365,63	8.826,75	996.428,34	998.586,11	18.090,23	86,00	3.575.600,42
Au 31/07/2011	65.521,01	1.093.368,77	6.712,84	17.924,13	102.287,79	862,52	2.628,73	8.826,75	998.969,53	998.586,11	18.090,23	83,00	3.313.861,41
Au 31/08/2011	127.959,86	890.445,10	7.950,08	21.121,92	2.250,99	862,52	2.628,73	9.036,15	998.969,53	998.586,11	18.090,23	83,00	3.077.984,22
Au 30/09/2011	218.590,12	627.240,28	4.187,32	23.958,23	5.340,96	862,52	42.160,40	20.860,14	998.969,53	998.586,11	18.090,23	83,00	2.958.928,84
Au 30/11/2011	56.070,98	577.660,00	1.661,80	29.630,85	5.340,96	862,52	618,23	61.465,71	998.969,32	998.586,11	20.658,54	83,00	2.751.608,02
Au 31/12/2011	9.078,55	198.091,32	5.088,95	29.630,27	4.610,87	864,55	618,23	61.508,64	996.401,22	993.999,00	27.813,75	80,00	2.327.785,35

Emprunts : capacité de remboursement - actualisation au 31 décembre 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité annuelle de remboursement (1)	625.812	626.000	626.000	626.000	626.000	626.000	626.000,00	626.000	626.000	626.000	626.000	626.000	626.000
coût annuel emprunt 375.000 € à 10 ans taux : 4,42 % (2)	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153	45.153
coût annuel emprunt 105.000 € en 5 ans taux : 3,45 % (3)	22.920	22.920	22.920	22.920	22.920	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt Plan Marshall 400.000 € en 20 ans (plate-forme d'Auvelais) : taux 4,2 % (4)	1.635	1.940	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382	27.382
Solde annuel disponible affecté aux réserves (5)	556.103	555.987	530.545	530.545	530.545	553.465							

Capacité annuelle de remboursement : Recettes de concessions et du restaurant - Rémunérations du Président, des Administrateurs et du personnel de gestion - Frais de fonctionnement

(5) égal ligne 1 moins lignes 2 à 4

Annexe

4

Rémunérations des administrateurs publics

Conformément aux prescriptions de l'article 15 du décret du 12 février 2004 ainsi qu'à la note de cabinet du Ministre-Président du 15 juin 2005 concernant le statut de l'administrateur public, les données complémentaires suivantes sont jointes au rapport d'activités 2011.

**Monsieur Bernard Anselme,
Président**

Indemnité mensuelle brute : 2.365,45 € (montant mensuel brut)

**Monsieur Marc BAUVIN,
directeur**

Indemnité mensuelle brute : 1.678,64 € (montant mensuel brut)

Frédéric LALOUX 1.613,37 €

Luc VANDENDORPE 1 385,50 €

Jean-Marc VAN ESPEN 1 613,37 €

Membres suppléants du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Jean-Michel BAIJOT 232,44 €

Membres du Conseil d'administration représentant la Région wallonne

Montants annuels bruts suivant nombre de présences aux réunions du Conseil

Tanguy AUSPERT 1.380,93 €

Fabienne BALFROID 1.385,50 €

Alain GENETTE 1 385,50 €

Sandrine LACROIX 1.613,37 €

N.B. : Les montants ci-dessus représentent les indemnités ou jetons de présence augmentés des frais de représentation sur lesquels est désormais retenu un pourcentage de précompte professionnel